Government of Canada / Gouvernement du Canada

CANADA'S INTERNATIONAL POLICY STATEMENT

A Role of Pride and Influence in the World

DEVELOPMENT

Canada

MESSAGE FROM THE MINISTER

I am pleased to present *Canada's International Policy Statement—A Role of Pride and Influence in the World: Development*. It is an ambitious but achievable plan for enhancing Canada's role in the fight against global poverty.

In recent years, the world has made significant progress in human development. The number of people living on less than a dollar a day has dropped impressively; more children, particularly girls, are in school; and democracy has continued to spread. Yet these achievements are uneven: a fifth of humanity still struggles to meet basic needs for shelter and sustenance, confronted by disease, illiteracy, oppression and environmental degradation.

Such poverty offends our most basic values of decency and fairness. There is simply no good reason why, in the twenty-first century, half a million women a year should be dying during childbirth, or why thousands of children should be killed every day by easily preventable and treatable diseases. Such poverty is a moral affront to all of us, and this reason alone compels our response.

Increasingly however, such poverty also poses a direct risk to Canada and our allies. We understand there are links between acute poverty and state failure, and between state failure and global security. We understand that the surest way to achieve peace is to build a world in which all children, girls and boys, can go to a good school, get a good job, raise a healthy family, have a voice in their community and leave their own children a better planet.

Our progress toward this vision will be clearly measured against the Millennium Development Goals, time-bound targets for reducing poverty. To best achieve them, Canada will take a strategic approach that matches developing country needs with Canadian expertise, while working in coordination with other donors. We will focus our efforts in five key sectors. Country-to-country cooperation programs will be concentrated in a limited number of developing countries—the majority in Africa—that are among the poorest but offer good opportunities for poverty reduction.

This is about much more than aid. We will ensure that our policy in other areas, such as trade negotiations, support these efforts. And at the Canadian International Development Agency, our task is nothing less than creating the world's best development agency.

I look forward to working with Parliament and all Canadians to make this vision a reality.

Aileen Carroll

Aileen Carroll
Minister of International Cooperation

105-05067/

CANADA'S INTERNATIONAL POLICY STATEMENT

A Role of Pride and Influence in the World

DEVELOPMENT

Canada's International Policy Statement documents are available on-line at
www.international.gc.ca, www.acdi-cida.gc.ca, and www.forces.gc.ca

Canadian International Development Agency (CIDA)
200 Promenade du Portage
Gatineau, Quebec K1A 0G4
Canada

Telephone:
(819) 997-5006 1-800-230-6349 (toll-free)
For the hearing- and speech-impaired:
(819) 953-5023 1-800-331-5018 (toll-free)

Fax: (819) 953-6088
Website: www.cida.gc.ca
E-mail: info@acdi-cida.gc.ca

Catalogue No. CD4-22/2005
ISBN 0-662-68983-6

© Her Majesty the Queen in Right of Canada 2005

Printed in Canada

CONTENTS

ABBREVIATIONS iv

INTRODUCTION 1

A WORLD IN TRANSITION 3

DEVELOPMENT STATUS: PROGRESS AND CHALLENGE 3
ADDRESSING THE DEVELOPMENT CHALLENGE 5

THE WAY FORWARD 7

A WHOLE-OF-GOVERNMENT APPROACH TO DEVELOPMENT 8

A MORE STRATEGIC FOCUS 11

GREATER SECTORAL FOCUS 11
Promoting Good Governance 12
Improving Health Outcomes 14
Strengthening Basic Education 15
Supporting Private Sector Development 16
Advancing Environmental Sustainability 18
Ensuring Gender Equality 21

GREATER COUNTRY CONCENTRATION 22
Development Partners 22
Other Ongoing Bilateral Relationships 23
Failed and Fragile States 24
Middle-Income Countries: Transition to Graduation 24
Other ODA-Eligible Countries 25
Transition to Greater Focus: Implications 25
Canada Fund for Local Initiatives 26

WORKING WITH MULTILATERAL INSTITUTIONS 27

ENGAGING CANADIANS IN DEVELOPMENT 28

CANADA CORPS 28
PROMOTING EFFECTIVE PARTNERSHIPS 29

LEADING-EDGE DELIVERY SYSTEM 30

CONCLUSION 31

ABBREVIATIONS

CCCDF	Canada Climate Change Development Fund
CDM	Clean Development Mechanism (Kyoto Protocol)
CIDA	Canadian International Development Agency
CFLI	Canada Fund for Local Initiatives
CPIA	Country policy and institutional assessment (World Bank)
DART	Canadian Forces Disaster Assistance Response Team
GDP	Gross Domestic Product
HIPC	Heavily indebted poor country
IDRC	International Development Research Centre
IMF	International Monetary Fund
MDG	Millennium Development Goal
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
NGO	Non-governmental organization
ODA	Official Development Assistance
OECD	Organisation for Economic Co-operation and Development
PAMECAS	Savings and Credit Union Support Program (Senegal)
PROAGRI	National Programme for Agricultural Development (Mozambique)
PSD	Private Sector Development
R&D	Research and development
SMEs	Small and medium-sized enterprises
START	Stabilization and Reconstruction Taskforce (led by Foreign Affairs Canada)
TB	Tuberculosis
UN	United Nations
UNAIDS	Joint United Nations Programme on HIV/AIDS
UNDP	United Nations Development Programme
WHO	World Health Organization
WTO	World Trade Organization

Building on the principles set out in the *Overview* of *Canada's International Policy Statement*, this paper charts a new course for a whole-of-Government approach to development cooperation.

Canadians, who come from every corner of the globe, understand that the life we enjoy in Canada depends increasingly on helping to make the world a better place. Our future is intertwined with that of people around the globe struggling to secure democracy and human rights, to build effective and accountable governance, to improve standards of living, and to sustainably manage their environment. Canadians cannot be safe in an unstable world, or healthy in a sick world; nor can we expect to remain prosperous in a poor world. Failure to achieve significant political, economic, social and environmental progress in the developing world will have an impact on Canada in terms of both our long-term security and our prosperity.

Security and development are inextricably linked. This was the foundation of the analysis of the UN Secretary-General's High Level Panel on Threats, Challenges and Change, whose December 2004 report in its executive summary noted:

> Development has to be the first line of defence for a collective security system that takes prevention seriously. Combatting poverty will not only save millions of lives but also strengthen States' capacity to combat terrorism, organized crime and proliferation. Development makes everyone more secure.

While there is a moral imperative to respond to the humanitarian crises that erupt when states degenerate into conflict and chaos, Canadian interests are better served if these can be prevented. This preventative action can take many forms. One of these is long-term development assistance. This assistance helps build public institutions, civil society and accountable political culture, without which peace, security, and development cannot be sustained.

Development cooperation, however, ranges far beyond assistance. The UN Commission on the Private Sector and Development, in its report *Unleashing Entrepreneurship: Making Business Work for the Poor*, noted that while the primary responsibility for achieving growth and equitable development lies with developing countries themselves, industrialized countries such as Canada have a responsibility not only to increase the flow of development aid, but also to help expand economic opportunities for developing countries.

Canadians can also have a significant impact on the prospects of developing countries through our policies and practices in areas such as trade, investment, debt relief, intellectual property and technology transfer. The Government's development-cooperation plans therefore include a coherent approach to non-aid policies that ensures that global poverty reduction is factored into decision making across government.

In order to regain a leadership role in development cooperation, Canada can build on its international experience in supporting development that is sustainable in economic, social and environmental terms. Other donor countries and agencies have recognized and built the concept of sustainable development into their policies and programs. Canada has many years of experience to bring to the table.

Canada's role in development cooperation cannot be defined exclusively on the basis of self-interest. The needs of our development partners, first and foremost in the poorest countries, must be our starting point. Further, the generosity of Canadians, expressed so tangibly in the outpouring of contributions from Canadian individuals, organizations, communities and businesses for tsunami disaster relief in the Indian Ocean region, is one aspect of the sense of global citizenship in the Canada of the 21st century. This sense of global citizenship is reflected not only through the human ties of Canada's many diaspora communities to their countries of origin, but also through Canadians' donations of time, expertise and resources to help people and countries in need.

This paper outlines a strategy for maximizing the contribution made by Canada and Canadians toward a world which is safer, healthier, more prosperous and more equitable; a world where development gains are sustainable; a world in which Africa takes its place among the other regions benefiting from globalization; a world in which today's development does not compromise tomorrow's environment; a world in which all girls and boys go to school and can look forward to a more healthy, productive and secure life.

Canada's development cooperation policy and programs will:

- advance Canadian values of global citizenship, equity and environmental sustainability, as well as Canadian interests regarding security, prosperity and governance;
- deliver visible, durable impact on the world's key development challenges as identified in the Millennium Development Goals (MDGs);
- focus on reducing poverty through an effective and focused approach which will match Canadian niches with developing countries' needs in coordination with other donors;
- recognize and promote sustainable solutions to address the critical linkages between environmental degradation, poverty and social inequity; and
- mobilize Canadians in dialogue and participation to build our society's capacity to contribute effectively to global poverty reduction.

Workers clean the filters of a dam in Palos de Agua, Honduras, as part of the Sustainable Water and Sanitation Project.

Canadians live in a world of dynamic challenges and opportunities. Recent years have seen global trends move in both negative and positive directions. These trends are not all new, and the world is always changing. What *is* new is an unprecedented international consensus on the key problems and what must be done about them. The framework for this consensus is the MDGs, a set of time-bound goals and accompanying targets, to which developing and developed countries committed themselves in 2000. The MDGs aim to achieve tangible results by 2015 in eight basic elements of human development, and they serve as an essential yardstick against which to assess our progress and target our efforts.

DEVELOPMENT STATUS: PROGRESS AND CHALLENGE

The story of the last few decades has been, in many ways, one of impressive progress in tackling poverty, inequality and injustice.

MILLENNIUM DEVELOPMENT GOALS AND SELECTED TARGETS TO BE ACHIEVED BY 2015

1. Halving extreme poverty and hunger
2. Achieving universal primary education
3. Promoting gender equality
4. Reducing under-five mortality by two-thirds
5. Reducing maternal mortality by three-quarters
6. Reversing the spread of HIV/AIDS, malaria and TB
7. Ensuring environmental sustainability
8. Developing a global partnership for development, with targets for aid

Democracy and human rights have made great strides, propelled by an increasingly global civil society. For example, since 1980, some 81 countries have made significant gains in democratization, including the replacement of 33 military regimes by civilian governments.

Major economic and social gains have also been made. During the 1990s, the number of people living in extreme poverty—US$1/day or less—dropped by 50 percent in East Asia, and fell by seven percent in South Asia. In the last three decades, 57 countries, with three billion people, were able to cut the prevalence of hunger in half (or are on track to do so by 2015).

Literacy rates and access to basic education are on the rise, especially among girls and women.

Despite the progress, the challenges ahead are daunting. The following seven major, interwoven trends define the problems:

- **Uneven development.** While other parts of the world grew richer in the 1990s, the past two decades have seen the number of Africans living in extreme poverty almost double from 164 million to 314 million, most still in rural areas with minimal access to services.

  There is little to suggest that this situation will improve quickly. In 2001-02, per capita GDP in sub-Saharan Africa increased a mere 0.9 percent and it is projected to grow over the next decade by only half of what is required for the region to meet the primary MDG of reducing poverty by half between 1990 and

Regional Poverty Trends

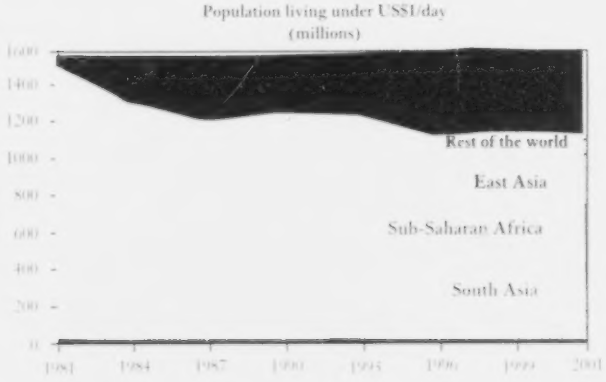

Source: World Bank, 2004

2015. Indeed, only eight sub-Saharan countries have a reasonable chance of meeting the poverty goal based on current trends.

- **Weak governance.** Many failed or fragile states are now putting millions of people at risk. There are huge demands for accountable and effective governance to provide services, security and prosperity. History has shown that democracies do this best, because they best reflect people's own local needs. However, in spite of democracy's gains, 73 countries with over 40 percent of the world's population still do not hold free elections, and over 100 governments still significantly restrict civil and political freedoms. Many of the world's states are dangerously weak or failing, providing fertile ground for conflict and extremism. More than 20 million people are either displaced within their countries or refugees in other countries. Without sound democratic governance, and the human rights that underpin it, most countries will find it extremely difficult to contend with the challenges of globalization, urbanization and demographic pressure, and so dangerous instability can result.

- **Health crises.** New global diseases are taking millions of lives, the vast majority in the developing world, especially Africa. Worldwide, some 42 million are infected with HIV/AIDS (two thirds of them in sub-Saharan Africa), and 28 million have died. In sub-Saharan Africa, the face of this epidemic is increasingly female: 76 percent of infected young people are women. Many fear a massive new wave of the disease in East and South Asia. Infectious diseases that emerge first in developing countries also pose a growing global threat, as demonstrated by the SARS outbreak in 2003.

- **Lack of access to education.** Education is key to a brighter future for millions of people in developing countries. While progress has been made—more than 84 percent of the world's children now attend school—more needs to be done. More than 800 million people are illiterate and 115 million children, most of them girls, have never seen the inside of a school.

- **Demographic pressure—youth without work.** Although population growth is expected to level off by mid-century, two billion people—mostly in the developing world—will be added to the world's six billion in the next 25 years. With this increase, a vast number of young people will be looking for employment and a share of the benefits of the globalization process in coming years.

- **Gender inequality.** Women and girls still face significant barriers in developing countries—for example, only 60 percent of young women are literate, versus 80 percent of young men. Too often, women have fewer economic assets than men, including land, capital, credit and marketable skills. They also have less access to education and health services. These disparities may result from law or practice or both. Empowering women can drive progress in many areas, particularly poverty reduction. Indeed, as women are empowered, population growth slows, child and maternal health improves, and more members of society are able to participate fully in their communities.

Thousands of Haitians march through the streets of Port-au-Prince to demand justice.

- **Environmental stresses and pressure on the global commons.** Environmental degradation and unsustainable use of natural resources disproportionately affect the world's poorest populations, often because these groups are most directly dependent on their natural environment for daily survival. In turn, poverty contributes to environmental degradation, creating a vicious circle.

Despite the fact that they are the least responsible for initiating the threat of human-induced climate change, the poor are among those most likely to be directly and immediately affected by it. Desertification and drought, especially in Africa, have an impact on health, nutrition and agriculture, and can drive human displacement and migration. Loss of biological diversity can mean a loss of immediate livelihoods and future opportunity. Addressing these challenges through sustainable natural-resource management and the better valuation of ecosystems into decision making can reduce poverty and achieve the MDGs.

Many key environmental issues are global in nature. How well we manage the world's natural environment (including the world's biodiversity, oceans, and forests) and address climate change will influence the quality of life in Canada as well as our economic prospects.

ADDRESSING THE DEVELOPMENT CHALLENGE

A global partnership for development. Globalization has made clear that we cannot ignore the deep-rooted poverty experienced in the developing world. Recognizing this reality, the international community has united around the common development objective of poverty reduction and has come to a better understanding of the policies and practices required to achieve this objective. This begins with an appreciation that poverty reduction, if it is to be sustainable, cannot be defined solely in terms of income levels. It also encompasses inadequate and unequal social development.

The international community has set 2015, just 10 years from now, as the target for achieving the MDGs. Yet without a more concerted effort on the part of both developing and developed countries, the prospects for achieving the MDGs are not good. Faster progress requires donors and developing countries to reshape their policies and fully embrace the partnership established at the 2002 International Conference on Financing for Development in Monterrey, Mexico.

Under the Monterrey Consensus, developing countries committed to lead and take ownership of their development policies. This includes ensuring that governance structures support the achievement of poverty reduction, by empowering citizens to guide and share in the development process. It also includes creating a better environment for the private sector development essential to generate resources for social development. Donors, for their part, undertook to support developing countries that commit to poverty reduction and put in place sound policies. Donors have also taken responsibility to enhance the volume and predictability of their official development assistance (ODA), harmonize their efforts, and bring greater coherence to their policies beyond the field of aid that affect the prospects of developing countries.

An integrated national approach to development. Canada's overall development cooperation effort includes many actors and instruments to respond to development needs; and it calls on our country's capacities well beyond the field of aid.

Canada has taken significant steps to use non-aid instruments in support of development cooperation goals. Examples include provision of debt relief, the lowering of tariffs to improve developing-country access to Canadian markets and the *Jean Chrétien Pledge to Africa Act* which allows developing countries to access affordable medicine, helping them in the struggle against HIV/AIDS and other infectious diseases.

The Canadian International Development Agency (CIDA) is the Government's lead agency for development assistance. The International Development Research Centre (IDRC) plays a leading role in supporting research capacities in developing countries. But this undertaking goes far beyond the work of these two agencies. Substantial shares of the Government's spending on international assistance are managed by the Department of Finance and by Foreign Affairs Canada; the Department of Finance plays a leading role in Canada's international efforts to alleviate developing countries' unsustainable

debt burdens. Many other federal departments and agencies also play a part in delivering Canadian development assistance.

In terms of aid, CIDA's current program includes addressing basic human needs, particularly improving health, combatting HIV/AIDS and supporting basic education, which together accounted for 46 percent of CIDA's $2.24-billion aid-program budget in 2003-04. Governance is the second largest area of work and accounted for 18 percent of CIDA's 2003-04 budget. Geographically, Africa receives the largest portion, almost 39 percent of all Canadian assistance across all channels in 2003-04 for a total of $1.1 billion, an increase of 60 percent since 1999-2000. In recent years, countries in crisis—Afghanistan, Haiti, Iraq—have received an increasing portion of aid resources. In 2004-05, they were three of the top four recipients of Canadian bilateral aid. Humanitarian assistance to address urgent needs normally accounts for over $150 million per year; this figure will be much higher for 2004-05 due to the unprecedented needs and Canadian response generated by the Indian Ocean tsunami.

Enhancing Aid Effectiveness. Equally important to achieving the MDGs are policy changes designed to strengthen the effectiveness of Canada's development assistance in line with lessons learned from a critical assessment of experience. CIDA's 2002 statement, *Canada Making a Difference in the World: A Policy Statement on Strengthening Aid Effectiveness,* placed the principles of aid effectiveness—local ownership, greater partnership, donor harmonization, policy coherence and a focus on results—at the core of Canada's development cooperation program. Canada has also committed, with other donors, to increase the cost-effectiveness of assistance by reducing the "tying of aid," the practice of specifying that a certain percentage of the money for programs and projects must be spent on goods and services from the donor country providing the funding.

The key challenge now is putting these principles into practice. Despite progress made on programming approaches and in establishing systems for risk management and results-based management, more needs to be done to further strengthen the effectiveness of Canada's development cooperation. A central concern is the wide dispersion of Canada's aid program, particularly of its bilateral (country-to-country) programs. Canada now provides assistance to 155 countries, a number which exceeds that of any other donor. While valid reasons lay behind the accumulation of programs (for instance, Canada's desire to support former Eastern Bloc countries), the level of bilateral assistance provided to many countries has simply become too small to have a meaningful impact on achieving the MDGs. Of these 155, only 18 receive assistance valued at more than $10 million annually, with almost 90 at less than $5 million annually, of which 54 were at less than $1 million for the year 2003-04.

How does this dispersion limit our effectiveness? For one thing, more country programs mean less ability for Canadians to develop the knowledge, contacts and presence in any one place to ensure that our aid is used effectively. Development happens on the ground, in countries, each with its own unique people, institutions, and cultural and physical environment. At the same time, proliferation of small-scale programming—in terms of both sectors and countries—on the part of donors puts a greater coordination and cost burden on the recipient countries. Their already-strained institutions must deal with the coordination and administration of a huge array of projects, each with its own planning, implementation and reporting requirements. We also lose economies of scale in our own management and overhead costs. For these reasons, there has been a strong trend internationally to try to reduce duplication, ensure a more efficient division of labor, and reduce the developing countries' administrative burden, while improving the overall responsiveness of aid programs to developing countries' own priorities.

International Assistance Allocations by Department

2005-06 Budget totals $3.6 billion

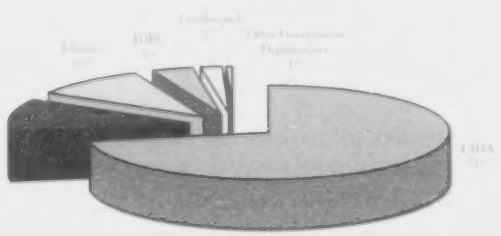

Source: Data from Department of Finance Canada

The Government is committed to making Canada a leading-edge development cooperation partner, in terms of the quality, focus, and strength of our efforts—within and beyond the field of aid. To do so, the Government will:

- fully integrate development cooperation into Canada's international policy framework;
- ensure coherence across aid and non-aid policies that impact development;
- establish the right balance both within and among aid delivery channels—bilateral, multilateral and partnerships—to best advance our overall objectives;
- focus bilateral programming in fewer sectors and countries;
- focus greater support on those multilateral institutions that are most effective in promoting global governance and addressing the MDGs;
- intensify the engagement of Canadians and civil society as partners in development, through Canada Corps and other programs; and
- deliver effective, sustainable development cooperation through a leading-edge development cooperation agency.

This strategy is based on a set of guiding principles:

- The aid-effectiveness principles of local ownership, improved donor coordination, and a results-based approach (as outlined in CIDA's 2002 statement, *Canada Making a Difference in the World: A Policy Statement on Strengthening Aid Effectiveness*);
- Canada's commitment to effective multilateralism as the basis for effective global engagement on key issues;
- The Government's commitment to effective partnership, an approach that values the essential role played by civil society and the private sector in developing countries and in Canada; and
- Coherence among the Government's aid and non-aid policies and actions, with the objective of sustainably reducing global poverty.

A new development approach that delivers significantly enhanced aid effectiveness provides a strong foundation for Canada's contribution to achieving the MDGs. To this end, Canada's increasing fiscal health has enabled the Government to increase its provision of Official Development Assistance and other international assistance. In 2004-05 the Government allocated $ 3.74 billion to international assistance, including the extraordinary humanitarian relief contribution in response to the Indian Ocean tsunami. Even excluding this relief, this amount was 21 percent larger than the previous fiscal year.

In support of Canada's long-term commitment to the internationally agreed target of devoting 0.7 percent of gross national income to ODA:

- The Government is committed at a minimum to doubling (relative to 2001) our international assistance to over $5 billion per year by 2010, with an increasing focus on Africa. By 2008-09, Canada's aid to Africa will be double its 2003-04 level; and
- Today we commit to ongoing increases beyond 2010 and to accelerating the projected rate of growth in international assistance as our fiscal position continues to improve.

Humanitarian assistance will remain a key part of Canada's international engagement. To ensure that Canadian assistance is timely, appropriate, consistent with the principles and practices of good humanitarian donorship, and effective in delivering relief and stabilization to those in situations of crisis, conflict and natural disaster, the Government will:

- adopt an integrated humanitarian response strategy involving all relevant departments, including Foreign Affairs Canada, the Department of National Defence, Citizenship and Immigration Canada, and CIDA; and
- consistent with the need for effectiveness, involve and engage Canadians in order to maximize the depth and reach of Canada's humanitarian contributions.

A WHOLE-OF-GOVERNMENT APPROACH TO DEVELOPMENT

An important aspect of increasing the effectiveness of Canada's international contribution will be to strengthen coherence among the Government's aid and non-aid policies and actions, with the objective of reducing global poverty.

Debt relief is an important, concrete form of financial assistance. It frees up developing countries' own resources for poverty reduction, social development and improved governance. Canada has taken a renewed leadership role on this issue. Through both multilateral and bilateral initiatives, we have eased the debt loads of poor countries struggling to lift themselves up—most recently in Madagascar, Ethiopia, Ghana and Senegal. In Budget 2005, the Government set aside $172 million for a new Canadian debt-relief initiative and $34 million targeted to the world's most heavily indebted countries. Eligible countries are those that have completed the heavily indebted poor countries (HIPC) process as well as other poor countries that have sufficiently strong public expenditure management systems to use these savings appropriately for development. Countries must also have an acceptable human rights record. In total, over $1 billion will be forgiven.

To encourage more rapid provision of debt relief through the multilateral system and more generous debt relief to HIPCs, the Government will continue to:

- seek debt relief that results in a net increase in flows to developing countries, treats non-HIPCs in an equitable manner, and preserves incentives for economic reform and improved governance; and
- under the leadership of the Minister of Finance, press the international community, including through the G7, to extend debt relief initiatives to additional poor countries. This includes encouraging greater participation in these initiatives by international financial institutions such as the World Bank, the International Monetary Fund, and the regional development banks, while at the same time safeguarding their financial viability. There are various proposals currently being considered and Canada is working with others to reach a consensus on the most effective and appropriate approach.

To ensure coherence among aid and other non-aid policies and actions that affect developing countries, the Government will:

- ensure much stronger interaction—in both directions—between development goals and Canada's international agendas in trade, environment, health, justice, and other relevant fields. Health crises, lack of access to education, weak governance and economic stagnation remain root causes of poverty. Poverty cannot be eradicated without addressing each of these problems;
- build much stronger whole-of-Government frameworks for mature cooperation with middle-income countries where development cooperation programs as such are no longer suitable. To ensure continued Canadian engagement in key countries and emerging economies, relevant

© CIDA/David Trattles

Members of the Canadian Forces Disaster Assistance Response Team (DART) provide humanitarian assistance to Hondurans affected by Hurricane Mitch.

government departments and agencies will step up as primary points of engagement with these countries;

- pursue direct, carefully sequenced, whole-of-Government engagement in a selected number of failed and fragile states where Canada has a base for involvement and can aim to make a visible, enduring difference (e.g. Haiti, Afghanistan, and Darfur in Sudan);

- devote no less than five percent of our research and development (R&D) investment to a knowledge-based approach to the challenges faced by developing countries. Canada's National Science Advisor is working with the research community to identify additional steps we can take to bring the benefits of our R&D to bear on the challenges faced by the developing world, from technologies for learning to environmental and life sciences; and

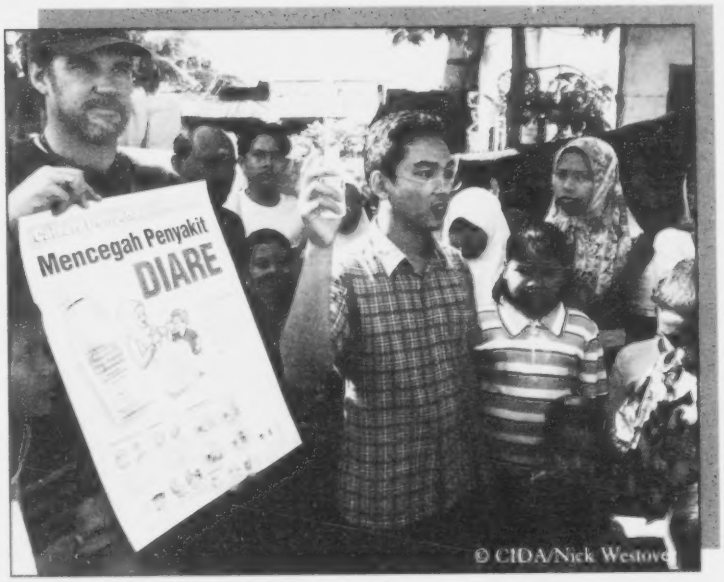

After the Indian Ocean tsunami disaster in December 2004, representatives of CARE Indonesia show residents of an internally displaced persons camp how to purify their own water.

- better integrate best practices and policy research from the world-renowned IDRC into CIDA policies and programming.

Recognizing that enterprise and markets at all levels generate economic growth, the UN Commission on the Private Sector and Development underscored the fact that:

> Developed country governments are the principal players in creating and maintaining a positive global environment… [with a responsibility to] foster a conducive international macro-economic and trade regime.

As a people whose development and prosperity have been shaped by trade, Canadians have both a responsibility and a capacity to spread the opportunities offered by a truly global marketplace. Canada has been a leader in building a rules-based international trading system.

For the poor in developing countries to take advantage of global opportunities, they require both the means to participate and an open market in which to do so.

To help make markets work for the poor in developing countries, the Government will:

- work to improve the ability of developing-country exporters to access Canadian and global markets;

- extend research and development partnerships to the developing world; and

- continue to press for an ambitious conclusion to the Doha round of trade negotiations in the World Trade Organization (WTO).

Canada has been involved in promoting an effective multilateral response to global environmental problems, recognizing the different capacities and responsibilities of nations to address issues like climate change. To help developing countries to address these issues, in addition to supporting local capacity through direct assistance programs, the Government will:

- work to ensure that global environmental considerations more effectively integrate development and poverty reduction priorities of developing countries; and

- continue to build bridges between key industrialized and developing countries in order to build a credible international regime on climate change, one that promotes sustainable economic growth, technology development and transfer, a robust and efficient international carbon market, and balances the need for adaptation to a changing climate with mitigation.

A WHOLE-OF-GOVERNMENT APPROACH TO DEVELOPMENT

While development cooperation contributes to prosperity and security through long-term development which reduces poverty, it also provides support directly aimed at immediate needs for peace and security. As it has done in Haiti, Afghanistan and elsewhere, development cooperation will continue to be an integral part of the Government's response to crisis situations.

Different tools, however, are required for the Government to respond to its development and peace and security priorities. Long-term development requires a predictable and stable source of funding to be effective. Supporting countries in crisis requires flexible and quick-disbursing funding mechanisms.

To address such needs, Budget 2005 restructures the International Assistance Envelope into five distinct pools, devoted to development, international financial institutions, peace and security, crises, and development research. The bulk of resources will be dedicated to a development pool.

This management framework is designed to provide a coordinated and flexible approach to Canada's international assistance and introduces a transparent process for the allocation of new resources. By recognizing that effective international assistance involves long-term relationships with development partners, this management framework also provides for greater predictability in budgeting and stability in programming while enabling Canada to respond to unforeseen crisis events such as the Indian Ocean tsunami.

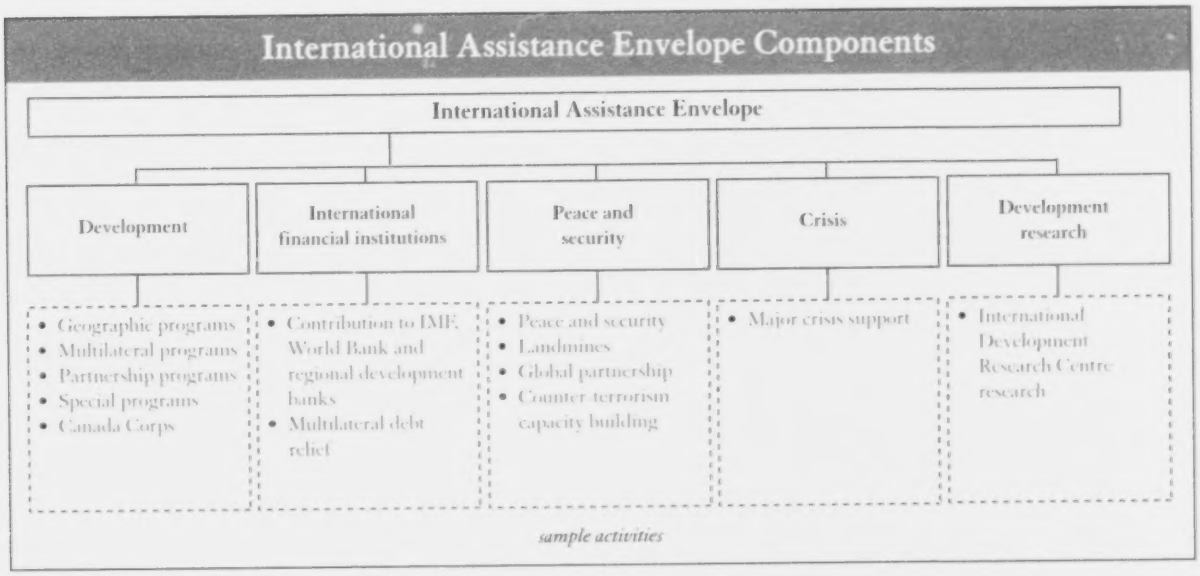

Source: *The Budget Plan 2005*, Department of Finance Canada

To increase the effectiveness of Canadian assistance, the Government will ensure that Canada's aid policies and practices are well aligned with the priorities of developing countries and properly harmonized among all donors. This begins with aligning our own planning processes with the MDGs as part of a broader, coordinated international effort. Under appropriate conditions and safeguards, and in coordination with other donors we will provide greater budgetary support to general and thematic programming linked directly to the goals and priorities set by our developing-country partners.

Better targeting of Canada's aid dollars is essential to strengthening the impact and effectiveness of development cooperation. This goal means focusing our efforts and resources in fewer sectors and countries. In addition to pursuing a strategic focus within bilateral programming, the Government will seek an optimal balance both within and among various delivery channels and instruments.

GREATER SECTORAL FOCUS

Canada's development assistance takes many forms, ranging from urgent disaster relief to the provision of constitutional advice. More specialization among donors will make our combined development efforts more effective.

While continuing to come in a variety of forms, Canadian assistance will target and concentrate programming in five sectors directly related to achieving the MDGs, specifically: good governance, health (with a focus on HIV/AIDS), basic education, private sector development, and environmental sustainability. Gender equality will be a crosscutting theme, to be addressed systematically in all of our programming in these five sectors in direct support of the MDGs. Gender equality as a theme will also help us to further focus as we select and shape specific initiatives. Within each of the five sectors, Canadian programming will focus on specific areas chosen in light of

CRITERIA FOR SECTORAL FOCUS

The following criteria were used in designating five programming sectors and one crosscutting theme as the main areas of focus for Canadian development cooperation:

- **Potential for advancing the achievement of the Millennium Development Goals.** Greatest importance was attached to identifying potential programming areas that would make the strongest contribution to achieving the MDGs. Halving the proportion of people living in extreme poverty cannot be realized without durable, sustainable and broadly based economic growth, which depends on a vibrant private sector and on environmental stewardship. Health and basic education, in addition to relating directly to specific MDGs, are also critical preconditions for sustained economic growth. At the same time, experience has shown that durable economic and social development does not happen in societies that are poorly governed—hence the focus on governance to help build the capacity of public institutions. Experience has also shown that for development initiatives to succeed in addressing larger goals, gender equality must be designed into all programs and projects.

- **Developing countries' expressed needs and priorities.** Potential programming areas were mapped against local priorities, as expressed in the national poverty reduction strategies of a large number of Canada's main partner developing countries. They were also reviewed in light of country needs expressed in ongoing dialogues between developing-country representatives (including civil society) and CIDA field staff. For the sectors and themes proposed above, a strong convergence was found with developing-country needs and priorities. These are areas that are important to people in developing countries and in which they look to Canada as a cooperation partner.

- **Potential for Canada and Canadians to add value.** In order to maximize effectiveness and coordinate the efforts of different players, programming should be concentrated in sectors in which Canada has some comparative advantage and has the capacity to play a useful role relative to local needs and harmonized with the contributions of other donors. Specific examples of these Canadian niches are described in the sections on each of the proposed sectors and themes.

countries' priority needs and Canada's ability to make the greatest difference. This will be done in close coordination with other partners, including donor agencies.

Promoting Good Governance

Particularly through Canada Corps, and through other programming channels, Canada will assist countries to build the conditions for secure, equitable development by promoting good governance, focusing Canadian efforts on democratization, human rights, the rule of law, public-sector capacity building, and conflict prevention.

Sustainable poverty reduction requires security and sound governance structures and processes. Well-governed societies establish the legal and regulatory frameworks and norms required for private sector investment and economic growth. They also establish the institutions, systems and practices that ensure that basic services such as health and education are truly responsive to local needs and accountable to local people for their performance. Sound governance is a fundamental prerequisite for any of the MDGs to be achieved in a sustainable manner.

An important feature of the Monterrey Consensus, and of emerging trends in development more generally, has been the increased focus that developing countries themselves have put on the importance of clean, transparent and accountable governance. For example, the African Union's New Partnership for Africa's Development (NEPAD) lists as the first of its eight founding principles, "Good governance as a basic requirement for peace, security and sustainable political and socio-economic development." In most of the developing countries which could be considered as potential long-term development partners for Canada (criteria for which are listed in the ensuing section on country concentration), governance-related programming has been identified as one of a limited number of high-priority sectors for development cooperation.

"The best protection for human security is . . . the building of national justice systems as part of the building of an international justice system for the 21st century organized around democratic institutions and rights-protecting instruments, including Charters of Rights, protection of minorities, an independent judiciary, a free press, protection of human rights monitors, transparency, accountability, and responsible government . . ."

– The Honourable Irwin Cotler, Minister of Justice, January 17, 2005

Canada's commitment to tolerance and multiculturalism, to a federal system that accommodates diversity, to strong public institutions and to a vibrant civil society, makes Canadians well suited to supporting developing countries' efforts to improve their governance. In particular, Canada has the following: a broad base of experience with democratic parties, elections and legislatures; a demonstrated commitment to international human rights norms and standards; credible human rights institutions and non-governmental organizations (NGOs); gender equality expertise in the formulation of laws and policies; experience and capacity in child protection; a dual common-law/civil-code legal system, with a strong international reputation for work in legal and judicial reform; strong experience and reputation in peacebuilding and conflict prevention; and environmental and natural resource expertise in the formulation of laws, policies and environmental assessment practices.

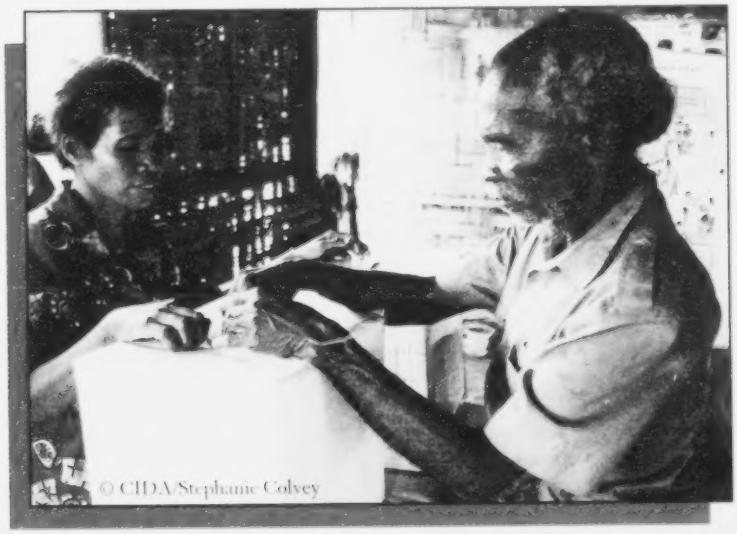
© CIDA/Stephanie Colvey

A villager in Bocoleho, Timor-Leste, takes part in a mock election set up to reassure voters that, on election day, their ballots will be cast in secret without fear of reprisals.

With Canadian support, developing countries have been working to build stable and effective institutions, improve public sector management, reform their legal and judicial systems, protect human rights including the rights of children, strengthen local civil society and carry out post-conflict peacebuilding. The 2004 elections in Ukraine demonstrated the difference that international participation can make, helping to tip the balance when democracy is contested.

Governance is a broad field. We will focus our efforts, taking into account the criteria of contribution to the MDGs, country needs and priorities, and an effective role for Canada.

Canada Corps will mobilize Canadians to promote good governance on two substantive levels. The first is at the level of statehood—such as governments, courts, and elections. The second involves those institutions that underpin any successful society—systems for health, education, justice, social development and environmental sustainability, as well as the relationship between the State and citizens. (For more details on Canada Corps, please see page 28.)

Through Canada Corps and other channels, the Government will build programming in governance around five main pillars:

- **Democratization.** Canada has been a visible supporter of electoral democracy internationally over the past decade, most recently in Ukraine and Iraq. Future democratization programming will include strengthening democratic institutions and practices, including electoral and legislative systems, citizen engagement (particularly by women) and the role of civil society in the political process.

- **Human rights.** Effectively tackling poverty reduction requires an understanding of issues of discrimination and exclusion. Future programming will include support for the promotion and implementation of human rights, including the rights of women and of children, particularly those affected by conflict, gender-based violence and natural disasters. Canada has a long history of targeting efforts to reach marginalized children, those who often cannot be reached through regular development programming. The Government will build on and integrate the child-protection experience, research, and tools developed in recent years.

- **Rule of law.** Based on strong Canadian capacity and an international reputation for work in this area, programming will support legal/judicial reform with a focus on institutions, including strengthening the judiciary, the Bar and legal-aid systems.

- **Public sector institution and capacity building.** Development success depends on an effective public sector, as Canada's own experience has demonstrated. Canadian-supported programming will help build core institutions and technical and managerial competencies, including oversight, accountability and anti-corruption measures.

- **Conflict prevention, peacebuilding, and security-sector reform.** The Government recognizes that the costs of rebuilding after conflict are much greater than the investment of effective development cooperation programs that reduce poverty, inequality, exclusion and environmental degradation. As a result, we are already engaged in conflict prevention, post-conflict reconciliation and peacebuilding around the world. Canadian expertise in these areas has been widely sought for decades, based on Canada's founding role and long experience in peacekeeping. Future programming will include integrating conflict indicators and early warning systems; demobilization of former combatants; truth and reconciliation commissions, small-arms collection programs; and policing, transparency and oversight of security organs.

Improving governance is one of the essential cornerstones of development progress, and thus of good development cooperation. It must stand on firm foundations, built up over time in each society. But it cannot stand alone. All experience shows that basic education and health are not only crucial goals in their own right, but they are also vital pre-conditions for effective participation in governance and the economy, especially by the disadvantaged. Building durable development thus means working on these key social pillars, together with an environment for expanding economic opportunities and better governance. The Canadian program will focus on strengthening each of these in specific areas where Canada has proven capacities to respond to developing countries' needs.

Improving Health Outcomes

Canada will assist countries to improve health outcomes, particularly among the poorest, through a focus on: preventing and controlling high-burden, communicable, poverty-linked diseases (especially HIV/AIDS); strengthening the capacity of health systems; improving infant and child health; strengthening sexual and reproductive health; and improving food security.

The MDGs represent a strong international consensus on the importance of reducing child and maternal mortality and combatting HIV/AIDS, malaria and other major diseases. It is also internationally recognized that progress in health outcomes has important multiplier effects for other MDGs.

A tuberculosis patient takes her medicine under the supervision of a nurse at the Ica Regional Health Centre in Ica, Peru.

The demand for assistance for basic health systems and programs is strongest from the poorest countries, especially those faced with endemic and pandemic infectious diseases. In addition to the general societal burden resulting from the diminished labour capacity of those who are ill and those who must care for the ill, without addressing fundamental health issues such as the HIV/AIDS pandemic in sub-Saharan Africa, there is little hope of making progress in areas such as education (without local teachers), governance (without local leaders) and private sector development (without local business people). Focusing on high-burden and high-mortality diseases such as HIV/AIDS is the most urgent priority of many of these countries, with the greatest potential impact on lives and livelihoods.

Canada has demonstrated expertise in health systems, particularly in the promotion of equitable, universal and accessible health care for all citizens. Internationally, Canada has played a leadership role by, for example: chairing the governing body of the Joint United Nations Program on HIV/AIDS (UNAIDS); providing additional support to the UN Fund for Population Activities, and giving $342 million in additional funding in 2004-05 to global programs to combat infectious diseases including HIV/AIDS, tuberculosis, malaria and polio. Canada also was the lead donor in providing $100 million to the WHO 3 by 5 Initiative, which seeks to provide antiretroviral treatment to three million people living with HIV/AIDS in developing countries by 2005. In addition, Canada has supported innovative approaches to protecting women and girls from HIV—with measures they themselves can control—as the leading donor to the International Partnership for Microbicides, which aims to develop safe and effective topical anti-HIV microbicides. Canadian capacities in health information and early warning can be key assets in protecting populations in developing countries and also in preventing the global spread of infectious diseases.

The Government's efforts to improve health and combat HIV/AIDS will focus on issues in five areas:

- **Prevention and control of high-burden, communicable, poverty-linked diseases,** including HIV/AIDS, malaria, tuberculosis, co-infections and river blindness. These diseases are both a crippling burden on poor societies and a preventable one. Canada will support

comprehensive, integrated approaches that address the root causes and risk factors that lead to the catastrophic impact of these diseases (for example, unsafe sex, underweight births, micronutrient deficiencies, lack of contraception, unsafe water).

- **Strengthening the capacity of health systems** through improvements in: health training and staffing; surveillance and public health capacity to address new and emerging issues (particularly those affecting women and children); health promotion and applied research; water and sanitation, medical supply chains; and sustainable health-systems financing. Canada will build its assistance on considerable Canadian expertise in rights-based, evidence-based public-health initiatives.

- **Improving infant and child health** in areas related to immunization, development of new vaccines, acute respiratory infections, diarrhea, malnutrition, and related illnesses. Proven technologies and interventions such as micronutrient supplements and immunization can prevent millions of childhood deaths. Canada will continue to assist in these areas through support to targeted interventions as well as through broader health-system support and surveillance to target vulnerable children.

- **Strengthening sexual and reproductive health and reducing maternal mortality** through access to quality services in the following: family planning; skilled birth attendants and emergency obstetric care; surveillance and treatment of sexually transmitted infections; and adolescent sexual and reproductive health. The MDGs cannot be achieved without due attention to sexual and reproductive health. In many parts of the world the most basic reproductive health needs of women and adolescents, such as access to qualified practitioners, are not met. Canada will promote improved access to information and services to remove barriers to achieving health outcomes, such as gender inequality, violence, stigma and discrimination. Canada will also be at the forefront of global efforts to promote sexual and reproductive rights and health.

- **Improving food security.** For the poorest people living in the poorest countries, hunger is the greatest development challenge. Hunger afflicts those facing chronic shortfalls in food supplies and broader groups who lack secure access to adequate food. Based on its established reputation as a leader in agricultural production, in nutrition programs and in adapting technologies to address food-security issues, Canada will continue to provide assistance to develop and sustainably manage local resources to improve the nutrition and health of the poorest and most vulnerable.

Strengthening Basic Education

Canada will assist countries to accelerate progress toward ensuring that every girl and boy is able to access and complete free, compulsory, quality basic education.

Universal primary education and equal access to education are key elements of the MDGs, both in their own right and in support of other goals. Many developing countries have identified strengthening of basic education as a top priority for donor engagement. This has been recognized and is being supported through international initiatives such as the Education for All Fast-Track Initiative. This supports universal primary education through

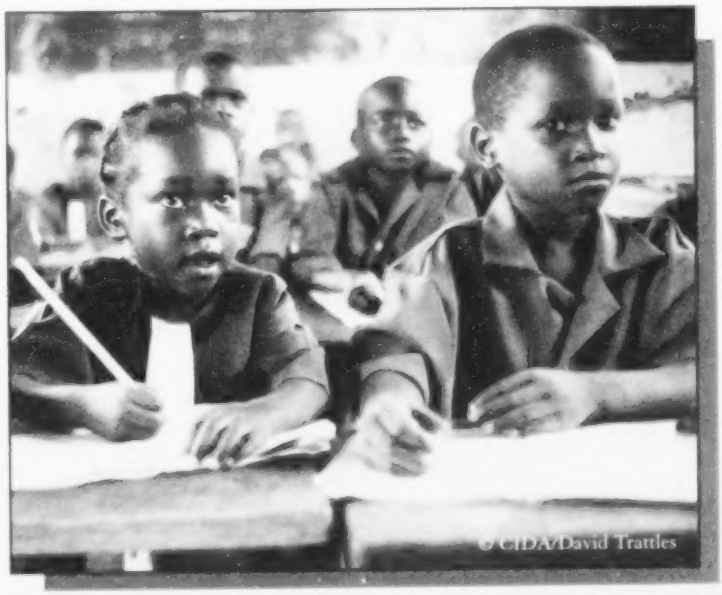

Boys and girls in Zambia have access to basic education for their first nine years of schooling.

efforts by donors and low-income countries to enhance the overall financing, harmonization, coordination, and acceleration of successful programs.

Canada has well-established expertise in learner-centred educational approaches, teacher training, curriculum development, and the creation of child-friendly, girl-friendly schools. Canada also has experience in using distance education and information technology for the professional development of educators, and to expand access to educational information and resources.

Canadian efforts will focus on the following four areas:

- **Improving the quality, safety and relevance of basic education, including life-skills training,** so that parents will want to keep their children in school and students will be motivated to stay. Programming will focus on the areas of Canadian comparative advantage listed above, such as teacher training and curriculum development.

- **Removing barriers that prevent closing the gender gap in education.** Canada will build on the strength of its programming in girls' education to support specific initiatives and systemic reforms to remedy gender inequality in education.

- **Providing education for prevention of HIV/AIDS.** Canada will strengthen action against HIV/AIDS by supporting better integration of educational efforts of local communities and NGOs within the reforms undertaken by the formal education system.

- **Providing education for girls and boys in conflict, post-conflict and/or emergency situations.** In situations of crisis and conflict, it is now better understood that once immediate concerns are addressed—safety, security, nutrition—one of the best ways to introduce stability and protection in emergency settings, including addressing the problems of trauma for children, their parents and the entire community, is to get schools functioning and get pupils into them. Canadian assistance in post-conflict or post-disaster situations will take this into account.

Supporting Private Sector Development

Consistent with the recommendations of the UN Commission on the Private Sector and Development, Canada will support developing countries' own efforts to strengthen their private sector as the engine of economic growth through creating an enabling environment, including through "smarter" regulation; promoting entrepreneurship; and supporting connection to markets (economic integration).

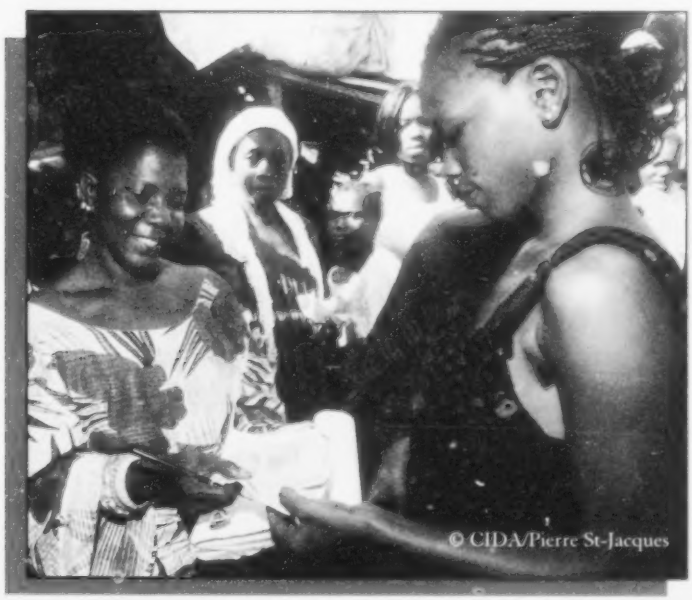

The Savings and Credit Union Support Program (PAMECAS) in Senegal gives entrepreneurs access to financial support services at a lower cost.

Giving priority to private sector development (PSD) is consistent with the international consensus on the role of the private sector in helping to halve extreme poverty and hunger. The UN Commission on the Private Sector and Development based its work on "the realization that the savings, investment, and innovation that lead to development are undertaken largely by private individuals, corporations and communities."

No country has met the material needs of its citizens or financed social and other key roles of government on an ongoing basis without a dynamic private sector to mobilize savings and investment, create meaningful jobs, meet consumer demand and generate tax revenues. PSD programming also directly promotes the development of an open, rules-based trading system and builds the capacity of developing countries to provide employment for youth and spread the benefits of new technologies. Finally, with effective taxation systems, PSD provides essential resources for vital public services and generates savings and investment.

THE UN PRIVATE SECTOR AND DEVELOPMENT COMMISSION REPORT

In July 2003, UN Secretary-General Kofi Annan convened the Commission on the Private Sector and Development to find ways to unleash the potential of the private sector in the world's poorest communities and regions, and to mobilize the global private sector in poverty reduction efforts. The Commission was co-chaired by Paul Martin of Canada and Ernesto Zedillo, former President of Mexico.

Released on March 1, 2004, the Commission's final report, *Unleashing Entrepreneurship: Making Business Work for the Poor,* recognized that

- small and medium-sized enterprises (SMEs) in developing countries can drive job creation, innovation and growth.
- in many countries, however, entrepreneurs operate at the margins of the formal economy without access to the legal system, or to financial and other resources needed to become more productive, innovate, or expand.

The Report recommended that

- developing and developed country governments reform public laws, regulations and other barriers to growth, particularly through measures to reduce informality, and to reform the overall private sector enabling environment in developing countries;
- the public and the private sector cooperate and form partnerships to help entrepreneurs access key inputs such as financing, skills and basic services; and
- the global private sector, including multinational corporations, develop commercially sustainable business models for contributing to poverty reduction.

The Commission's recommendations have been endorsed by Secretary-General Annan, and also by the G8 leaders in the *G8 Action Plan: Applying the Power of Entrepreneurship to the Eradication of Poverty,* at the Sea Island summit.

Canada's Follow-up
Canada will do more to enable developing countries, particularly those in Africa, to build their private sectors, make markets work for the poor, and compete globally. Work already underway, in addition to the Canada Investment Fund for Africa to be launched in 2005 (see page 18), includes:

Egypt: One-Stop Shop for Small Business
As part of CIDA's Small Business Support Project in Egypt, the fee-based One-Stop Shop facilitates the issuance of business licences in the Governorate of Dakahlia and has reduced approval times from one year in 1999 to just 14 days. This model has proven to be effective and sustainable and is now being replicated across Egypt.

Bangladesh: Local Enterprise Investment Centre
CIDA is providing funding to establish a Local Enterprise Investment Centre in Dhaka, Bangladesh. The Centre will help SMEs invest in partnership arrangements with domestic or foreign companies that will provide local SMEs with new technologies, knowledge and skills needed to grow and expand their operations and products.

Mozambique: Supporting Smallholder Farmers
Canada is one of the largest contributors ($20 million over five years) to the multidonor pooled fund supporting Mozambique's agricultural sector public expenditure program, known as PROAGRI. The program supports the efforts of smallholder farmers and the private sector to increase agricultural productivity, agro-industry, rural entrepreneurship and rural finance. In Mozambique, the agriculture sector involves 75 percent of the workforce and 26 percent of economic activity.

Many developing countries have identified PSD as a priority sector for development cooperation, based on the recognition that countries such as Canada can offer experience and assistance in building the legal and regulatory frameworks that underpin successful economies.

Canada can bring a variety of resources to bear in support of PSD, such as: recognized experience and capacity in reform of taxation and financial-sector regulation; experience and capacity in supporting micro-finance; a good track record in capacity building for cooperatives, based on the rich experience of the Canadian cooperatives movement; skills and knowledge related to environmentally and socially sustainable business practices; experience in facilitating investment linkages; and widely recognized competence in trade negotiations, implementation of trade agreements and trade-related capacity building.

Resources will be targeted in countries and in programming areas where Canada can demonstrate expertise and sufficient critical mass to have a meaningful impact on poverty reduction.

In response to specific African requests for increased investment in commercial ventures that contribute to development, the Government has already launched the Canada Investment Fund for Africa, which will start operating in 2005. This Fund will have a minimum targeted aggregate capital of $200 million, half of which has been provided by Canada, and will provide risk capital to support growth-generating private investments.

Consistent with the recommendations of the UN Commission on the Private Sector and Development, Canada will focus PSD assistance in three main programming areas:

- **Creating an enabling environment.** Through Canada Corps and other initiatives, Canada will support smart policy, legal and regulatory reforms to address constraints to doing business faced by entrepreneurs, especially micro, small and medium-sized enterprises, in development partner countries. Canada will particularly focus on helping entrepreneurs operating in the informal economy, especially women, to start up formal enterprises, and on fostering a level playing field for small enterprises through improved enterprise registration and incorporation procedures, and reform of contract, property; and tax, laws and other government-created barriers to growth.

- **Promoting entrepreneurship.** Based on strong Canadian historical experience in rural development, including the cooperative movement, Canada will support access by micro, small and medium-sized enterprises to the finance, skills and knowledge needed, especially women entrepreneurs, to drive innovation and growth. This was highlighted as a critical gap by the UN Commission on the Private Sector and Development.

- **Supporting connection to markets.** Canada will help developing countries integrate into the global trading system, and promote fair economic opportunities for entrepreneurs. Canada will focus on helping development partner countries to implement trade agreements—an area of particularly rich Canadian experience—and on helping women and men who are entrepreneurs, especially in rural areas, to supply goods and services to local, regional and international markets (for example, by encouraging multinational corporations and international agencies to source more goods and services from developing country entrepreneurs).

As infrastructure has been identified as a critical element of the private sector enabling environment in development partner countries, Canada will continue to support investments in basic infrastructure through multilateral channels and viable new financing approaches, while promoting transparent access to competitive procurement opportunities for interested Canadian firms.

Advancing Environmental Sustainability

Environmental sustainability will be a priority in Canada's development cooperation. It will also be systematically integrated into decision making across all programming. Canada will assist countries to create, maintain and enhance environmental sustainability, particularly in relation to climate change, land degradation, freshwater and sanitation, and urbanization. Canada will also work to strengthen global environmental agreements, capacity development and multilateral funding institutions.

As noted in the Millennium Ecosystem Assessment Report, healthy ecosystems are essential to long-term, meaningful development. They underpin multiple aspects of human health, economic livelihood, biodiversity, security, science and culture. Millennium Development Goal 7—to ensure environmental sustainability—underlines the fact that environmental degradation has impacts worldwide, many of which are most severe in the poorest developing countries. Country-driven, community-based approaches to the management of natural resources and ecosystems are an essential element for poverty reduction. Without adequate water, land and other resources to live on and off, the cycle of poverty can be impossible to break. Yet, improved environmental outcomes will only be achieved if strengthening environmentally targeted investment is an essential component of better and more equitable development.

Canada has well-established and wide-ranging expertise in the research, development and deployment of environmentally sound technologies, including clean energy. Canada is also a leader in environmental know-how, including areas in environmental science and natural resource management such as dryland agriculture, soil conservation, watershed management, and sustainable forest management. As such, Canada will invest in environmentally sound technology as well as active adaptive management in developing countries.

Improvements will continue to be made to integrate environmental factors into all aspects of analysis, programming and decision making related to the full range of development assistance. To this end, the Government will take steps to further integrate environmental analysis and Strategic Environmental Assessment with all aspects of its development work and will continue to comply with the *Canadian Environmental Assessment Act* for all international development projects.

Specific areas of environmental programming and Canadian initiatives will include the following:

- **Reducing the impact of climate change.** In 2005, Canada is hosting an historic meeting of the Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change and its Kyoto Protocol. Based on specific country circumstances and needs, Canada will help set low-income developing countries on a path to a low-carbon future that provides social, economic and ecosystem benefits locally and globally.

A wind pump provides farmers in Nioro, Mali, with water for their gardens.

As the climate changes and its impacts grow, Canada will work with developing country partners to protect their livelihoods and reduce vulnerability through two types of measures. Adaptation will be addressed through capacity building and incorporating climate impact assessments into decision making processes and emergency preparedness. Mitigation measures will include those that promote low-carbon economic growth through sustainable community development, sustainable energy systems, and better land-use management.

In addition, there may be increasing opportunities for participation in the emerging international carbon emissions market, especially the Clean Development

Mechanism. Canada is committed to capacity building and exploring opportunities that support efforts by least developed countries that offer both mitigation and adaptation benefits, including sustainable agriculture and forestry, watershed management and bioenergy systems.

- **Addressing land degradation.** Land degradation is a cross-boundary challenge that threatens the basic livelihoods of vulnerable rural populations, undermines large-scale ecosystems, is exacerbated by global climate change and is frequently a root cause of societal conflict. Many of the most severe impacts of land degradation are manifested in Africa and upon those whose very subsistence is dependent upon the land. Land degradation can also impact general biodiversity by undermining ecosystem integrity and reducing habitat. Canada will support sustainable land and natural resource management through both bilateral and multilateral activities. These efforts could include, for example, support for drought-resistant crops and cultivation techniques and promoting practices and policies to sustainably manage biological diversity.

- **Assisting freshwater supply and sanitation.** Protecting water supply, including through ecosystem-based approaches to watershed management, is fundamental to providing access to safe water and maintaining a healthy population. To this end, Canada will use development assistance mechanisms to promote an integrated water resource management approach through bilateral and multilateral activities, with a focus on water and sanitation needs in low-income countries.

- **Addressing environmental impacts of urbanization.** Canada will host the World Urban Forum in 2006. Urban development often puts stress on water and air quality, waste processing and many other qualities of the ambient environment that contribute to human well-being, and this degradation is particularly threatening to vulnerable groups such as poor people. Canada will work to help address water and sanitation and air-quality needs of urban areas in low-income countries. These will include, for example, efforts to reduce the impacts of indoor air pollution from cooking fuels, which can have negative health effects, particularly on women and children.

- **Promoting global environmental agreements.** Canada will continue to work with developing countries and donor partners as well as through multilateral institutions (such as the Global Environment Facility) and global agreements such as the United Nations Convention to Combat Desertification, the United Nations

MECHANISMS ADDRESSING CLIMATE CHANGE IN DEVELOPING COUNTRIES

The Clean Development Mechanism (CDM) is a Kyoto Protocol mechanism that promotes greenhouse-gas emissions reduction by directing new sources of green investment to developing countries. Properly designed and implemented, the CDM will offer developed countries access to more cost-effective reduction measures while developing countries can further their national sustainable development and poverty reduction objectives. The Canada Emissions Reduction and Incentives Agency (commonly referred to as the Climate/Clean Fund) established in Budget 2005 will be a source of funding for purchasing internationally tradable emission reduction credits coming from CDM projects in developing countries that will help Canada reach its Kyoto target and contribute to the development priorities in the South. Canada will position itself as a leader in developing clean technologies that could eventually be transferred to developing countries.

Canada will continue to work very closely with developing countries, to overcome these barriers through the renewal of Canada's Climate Change Development Fund (CCCDF). The CCCDF provides support to developing countries in four program areas: core capacity building for CDM participation, emission reduction, carbon sequestration, and adaptation. We will also work with developing countries in determining how we could more effectively improve components of the CDM. Canada is also committed to working with other multilateral financing agencies, including the World Bank's portfolio of Carbon Funds, to help leverage additional private sector investments. Our capacity building efforts will help to increase foreign direct investments from private sources.

Framework Convention on Climate Change, and the Convention on Biological Diversity. Through these mechanisms, Canada will continue to help build developing countries' capacity to actively participate in the implementation of their international environmental commitments and other global environmental priorities.

Ensuring Gender Equality

Gender equality will be a crosscutting theme throughout Canada's development cooperation. Gender equality results will be systematically and explicitly integrated across all programming within each of the five sectors of focus. This integration will be achieved through the identification of these results as well as specific programming that targets gender-equality outcomes jointly with outcomes related to the sector in question. Explicit gender-equality results in the sectoral areas will be related to women as decision makers, the human rights of women and girls, and access to and control over resources.

The Tamale Intermediate Technology Transfer Unit in Ghana produces small and medium-sized replacement parts for machinery and provides a range of training and support services to small-scale artisans and entrepreneurs.

Gender equality means that women and men have equal conditions for realizing their full human rights and potential to contribute to national, political, economic, social, and cultural development, and to benefit from the results. Gender equality is therefore the equal valuing by society of both the similarities and differences between women and men, and the varying roles they play. Decisions made in planning development initiatives are not neutral with respect to gender equality, even where gender equality is not considered. Thus, the Government of Canada requires explicit considerations of gender equality issues in the planning and decision making process that supports progress toward gender equality. As such, gender equality contributes substantially to improving the well-being of women, men, girls and boys in our partner countries.

> *The advancement of women and the achievement of equality between women and men are... the only way to build a sustainable, just and developed society. Empowerment of women and gender equality are prerequisites for achieving political, social, economic, cultural and environmental security among all peoples.*
>
> —Beijing Platform for Action, 1995
> Reaffirmed at the 49th session of the UN Commission on the Status of Women, March 2005

Emphasis on gender equality is based on Canadian values of equality and social justice, as well as respect for human rights, and builds on Canada's long-standing international commitments to advance gender equality. Canada strongly supports and advocates for the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, the Beijing Platform for Action, and the MDGs, which also converge around the notion that addressing inequality between women and men is fundamental to achieving poverty reduction and sustainable development. Gender equality and women's empowerment is the third MDG and is internationally recognized as fundamental to achieving all MDGs. Other donors and partners in developing countries look to Canada for leadership in this area.

Canada has demonstrated expertise and has established an international reputation for leadership in gender equality and development, including significant expertise in the area of analysis and programming. Canadian government agencies and departments have demonstrated a

clear comparative advantage for working in this area. Canada has significant experience in gender-sensitive education and legal reform, the promotion of sexual and reproductive health and rights, and ensuring equitable access for women to credit and other financial services. CIDA, in particular, has been a leader among donors in promoting gender equality, both as a global issue and as a practical matter in implementing programs and projects.

Canada has identified gender equality as a crosscutting theme in the sectoral areas of governance, private sector development, health, basic education and environmental sustainability. As the Government's lead in implementing commitments to gender equality and development, CIDA will pursue gender equality results in these sectoral areas in relation to: more equal participation of women with men as decision makers in shaping the sustainable development of their societies; the enhanced ability of women and girls to realize their full human rights; and reduced inequalities between women and men in access to and control over the resources and benefits of development.

Examples of the kinds of results for both integrated and specific programming that might be expected for gender equality as a crosscutting theme include:

- **Governance.** Promoting women's equal participation in all levels of decision making, including government; combatting gender-specific human rights violations such as sexual violence; and building the institutional and technical capacity of government and civil-society institutions to promote gender equality.

- **Health.** Improving access to and affordability of sexual and reproductive health services; strengthening preventive programs that promote women's health; supporting gender-sensitive initiatives that address HIV/AIDS; monitoring and follow-up for women's health; and eliminating discrimination against girls in health and nutrition;

- **Basic education.** Supporting both specific initiatives and systemic reforms to remedy gender inequality in education, particularly girl's access; developing non-discriminatory education, skills development and training; and supporting education in the area of sexual and reproductive health.

- **Private sector development.** Increasing control by women over productive assets (land, capital/credit, technology, skill), and increasing access to decent work; and increasing capacity of partner institutions to design and implement policies, programs and projects related to private sector development that reflect the priorities and interests of both women and men.

- **Environmental sustainability.** Integrating gender equality concerns and perspectives in policies and programs for sustainable development; strengthening or establishing mechanisms at local, national, regional and international levels to assess the differential impact of development and environmental policies on women and men.

GREATER COUNTRY CONCENTRATION

The Government will reorient overall bilateral programming at the country level by placing enhanced focus on long-term bilateral programs with a core group of Development Partners. These countries are selected from among the poorest countries, irrespective of their size, where effective programming to address the MDGs is possible and where Canada can add real value.

Over time, and in consultation with our partners, there will be a shift in resources as some bilateral programs wind down and others are expanded. While Canada's relationship with each country is unique, broadly speaking, country programs will evolve into five different categories, as described in the following section.

Development Partners

Canada has identified a core group of countries to be its main bilateral development partners from among the poorest developing countries. These are countries that have demonstrated they can use aid effectively and the Government can be confident that programs which make effective and prudent use of taxpayers' dollars are possible. They are countries in which Canada is able to bring to bear the resources and expertise necessary to contribute significantly to their development priorities.

DEVELOPMENT PARTNERS: POOR COUNTRIES WHERE CANADA CAN MAKE A DIFFERENCE

The following criteria have been used to select Development Partners:

- **Level of poverty.** To ensure that aid resources focus where the need is greatest, CIDA's Development Partners were identified from among the poorest countries. The *UNDP Human Development Index*, which ranks countries based on life expectancy at birth, adult literacy, school enrolment, and standard of living measured by GDP per capita, is one of the tools used to identify Development Partners. Another is income; only countries below US$1,000 in average per-capita annual income (measured at current exchange rates) would be considered for designation as Development Partners.

- **Ability to use aid effectively.** Criteria for assessment includes economic management, structural policies, policies for social inclusion and equity, and public sector management and institutions. The World Bank's *Country Policy and Institutional Assessment (CPIA)*, which assesses a country's policies and institutional framework to support poverty reduction, sustainable growth, and effective use of development assistance, offers one international tool which is used to assist in making a Canadian judgment. Countries ranking at the bottom of the CPIA (5 on a scale of 1-5) would not normally be considered as Development Partners.

- **Sufficient Canadian presence to add value.** Canada's current rank relative to other donors and the scale of our current aid effort will be factors in assessing Canada's potential for impact in a developing country. It is recognized that Canada's presence is further enhanced through a strong contribution to our priority sectors, and where we have a particularly effective and privileged policy dialogue. Canada's value-added is further strengthened through its own historical and people-to-people ties with these countries.

Twenty-five countries have been identified as potential development partners, based on an assessment of current data and circumstances against the outlined criteria. The majority of these countries are in sub-Saharan Africa and the rest are in Asia, the Americas, and Central and Eastern Europe.* The Government will periodically review this list of core development partners in relation to the selection criteria and the effectiveness of our programs.

This focus will mean that over time, bilateral assistance will be increasingly concentrated in sub-Saharan Africa, consistent with the Government's Budget 2005 commitment to double aid to Africa from its 2003-04 levels by 2008-09. Canada has played an important role in bringing African issues onto the global agenda, within the G8 and other forums. We will continue to press forward, in close collaboration with other partners in Africa and other donors, to support regional initiatives such as NEPAD. New and ongoing Canadian initiatives focused on Africa as a region include the $500-million Canada Fund for Africa, launched at the Kananaskis G8 summit in 2002.

Bringing greater strategic focus to our development program means both human and financial resources will shift to reflect our priorities, including in the field. Within bilateral assistance programming (which currently accounts for roughly 40 percent of the overall international assistance budget), **the goal will be to concentrate at least two thirds of bilateral aid on Development Partner countries by 2010,** with all other bilateral assistance coming from within a maximum remaining 33 percent of the bilateral program's budget.

Other Ongoing Bilateral Relationships

There will be a limited number of countries for which a case can be made for continuing with targeted bilateral programming (within the up to one third of bilateral

* The list of twenty-five countries will be released separately, once their respective governments have been formally notified.

resources not earmarked for Development Partners). These countries would be chosen, irrespective of their size, based on their continuing strategic importance to Canada and/or in their own region, or where Canada can continue to make a difference based on strong people-to-people ties, especially with diaspora communities in Canada. Some of these countries will be middle-income countries, where programming will be geared toward eventual graduation; others will be low-income countries in which a modest level of bilateral programming would continue to be pursued in connection with Canada's regional and global priorities in governance, PSD, health, basic education and environmental sustainability.

Failed and Fragile States

Our interests and capacity to contribute to poverty reduction are not limited to so-called "good performers". To help states under stress from becoming failed states—at tremendous human and material cost to their own citizens and others—Canada must consider how it can, in a coordinated fashion with other donors, support countries where the need is great but the capacity to use aid effectively is weak. With our focus in the area of governance, we have the capacity to strengthen the ability of poor performing countries to use aid more effectively. We will, therefore, provide targeted bilateral support directly aimed at improving governance in a limited number of strategically significant poor-performing countries (from within the up-to-one-third of bilateral resources not earmarked for Development Partners).

We cannot ignore countries in crisis or at risk of crisis: the failed and fragile states. We will, therefore, reserve a special type of bilateral programming for a manageable number of "failed and fragile state" situations—countries in or emerging from crisis and of overriding strategic importance —where we will provide humanitarian and reconstruction assistance, including through the Global Peace and Security Fund. Such interventions will be coordinated in a whole-of-Government manner involving Foreign Affairs Canada, the Department of National Defence, CIDA, and other relevant agencies. In recent years we have done so in countries such as Iraq, Afghanistan, and Haiti. We will continue to do so in future, in selected situations and in close coordination with allies and other major donors. This will include, for example, a concerted, government-wide initiative aimed at helping with nation-building in Sudan, in the wake of that country's North-South civil war and the Darfur crisis.

Middle-Income Countries: Transition to Graduation

In conjunction with an increased focus on Development Partners, the Government will over time transform its relationships with a number of more advanced developing countries that have less need for aid. Such an approach is already being applied in the case of middle-income countries such as Thailand, Malaysia, and the countries of Central and Eastern Europe that have recently joined the European Union.

There is little doubt that middle-income countries face development challenges. Some have per capita income levels at or close to US$1,000 per year, a mere 4.5 percent of the average annual per capita income of Canadians. While some such countries may benefit from and welcome ongoing Canadian support, the challenge we face in strengthening aid effectiveness is summed up in the need to make choices if we are to target our assistance to where it is needed most.

Technicians with the Agricultural and Livestock Service are collecting water samples in Peumo, Chile, to test for pesticide residue.

Middle-income countries will be supported through targeted interventions during a transition period (durations will differ by circumstances), which will assist the bilateral relationship with Canada to graduate from one based on development assistance to one that reflects broader Canadian interests and engagement, based on trade, investment, culture, tourism, a shared history or other factors. The future of these relationships will depend on the engagement of relevant parts of government and Canadian society, based on shared interests.

Other ODA-Eligible Countries

In a number of poor countries (those with per capita annual incomes below US$1,000), where there is only a very modest Canadian presence, or limited capacity to use Canadian assistance effectively, Canada will wind down bilateral assistance programs. These countries will continue to be eligible to receive humanitarian assistance and ongoing Canadian support through multilateral channels such as UN agencies, the World Bank, and regional development banks, which are increasingly focused on the poorest countries. They will also be eligible to receive support through CIDA's voluntary and private sector programs. This approach represents the most effective use of Canadian aid resources in these countries.

Transition to Greater Focus: Implications

In the longer term, targeting Canadian aid dollars more effectively will mean reallocating bilateral program resources toward Development Partner countries. The result will be that the overall country program picture of the future will look different from that of today. In terms of full-scale country programs, increased bilateral resources will be focused on a smaller number of countries than is the case today, mainly in Africa, and these programs will require greater attention on poverty reduction, on average, than Canada's current top cooperation partners.

In the course of this transition, the Government will honour Canada's existing contractual commitments in all countries. It is also important to note that programs involving support for Canadian partners will be increasingly concerned overall with addressing the MDGs in the poorest countries, including those in which a full bilateral program is not practical for Canada. Furthermore, our contributions to multilateral institutions will continue to respond to the needs of a wide variety of developing countries. For example:

COUNTRY CATEGORIES FOR FUTURE BILATERAL PROGRAMMING

Summary

Development partners. Full-scale poverty reduction programs in these countries are to be allocated **at least two-thirds of bilateral resources** by 2010.

Other ongoing bilateral relationships. Some continuing, targeted bilateral programming, based on relationships with Canada, to be funded **within the remaining one-third** of bilateral resources.

Failed and fragile states. Some bilateral programming, and multilateral assistance based on Canadian and international strategic interests, also to be funded **within the remaining one-third** of bilateral resources.

Graduating middle-income countries. Bilateral programming to wind down over a transitional period.

Other ODA-eligible countries. Bilateral programming to wind down, with future assistance available through other channels.

- for middle-income countries: financing for development through the World Bank and regional development banks, as countries make the transition from aid to market-based financing;

- for stable but poor countries: development financing through the grant and concessional-loan facilities of the World Bank and regional banks; and

- for failed and fragile states: support from the specialized UN agencies and regional organizations involved in peace and security, targeted capacity building and humanitarian assistance.

Canada Fund for Local Initiatives

The Canada Fund for Local Initiatives (CFLI) is a flexible and responsive aid mechanism for Canadian embassies and high commissions to make direct contributions to local organizations for small-scale development projects. In recent years, funding has been provided through embassies for programs in about 120 countries. These programs have a development mandate, and enable Canadian representatives abroad to engage directly with local communities. Foreign Affairs will strategically manage a refocused CFLI program to support Canada's local presence in countries where this is important to Canadian foreign policy interests. This could include some countries where substantial bilateral programs will be wound down.

WORKING WITH MULTILATERAL INSTITUTIONS

Canada remains committed to multilateral cooperation. Effective multilateral organizations and mechanisms can and must be important instruments in supporting Canadian values and interests. Multilateral systems, while strained by the changing global environment and demanding persistent hard work, provide the best prospects for an inclusive process to set the rules of international conduct and a forum to promote values important to Canada, including democracy, human development and social justice.

MULTILATERAL INSTITUTIONS: ENHANCED SUPPORT WHERE THEY CAN MAKE A DIFFERENCE

The criteria for greater selectivity—and ongoing, rigorous review—in allocating Canadian resources among multilateral institutions will be:

- **Ability to address the MDGs, globally and regionally.** These are institutions that are critical to global efforts to achieve the MDGs, either because of the role they play in global governance or because of their ability to mobilize large-scale resources for MDG-related investments.
- **Specialized ability to respond to humanitarian demands.** Other international institutions play a critical role in delivering humanitarian assistance, particularly in situations where multiple bilateral initiatives are unfeasible for logistical and/or political reasons.
- **Specialized functions related to particular Canadian priorities for MDGs.** Another set of institutions is sectorally or thematically based. These are agencies that would be supported by Canada based on their unique ability to undertake global and regional programs in Canada's priority and crosscutting sectors.
- **Effectiveness of the institution.** In all of the above categories, institutions will be assessed on an ongoing basis as to their organizational effectiveness and ability to deliver development results on the ground.

We rely on multilateral organizations to deliver more than 40 percent of Canada's aid program. They are essential in supporting crisis states and indeed are the primary instrument of the global community to respond to the needs of these states, as well as to emergencies and humanitarian crisis. Multilateral organizations also play a central role in achieving the MDGs. They enable us to extend our reach beyond what is possible through bilateral programs in areas such as HIV/AIDS and education. These organizations are also the coordinators of major global initiatives such as Global Alliance for Vaccines and Immunization and the Global Environment Facility that address critical global public goods concerns. These coordination roles encompass broader contexts such as donor coordination and harmonization under the auspices of the OECD. Multilateral organizations have been major players in resolving issues related to the provision of debt relief to developing countries. Our core contributions to these organizations also enable Canada to remain engaged in countries without a full-scale bilateral program.

As is the case for sectors and countries, the Government will pursue a more strategic approach to supporting multilateral institutions. Canada will:

- continue to promote reforms aimed at improved effectiveness as well as transparency in procurement across the multilateral system and within organizations that play an especially important role in advancing poverty reduction;
- work with other member countries and with the institutions themselves to ensure that performance shortfalls are addressed and that resources are allocated where they can have the greatest impact;
- focus greater support on those institutions that are most effective in promoting global governance and contributing to the MDGs and review Canada's contributions to those that are less effective; and
- encourage greater participation by international financial institutions, such as the World Bank, the International Monetary Fund and the regional development banks, in debt relief initiatives, in ways that safeguard their financial viability.

Canada's development cooperation program will work with Canadian organizations that can effectively contribute to the goal of poverty reduction. Through initiatives such as Canada Corps and other elements of the development cooperation program, the Government will devote significantly more resources and creative effort to encourage Canadians to join this endeavour and will leverage their expertise and skills to maximize the benefits of Canadian aid dollars.

CANADA CORPS

In 2004, the Government established Canada Corps as a new vehicle to strengthen Canada's contribution to human rights, democracy and good governance internationally.

Canada Corps will develop collaborative partnerships across government, NGOs, the private sector, and with Canadian citizens to bring greater engagement, expertise, coherence and recognition to Canadian governance interventions abroad.

Canada Corps will:

- **mobilize Canadians of all ages and backgrounds,** channelling the experience and expertise of a wide variety of governance experts from the private, public and not-for-profit sectors, combined with the energy, enthusiasm and new ideas of younger generations. Building on the excellent foundation laid by Canada's organizations active in this field, and working with these organizations, this approach will allow for partnerships with countries while allowing Canadians to experience the richness of global experiences;

- **transform existing programming,** by drawing together the many private and public sector actors to promote greater coherence in governance projects;

- **engage and communicate with Canadians,** by establishing outreach programs to promote dialogue and awareness, as well as a single point of contact for Canadians looking for information or opportunities to work or volunteer abroad on governance-related projects; Canada Corps participants will be encouraged on their return to be domestic ambassadors, using their experience to stimulate interest in Canada's global citizenship;

- **expand the base of knowledge** and best practices in governance, through research, analysis and sharing of knowledge among Canadians working in and interested in governance; and

- **brand a common identity** for Canadian excellence in governance.

In coordination with the Stabilization and Reconstruction Taskforce ("START" led by Foreign Affairs), Canada Corps will enhance its capacity to deploy governance expertise from within and outside of government. This

Members of the Canada Corps election observer mission toss their hats in support of democracy in Ukraine.

expertise will be deployed at a time, and in close coordination with other instruments of Canadian international policy, to ensure the maximum effect of our governance programming. To this end, Canada Corps will work closely with partners including CANADEM, a successful not-for-profit organization dedicated to the recruitment and mobilization of Canadian expertise abroad.

PROMOTING EFFECTIVE PARTNERSHIPS

Partnerships with civil society and the private sector in Canada and overseas have been distinctive elements of Canada's approach to development cooperation. The Government works with hundreds of partners representing non-governmental organizations, educational institutes, cooperatives, businesses, associations, unions and individuals contributing as volunteers overseas.

These partners have a demonstrated ability to contribute to the achievement of sustainable and equitable development through innovative approaches to development programming. Their programming can directly support poverty reduction and social service delivery, respond to humanitarian crises, provide policy advocacy and formulation, and transfer technology and know-how. For example, universities and colleges, both in Canada and overseas, can help build specialized capacity in developing countries in the areas of governance, health, basic education, private sector development, environmental sustainability and ensuring gender equality.

With the help of a panel of respected voluntary and private sector leaders from Canada and developing countries, CIDA will review its partnership programs with a view to promoting excellence and innovation in development cooperation.

For many Canadians, the voluntary sector is the face of Canada's development effort. Private donations for disaster relief, long-term development programs, research and volunteer-sending organizations are an important part of Canada's overall international development effort.

The Government will:

- engage Canadian civil society in its efforts to build support and capacity for international development across the country; and

- working with partners through Canada Corps and other programs, pursue a renewed and more vigorous strategy that will better define and target both programming and public engagement initiatives in order to increase aid effectiveness and deepen and broaden the scope of Canada's efforts to address the MDGs.

To engage Canadians in a genuine and ongoing dialogue on development cooperation, the Government will:

- transform the development cooperation program (both whole-of-Government activities and assistance programs) into a model of transparent reporting to Parliament and the public, with an integrated annual report and parliamentary debate, and the highest standards of public information and performance reporting;

- leverage our whole-of-Government commitment through all relevant federal departments (including Justice, Health, Heritage, Immigration, Environment) to achieve a more ambitious, whole-of-Canada engagement of all regions and parts of Canadian society; and

- significantly expand public engagement efforts. The Government will build on CIDA's Development Information Program, which supports the production of print media, radio, television and film material, as well as programs for journalists and teachers, to increase Canadians' awareness and understanding of international development issues.

LEADING-EDGE DELIVERY SYSTEM

The delivery of Canada's international cooperation program is a formidable management challenge, and the Government is firmly committed to ensuring that the Canadian delivery system is structured and organized to achieve leading-edge results in line with the strategic directions set out in this Statement. Internationally donors have agreed to harmonize their planning, monitoring and reporting with the capacities and systems of their development partners. This is essential to reduce administrative burdens while helping them to improve their capacity to manage and account for the use of resources.

From the Canadian perspective, the Government is committed to achieving and demonstrating results, in a transparent manner that meets Canadian expectations and accountability processes. This requires adherence to government contracting and other regulations, and demonstrating due diligence and responsible management of the significant resources devoted to international cooperation. CIDA will further streamline administrative procedures to support more efficient and transparent operations.

Canada has been recognized internationally as a leader in results-based development, and will build on this capacity to fully meet these management challenges. In fulfilment of commitments made by over 90 countries and over 20 international organizations in the Paris Declaration on Aid Effectiveness in March 2005, the Government of Canada will:

- ensure transparency, accountability and a results focus in its activities through all funding mechanisms including those involving national and international partners; and

- ensure fair access for Canadian expertise through transparent processes including competitive bidding. This will be closely monitored by the Government's network of Offices for Liaison with International Financial Institutions, located in Canadian missions in cities where the major international development banks are headquartered.

CIDA will intensify its work to improve the way it does business and sets service standards to guide its relations with colleagues and partners, domestic and international. These improvements will address issues from greater transparency and streamlined program and project approval processes, to response times to calls and correspondence – all with a much stronger service orientation. CIDA will not only provide an Agency-wide response and perspective on service standards and business processes, it will also engage other government departments in preparing responses as appropriate. In line with best practices in modern management, monitoring and reporting requirements will be reviewed with partners to ensure they impose the minimum burden required to meet accountability requirements and strengthen reporting against results in conformity with government-wide accountability processes.

Finally, the Government will strengthen Canada's development presence on the ground. In so doing, it will strengthen our institutional learning and memory, our flexibility and our accountability. Our system must attract, deploy and support the requisite CIDA skills, capacities and authorities where we do business. Greater focus will help ensure that overheads are kept reasonable.

CONCLUSION

Canada is poised to reclaim its rightful place in the world. As Prime Minister Martin has said, "We must seize this moment to reassert ourselves in the world stage—to speak up with a persuasive voice for equality, human rights and a fairer globalization."

The development cooperation program will be a vital instrument in making this vision a living reality for Canadians as global citizens. Canada has the capacity and the history to be among the best in the world in development, and Canadians support this priority.

The global conditions are now right for a significant breakthrough in the attempts to reduce poverty. There is now an unprecedented consensus among the developed and developing nations—centred around the Millennium Development Goals—on what needs to be done and how.

This paper sets out a new vision for Canada's development cooperation program in the new millennium, focused on reducing poverty. It calls for a national endeavour that harnesses our capacities and advances Canadian values of global citizenship.

In order to increase the effectiveness of the development cooperation program, we will focus our efforts in a few priority sectors and in a small group of countries and will engage in value-added, selective partnerships with Canadians and with the most effective multilateral institutions. To achieve our goals, we will ensure that Canada has a world-class development cooperation program, with a delivery system that is focused, flexible, transparent and accountable.

This strategy is designed to ensure that Canada's development cooperation program will be:

- clearly recognized by Canadians as representing our values and interests, drawing on what we do well while working with others;
- respected by our developing-country partners, other donors and the international community for excellence consistent with Canada's place in the world;
- delivered within the discipline of the resources that Canada can make available in meeting international commitments and Canadians' expectations; and
- a model of transparent reporting to Parliament and the public, with an annual report to Parliament and the highest standards of public information and performance reporting.

Reducing global poverty represents one of the most important and difficult challenges the world will confront between now, 2015 and beyond, but we are the first generation in human history to have the means to eliminate global poverty. Canada is prepared to act. With the energy, skills and resources of Canadians, effectively marshalled in pursuit of this goal, we *can* make a difference.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

ÉNONCÉ DE POLITIQUE INTERNATIONALE DU CANADA

Fierté et influence : notre rôle dans le monde

DÉVELOPPEMENT

Canada

MESSAGE DE LA MINISTRE

C'est avec plaisir que je vous présente le document intitulé *Énoncé de politique internationale du Canada – Fierté et influence : notre rôle dans le monde – Développement*. Il s'agit d'un plan ambitieux, mais réalisable, qui nous permettra d'accroître le rôle du Canada dans la lutte contre la pauvreté dans le monde.

De grands progrès ont été accomplis au cours des dernières années sur le plan du développement humain. Le nombre de personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour a chuté considérablement; un plus grand nombre d'enfants, surtout des filles, fréquentent l'école; et la démocratie gagne du terrain. Cependant, ces gains sont inégalement répartis : un cinquième de la population mondiale continue de lutter quotidiennement pour se loger et se nourrir tout en étant confrontés à la maladie, à l'analphabétisme, à l'oppression et à la dégradation de leur environnement.

Une pauvreté aussi grande va à l'encontre de nos valeurs les plus fondamentales que sont le respect de la personne et la justice. Il n'y a aucune raison pour qu'au XXI siècle, 500 000 femmes meurent chaque année pendant l'accouchement ou que des milliers d'enfants meurent chaque jour de maladies faciles à éviter ou à traiter. Une pauvreté aussi grande constitue pour nous tous un affront moral. Cette raison, s'il fallait en choisir une seule, motive notre action.

De plus en plus, la pauvreté pose une menace directe pour le Canada et ses alliés. Nous savons qu'il existe des liens entre l'extrême pauvreté et les États en déroute, et entre les États en déroute et la sécurité mondiale. Nous savons également que la meilleure façon d'assurer la paix est de construire un monde dans lequel les jeunes, filles et garçons, peuvent fréquenter une bonne école, obtenir un emploi intéressant, fonder une famille et élever des enfants en santé, faire entendre leur voix dans leur collectivité et laisser en héritage à leurs enfants un monde meilleur.

Nos progrès à l'égard de cette vision seront clairement mesurés en fonction des Objectifs de développement du millénaire, qui sont des cibles assorties de délais précis et axées sur la réduction de la pauvreté. Pour les atteindre, le Canada adoptera une approche stratégique qui permettra de mettre à profit les compétences canadiennes en fonction des besoins des pays en développement, tout en assurant la coordination avec d'autres donateurs. Nous concentrerons nos activités dans cinq grands secteurs. Des programmes de coopération, de pays à pays, seront concentrés dans un nombre limité de pays en développement — la majorité en Afrique — qui comptent parmi les plus pauvres, mais qui présentent de réelles possibilités en vue d'une réduction de la pauvreté.

Cette approche s'étend bien au-delà de l'aide. Nous veillerons aussi à ce que nos politiques dans d'autres secteurs, comme les négociations commerciales, appuient ces efforts. Notre tâche, à l'Agence canadienne de développement international, n'est rien de moins que de devenir le meilleur organisme de développement au monde.

Il me tarde de collaborer avec le Parlement et avec tous les Canadiens et Canadiennes afin de concrétiser notre vision.

Aileen Carroll

Aileen Carroll
Ministre de la Coopération internationale

ÉNONCÉ DE POLITIQUE INTERNATIONALE DU CANADA

Fierté et influence : notre rôle dans le monde

DÉVELOPPEMENT

Vous pouvez consulter l'Énoncé de politique internationale du Canada en ligne sur les sites www.international.gc.ca, www.acdi.gc.ca et www.forces.gc.ca

Agence canadienne de développement international (ACDI)
200, promenade du Portage
Gatineau (Québec) K1A 0G4
Canada

Téléphone :
(819) 997-5006 1 800 230-6349 (sans frais)
Ligne pour les malentendants et les personnes
ayant des difficultés d'élocution seulement :
(819) 953-5023 1 800 331-5018 (sans frais)

Télécopieur : (819) 953-6088
Site Web : www.acdi.gc.ca
Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

N° de catalogue CD4-22/2005
ISBN 0-662-68983-6

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada 2005

Imprimé au Canada

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES iv

INTRODUCTION 1

UN MONDE EN TRANSITION 3

L'ÉTAT DU DÉVELOPPEMENT : PROGRÈS ET DÉFIS 3
RELEVER LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT 5

LA VOIE VERS L'AVENIR 8

UNE APPROCHE PANGOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT 10

UNE CONCENTRATION PLUS STRATÉGIQUE 13

CONCENTRATION SECTORIELLE ACCRUE 13
Promotion de la bonne gouvernance 14
Amélioration de la santé 16
Renforcement de l'éducation de base 18
Soutien au développement du secteur privé 19
Promotion de la viabilité de l'environnement 21
Avancement vers l'égalité entre les sexes 24

CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE ACCRUE 26
Partenaires du développement 26
Autres relations bilatérales en cours 27
États en déroute et États fragiles 28
Pays à revenu intermédiaire : vers la gradation 28
Autres pays admissibles à l'aide publique au développement 29
Transition vers une plus forte concentration : les répercussions 29
Fonds canadien d'initiatives locales 30

LA COLLABORATION AVEC LES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES 31

LA PARTICIPATION DES CANADIENS AU DÉVELOPPEMENT 33

LE CORPS CANADIEN 33
FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS EFFICACES 34

UN SYSTÈME D'EXÉCUTION NOVATEUR 36

CONCLUSION 37

SIGLES ET ACRONYMES

ACDI	Agence canadienne de développement international
APD	aide publique au développement
BLIFI	Bureaux de liaison avec les institutions financières internationales
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
DSP	développement du secteur privé
FCIL	Fonds canadien d'initiatives locales
FICA	Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
MDP	Mécanisme de développement propre
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODM	Objectifs de développement du millénaire
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PIB	produit intérieur brut
PME	petite et moyenne entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE	pays pauvre très endetté
R-D	recherche-développement

Se fondant sur les principes exposés dans le *Survol* de l'*Énoncé de politique internationale du Canada*, le présent document décrit une nouvelle approche pangouvernementale en matière de coopération au développement.

Les Canadiens de toutes les parties du globe sont conscients que leur mode de vie au Canada dépend de plus en plus du succès de leurs efforts à contribuer à un monde meilleur. Notre avenir est en effet intimement lié à celui des populations qui luttent pour instaurer la démocratie et les droits de la personne, établir une gouvernance efficace et responsable, améliorer le niveau de vie et gérer l'environnement de façon durable. La population canadienne ne peut être en sécurité dans un monde instable, aspirer à la santé dans un monde frappé par la maladie ou s'attendre à être prospère dans un monde marqué par la pauvreté. Notre incapacité à réaliser des progrès significatifs à la fois sur les plans politique, économique, social et environnemental dans le monde en développement compromettra à long terme la sécurité et la prospérité du Canada.

La sécurité et le développement sont inextricablement liés. C'était là le fondement de l'analyse du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, constitué par les Nations Unies, dont le rapport de décembre 2004 précisait : « Le développement doit être la première ligne de défense d'un système de sécurité collective fondé sur la prévention. Lutter contre la pauvreté permettra non seulement de sauver des millions de vies humaines mais encore de donner aux États les moyens de combattre le terrorisme, la criminalité organisée et la prolifération. Le développement renforce notre sécurité à tous. »

Bien que nous ayons l'obligation morale de répondre aux crises humanitaires qui éclatent quand les États sont aux prises avec des conflits et le désordre généralisé, nous avons avant tout intérêt à les prévenir. Cette action préventive peut prendre diverses formes, entre autres l'aide au développement à long terme. Cette aide vise à établir des institutions publiques, une société civile et une culture politique responsable, sans lesquelles la paix, la sécurité et le développement ne peuvent être assurés de manière durable.

Cependant, la coopération au développement va au-delà de l'aide. La Commission du secteur privé et du développement des Nations Unies a noté, dans son rapport intitulé *Libérer l'entreprenariat : Mettre le monde des affaires au service des pauvres*, que même si la responsabilité première de l'atteinte de la croissance et du développement équitable incombe aux pays en développement, les pays industrialisés comme le Canada ont la responsabilité non seulement d'accroître l'aide au développement, mais aussi d'aider les pays en développement à profiter des possibilités économiques.

Les Canadiens peuvent aussi influer grandement sur les perspectives des pays en développement grâce aux politiques et pratiques gouvernementales dans des domaines tels que le commerce, les investissements, l'allégement de la dette, la propriété intellectuelle et le transfert de technologies. C'est pourquoi les plans du gouvernement en matière de coopération au développement prévoient le recours à une approche cohérente à l'égard des politiques autres que celles en matière d'aide, de sorte que la réduction de la pauvreté à l'échelle mondiale entre en ligne de compte dans les processus décisionnels de l'ensemble du gouvernement.

Pour reprendre un rôle de chef de file dans le domaine de la coopération au développement, le Canada pourra enrichir sa propre expérience internationale en appuyant un développement qui soit durable sur les plans économique, social et environnemental. D'autres pays donateurs ont reconnu le concept du développement durable et l'ont intégré dans leurs politiques et leurs programmes. Le Canada a de nombreuses années d'expérience à mettre à contribution.

Le rôle du Canada dans la coopération au développement ne peut être exclusivement défini sur la base de l'intérêt personnel. Les besoins de nos partenaires du développement, principalement dans les pays les plus pauvres, doivent constituer notre point de départ. En outre, la générosité des Canadiens, illustrée par les importantes contributions des particuliers, des organisations, des collectivités et des entreprises en faveur des victimes du tsunami survenu dans l'océan Indien, est l'un des aspects qui démontre l'appartenance du Canada, en ce XXI siècle, à la communauté mondiale. Cette appartenance se reflète

non seulement par les liens familiaux de nombreuses communautés de diaspora au Canada avec leur pays d'origine, mais aussi par l'engagement de citoyens canadiens sous forme de temps, de compétences et de ressources afin d'aider les pays qui en ont besoin.

Le présent document énonce une stratégie de maximisation de la contribution faite par le Canada et la population canadienne envers un monde plus sûr, plus sain, plus prospère et plus équitable; un monde dans lequel les progrès en matière de développement sont durables; un monde dans lequel l'Afrique occupera une place parmi les autres régions qui bénéficient de la mondialisation; un monde dans lequel le développement actuel ne mettra pas en péril l'environnement futur; un monde dans lequel toutes les filles et tous les garçons pourront aller à l'école et espérer mener en sécurité une vie saine et productive.

La politique et les programmes canadiens de coopération au développement :

- feront progresser les valeurs canadiennes de citoyenneté mondiale, d'équité et de respect de la viabilité de l'environnement, ainsi que les intérêts canadiens en matière de sécurité, de prospérité et de gouvernance;
- auront un effet concret et durable sur les principaux enjeux mondiaux du développement, exprimés dans les Objectifs de développement du millénaire (ODM);
- seront axés sur la réduction de la pauvreté au moyen d'une approche efficace et ciblée qui fera coïncider les compétences canadiennes avec les besoins des pays en développement, en coordination avec les autres donateurs;
- reconnaîtront et préconiseront des solutions durables qui tiendront compte des liens fondamentaux qui existent entre la dégradation de l'environnement, la pauvreté et l'inégalité sociale;
- mobiliseront les Canadiens afin qu'ils participent au dialogue et qu'ils contribuent à développer la capacité de la société de collaborer efficacement à la réduction de la pauvreté dans le monde.

À Palos de Agua, au Honduras, des travailleurs nettoient les filtres d'un barrage dans le cadre d'un projet d'approvisionnement durable en eau et d'assainissement.

Les Canadiens vivent dans un monde de possibilités et de défis stimulants. Ces dernières années, les tendances ont évolué à la fois de manière positive et négative. Ces tendances ne sont pas toutes nouvelles, et le monde est en constante évolution. Ce qui *est* nouveau, c'est le consensus international sans précédent sur les problèmes clés et sur ce qu'il faut faire pour les résoudre. Le cadre stratégique de ce consensus, ce sont en fait les ODM, une série d'objectifs et de buts connexes limités dans le temps envers lesquels les pays en développement et les pays développés se sont engagés en 2000. Les ODM visent à obtenir des résultats concrets, d'ici 2015, dans huit éléments fondamentaux du développement humain, et servent de critère essentiel permettant d'évaluer nos progrès et de cibler nos efforts.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU MILLÉNAIRE ET CERTAINES DES CIBLES À ATTEINDRE D'ICI 2015

1. Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes
4. Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
5. Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle
6. Arrêter la propagation du VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement, tout en ciblant la prestation de l'aide

L'ÉTAT DU DÉVELOPPEMENT : PROGRÈS ET DÉFIS

Ces dernières décennies, des progrès considérables ont été accomplis, à bien des égards, dans la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'injustice.

La démocratie et les droits de la personne ont beaucoup progressé sous l'effet de la mondialisation croissante de la société civile. Par exemple, depuis 1980, la démocratisation s'est accrue dans 81 pays, dont 33 ont connu le remplacement de régimes militaires par des gouvernements civils.

D'importants gains économiques et sociaux ont aussi été réalisés. Pendant les années 1990, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté — 1 $US par jour ou moins — a chuté de 50 % en Asie de l'Est et a diminué de 7 % en Asie du Sud. Au cours des trois dernières décennies, 57 pays, regroupant trois milliards d'habitants, ont pu réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim (ou sont en voie de le faire d'ici 2015).

Les taux d'alphabétisation et d'accès à l'éducation de base sont en hausse, notamment chez les filles et les femmes.

Malgré les progrès, les défis à relever sont de taille. Les sept grandes tendances suivantes, liées les unes aux autres, font ressortir les problèmes :

- **L'inégalité du développement.** Tandis que certaines régions du monde se sont enrichies dans les années 1990, le nombre d'Africains vivant dans l'extrême

Tendances de la pauvreté dans les régions du monde

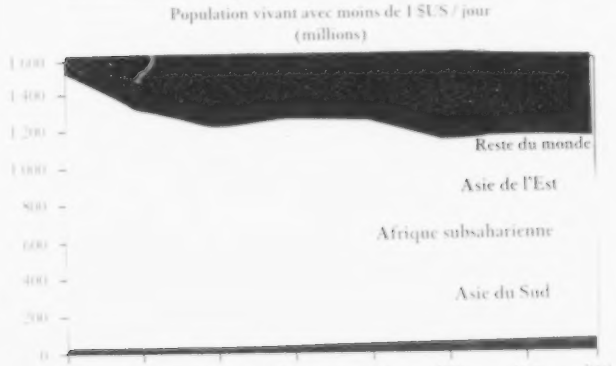

Source : Banque mondiale, 2004

pauvreté a presque doublé ces deux dernières décennies, passant de 164 millions à 314 millions, et la plupart d'entre eux vivent encore dans des régions rurales où l'accès aux services est limité.

La situation a peu de chance de s'améliorer dans l'immédiat. En 2001-2002, le produit intérieur brut (PIB) par habitant en Afrique subsaharienne a progressé seulement de 0,9 %, et on prévoit qu'il s'accroîtra de la moitié seulement de ce qu'il devrait être au cours de la prochaine décennie pour que la région atteigne le premier ODM, c'est-à-dire de réduire la pauvreté de moitié entre 1990 et 2015. En fait, selon les tendances actuelles, seuls huit des pays subsahariens ont une chance raisonnable d'atteindre leur objectif dans ce domaine.

- **La faiblesse de la gouvernance.** De nombreux États sont en déroute ou fragiles, ce qui met en danger des millions de gens. La gouvernance responsable et efficace nécessaire pour assurer les services, la sécurité et la prospérité suscite de grandes attentes. L'histoire démontre que les démocraties réussissent le mieux à le faire parce qu'elles reflètent le mieux les besoins locaux de leur population. Cependant, malgré les gains de la démocratie, 73 pays regroupant plus de 40 % de la population mondiale ne tiennent toujours pas d'élections libres, et plus de 100 gouvernements restreignent encore considérablement les libertés civiles et politiques. Un grand nombre d'États du monde sont dangereusement faibles ou fragiles, constituant un terrain fertile pour les conflits et l'extrémisme. Plus de 20 millions de personnes sont soit déplacées dans leur propre pays ou réfugiées dans d'autres pays. Sans une gouvernance démocratique saine et sans les droits de la personne sur lesquels celle-ci doit reposer, la plupart des pays auront d'immenses difficultés à concilier les défis de la mondialisation, de l'urbanisation et de la pression démographique, ce qui entraînera une grave instabilité.

Des milliers d'Haïtiens marchent dans les rues de Port-au-Prince pour réclamer la justice.

- **Les crises dans la santé.** Des millions de personnes meurent de nouvelles maladies infectieuses dans le monde entier, la plupart d'entre elles dans les pays en développement, notamment en Afrique. À l'échelle mondiale, 42 millions de personnes (dont les deux tiers en Afrique subsaharienne) sont porteuses du virus du VIH/sida et 28 millions en sont mortes. En Afrique subsaharienne, l'épidémie touche de plus en plus les femmes : 76 % des jeunes qui sont infectés sont des femmes. Beaucoup craignent une nouvelle vague massive de la maladie en Asie de l'Est et en Asie du Sud. Les maladies infectieuses qui apparaissent tout d'abord dans les pays en développement posent également une menace pour le monde entier, comme en témoigne la flambée de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) en 2003.

- **Le manque d'accès à l'éducation.** L'éducation est la clé d'un avenir plus prometteur pour des millions de personnes dans les pays en développement. Bien que des progrès aient été enregistrés — plus de 84 % des enfants du monde fréquentent maintenant l'école —, il faut en faire davantage. Plus de 800 millions de personnes sont illettrées et 115 millions d'enfants, la plupart étant des filles, ne sont jamais allés à l'école.

- **La pression démographique – des jeunes sans travail.** Bien que l'on s'attende à ce que la croissance de la population se stabilise d'ici le milieu du siècle, deux milliards de personnes — dans les pays en développement pour la plupart — s'ajouteront d'ici les 25 prochaines années aux six milliards actuels. Avec cette hausse de la population, un grand nombre de jeunes chercheront un emploi et voudront profiter des avantages de la mondialisation dans les prochaines années.

- **L'inégalité entre les sexes.** Les femmes et les filles se heurtent toujours à des obstacles importants dans les pays en développement — par exemple, seulement 60 % des jeunes femmes sont alphabétisées, comparativement à 80 % des jeunes hommes. Trop souvent, les femmes possèdent moins de biens économiques que les hommes, qu'il s'agisse par exemple de terres, de capital, de crédit ou de compétences monnayables. En outre, elles ont moins accès à l'éducation et aux services de santé. Les lois ou les pratiques, ou les deux, peuvent donner lieu à de telles disparités. En devenant autonomes, les femmes peuvent réaliser des progrès dans de nombreux secteurs, notamment la réduction de la pauvreté. En effet, à mesure que les femmes se prennent en charge, l'accroissement de la population ralentit, la santé des enfants et des mères s'améliore et un plus grand nombre de membres de la société peuvent participer pleinement aux activités de leurs collectivités.

- **Les stress environnementaux et la pression sur les biens communs mondiaux.** La dégradation de l'environnement et l'utilisation non durable des ressources naturelles touchent, de façon disproportionnée, les populations les plus pauvres du monde, souvent parce que ces populations sont celles qui dépendent le plus directement de leur environnement naturel pour leur survie. Par ailleurs, la pauvreté contribue à la dégradation de l'environnement, ce qui crée un cercle vicieux.

Malgré le fait que les pauvres soient les personnes les moins responsables de la menace que constituent les changements climatiques causés par l'homme, ils font partie de ceux qui sont les plus susceptibles d'être directement et immédiatement touchés par cette menace. La désertification et la sécheresse, surtout en Afrique, ont des répercussions sur la santé, la nutrition et l'agriculture, et peuvent entraîner le déplacement et la migration de populations. La perte de diversité biologique peut amener la perte de modes de subsistance et de possibilités. S'attaquer à ces défis au moyen d'une gestion durable des ressources naturelles et de la mise en valeur des écosystèmes dans les prises de décisions peut permettre de réduire la pauvreté et d'atteindre les ODM.

De nombreuses questions environnementales concernent les pays du monde entier. Notre mode de gestion de l'environnement naturel mondial (y compris la biodiversité, les océans et les forêts) et notre lutte contre les changements climatiques influeront sur la qualité de vie au Canada ainsi que notre avenir économique.

RELEVER LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT

Un partenariat mondial pour le développement. En raison de la mondialisation, nous ne pouvons ignorer la pauvreté bien enracinée dans laquelle vivent les pays en développement. Reconnaissant cette réalité, la communauté internationale s'est regroupée en se fixant l'objectif commun de développement qu'est la réduction de la pauvreté et est parvenue à mieux comprendre les politiques et les pratiques requises pour atteindre cet objectif. Il fallait d'abord se rendre compte que la réduction de la pauvreté, si l'on veut qu'elle soit durable, ne peut se définir uniquement en fonction de niveaux de revenus; elle englobe aussi le développement social inapproprié et inégal.

La communauté internationale a fixé le délai de réalisation des ODM à 2015, soit d'ici dix ans. Cependant, sans une plus grande concertation de la part des pays en développement et des pays développés, les chances d'atteindre ces ODM sont minces. Pour accélérer les progrès, il faut que les pays donateurs et les pays en développement reformulent leurs politiques et adhèrent au partenariat établi à la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey, au Mexique, en 2002.

Dans le contexte du consensus de Monterrey, les pays en développement se sont engagés à prendre en charge leurs politiques de développement et à voir, notamment, à ce que les structures de gouvernance soutiennent la réduction de la pauvreté en habilitant les citoyens à orienter et à prendre part au processus de développement. Ce consensus vise également la création d'un environnement plus propice au développement du secteur privé, qui est essentiel à la production de ressources pour le développement social. D'autre part, les donateurs ont pris l'engagement d'appuyer les pays en développement qui cherchent à atteindre cet objectif et qui mettent en place des politiques responsables. Les donateurs ont aussi décidé d'accroître le volume et la prévisibilité de leur aide publique au développement (APD), d'harmoniser leurs efforts et d'améliorer la cohérence de leurs politiques au-delà du secteur de l'aide, qui ont des répercussions sur les perspectives d'avenir des pays en développement.

Une approche nationale intégrée pour le développement. Les efforts globaux du Canada en matière de coopération au développement font intervenir de nombreux acteurs et instruments pour répondre aux besoins en développement, et ces efforts mettent à contribution les capacités de notre pays dans bien d'autres domaines que celui de l'aide.

Le Canada a réalisé de grands progrès dans le recours à des instruments autres que l'aide afin d'appuyer les objectifs de coopération au développement. À titre d'exemples, mentionnons l'allégement de la dette, la baisse des tarifs douaniers destinée à améliorer l'accès qu'ont les pays en développement aux marchés canadiens, et la *Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique*. Celle-ci permettra de fournir des médicaments peu coûteux aux pays en développement, ce qui les aidera à lutter contre le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) est l'organisme gouvernemental responsable de l'aide au développement. Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) joue un rôle prépondérant pour ce qui est de soutenir les capacités de recherche dans les pays en développement. Mais cet engagement va bien au-delà du travail de ces deux organisations. Le ministère des Finances et Affaires étrangères Canada gèrent des parts substantielles des dépenses du gouvernement en matière d'aide internationale. Le ministère des Finances joue un rôle clé dans les initiatives internationales du Canada qui visent à alléger le fardeau insoutenable de la dette des pays en développement. Nombre d'autres ministères et organismes fédéraux contribuent également à la prestation de l'aide canadienne au développement.

En matière d'aide, le programme actuel de l'ACDI vise entre autres à répondre aux besoins humains fondamentaux, notamment l'amélioration de la santé, la lutte contre le VIH/sida et le soutien à l'éducation de base. Ces éléments ont représenté 46 % du budget du programme d'aide de l'ACDI, qui s'élevait à 2,24 milliards de dollars en 2003-2004. La gouvernance est la deuxième composante en importance, ayant représenté 18 % du budget de l'ACDI pour 2003-2004. Sur le plan géographique, c'est l'Afrique qui reçoit, tous mécanismes d'exécution confondus, la plus grande part du budget de l'ACDI, soit près de 39 % en 2003-2004, pour un total de 1,1 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 60 % depuis 1999-2000. Ces dernières années, les pays en crise, à savoir l'Afghanistan, Haïti et l'Irak, ont reçu une part croissante des ressources d'aide. En 2004-2005, ils ont été trois des quatre plus grands bénéficiaires de l'aide bilatérale canadienne. L'aide humanitaire affectée aux besoins urgents représente habituellement plus de 150 millions de dollars par année. Ce chiffre sera beaucoup plus élevé en 2004-2005 en raison des besoins sans précédent qu'a suscités le tsunami dans l'océan Indien, et de la réponse canadienne.

Financement de l'aide internationale selon le ministère

Le budget 2005-2006 totalise 3,6 milliards de dollars

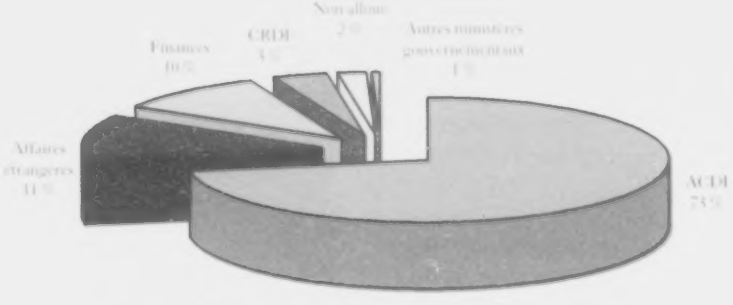

Source : données provenant du ministère des Finances, 2005

L'amélioration de l'efficacité de l'aide. Pour atteindre les ODM, il est tout aussi important de modifier les politiques, afin de renforcer l'efficacité de l'aide canadienne au développement à la lumière des leçons dégagées d'une évaluation critique de l'expérience. *Le Canada contribue à un monde meilleur – Énoncé de politique en faveur d'une aide internationale plus efficace*, que l'ACDI a publié en 2002, place les principes de l'efficacité de l'aide — la prise en charge locale, des partenariats plus étroits, l'harmonisation entre les donateurs, la cohérence des politiques et l'approche axée sur les résultats — au cœur du programme canadien de coopération au développement. Le Canada s'est aussi engagé, avec d'autres donateurs, à augmenter l'efficacité de l'aide en réduisant l'aide « liée » — la pratique selon laquelle une certaine partie de l'argent destiné aux programmes et aux projets doit être dépensée en biens et services fournis par le pays donateur du financement.

Le principal défi consiste maintenant à mettre ces principes en pratique. Malgré les progrès réalisés dans les approches de la programmation et dans l'établissement de systèmes pour la gestion des risques et la gestion axée sur les résultats, nous devons améliorer davantage l'efficacité de la coopération au développement du Canada. Le gouvernement se préoccupe avant tout de la fragmentation du programme d'aide du Canada, en particulier des programmes bilatéraux (de pays à pays). Notre programme est beaucoup plus diversifié que celui des autres donateurs; le Canada fournit actuellement de l'aide à 155 pays. Bien que l'accumulation des programmes se justifie (du fait, par exemple, que le Canada souhaite aider les pays de l'ancien bloc de l'Est), l'aide bilatérale fournie à de nombreux pays est désormais trop modeste pour contribuer de manière significative à la réalisation des ODM. Parmi ces 155 pays, 18 seulement reçoivent une aide évaluée à plus de 10 millions de dollars par an, et près de 90 reçoivent moins de 5 millions de dollars par an, dont 54 ont obtenu moins de 1 million de dollars en 2003-2004.

En quoi cette fragmentation de l'aide est-elle un obstacle à notre efficacité ? Tout d'abord, la multiplication des programmes-pays limite la capacité des Canadiens à développer, dans un pays donné, les connaissances et les relations qui permettraient de garantir que notre aide est utilisée efficacement. Le développement se concrétise sur le terrain, dans les pays mêmes, dont chacun est caractérisé par une population, des institutions, un contexte culturel et un milieu physique qui lui sont propres. De plus, la prolifération des programmes de faible envergure, visant des secteurs ou des pays, réalisés par les donateurs suppose une coordination plus poussée et des frais plus importants pour les pays bénéficiaires. En effet, leurs institutions déjà mises à rude épreuve doivent assurer la coordination et l'administration d'une multitude de projets, dont chacun est régi par des exigences particulières en matière de planification, de mise en œuvre et d'établissement de rapports. Par ailleurs, nous ne pouvons pas profiter d'économies d'échelle en ce qui concerne nos propres frais de gestion et les frais généraux. C'est pour ces raisons que la communauté internationale a eu tendance à essayer de réduire les chevauchements, à diviser le travail plus efficacement et à réduire le fardeau administratif des pays en développement, tout en adaptant davantage les programmes d'aide aux priorités cernées et gérées par les pays en développement eux mêmes.

Le gouvernement est résolu à faire du Canada un partenaire majeur sur le plan de la coopération au développement, grâce à la qualité, à l'orientation et à la vigueur de nos efforts, dans le domaine de l'aide et bien au-delà. Pour ce faire, le gouvernement :

- intégrera pleinement la coopération au développement dans le cadre de la politique internationale du Canada;
- assurera la cohérence des politiques d'aide et des autres politiques qui influent sur le développement;
- établira un juste équilibre au sein des mécanismes d'exécution de l'aide et entre ces derniers — bilatéraux, multilatéraux et partenariats — en vue de mener à bien l'ensemble de nos objectifs;
- concentrera les programmes bilatéraux dans un nombre plus restreint de secteurs et de pays;
- soutiendra davantage les organisations multilatérales qui sont le mieux en mesure de promouvoir la gouvernance mondiale et de contribuer à l'atteinte des ODM;
- mettra davantage à contribution les Canadiens et la société civile, en tant que partenaires du développement, par l'intermédiaire du Corps canadien et d'autres programmes;
- assurera l'efficacité et la durabilité de la coopération au développement grâce à une agence de coopération au développement novatrice.

Cette stratégie est basée sur une série de principes directeurs :

- les principes de la prise en charge locale, de l'amélioration de la coordination entre les donateurs et de l'approche axée sur les résultats qui régissent l'efficacité de l'aide (exposés dans *Le Canada contribue à un monde meilleur – Énoncé de politique en faveur d'une aide internationale plus efficace* publié par l'ACDI en 2002);
- l'engagement du Canada à l'égard d'un multilatéralisme efficace comme base d'un engagement véritable à l'échelle mondiale pour ce qui est des principaux enjeux;
- l'engagement du gouvernement à l'égard de partenariats efficaces, approche qui met en valeur le rôle essentiel que jouent la société civile et le secteur privé dans les pays en développement et au Canada;
- la cohérence entre les politiques et interventions du gouvernement en matière d'aide et dans d'autres domaines, l'objectif étant de réduire de façon durable la pauvreté à l'échelle mondiale.

Une nouvelle approche du développement qui accroît considérablement l'efficacité de l'aide permet au Canada de consolider sa contribution à l'atteinte des ODM. À cette fin, grâce à sa situation financière de plus en plus robuste, le gouvernement a pu accroître son APD et d'autres formes d'aide internationale. En 2004-2005, il a alloué 3,74 milliards de dollars à l'aide internationale, y compris une contribution extraordinaire au titre de l'aide humanitaire en réponse à la catastrophe du tsunami dans l'océan Indien. Même en excluant cette contribution, le montant alloué dépasserait de 21 % celui de l'exercice précédent.

À l'appui de l'engagement à long terme du Canada à l'égard de l'objectif convenu mondialement, qui est de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'APD :

- le gouvernement s'est engagé à au moins doubler, par rapport à 2001, l'aide internationale du Canada. Celle-ci atteindra plus de 5 milliards de dollars par an d'ici 2010, une importance accrue étant accordée à l'Afrique. D'ici 2008-2009, l'aide du Canada à ce continent doublera par rapport à son niveau de 2003-2004;
- aujourd'hui, nous nous engageons à maintenir les augmentations continues au-delà de 2010 et à accélérer le taux de croissance prévu pour l'aide internationale, au fur et à mesure que s'améliorera notre situation financière.

L'aide humanitaire demeurera un élément clé de l'engagement international du Canada. Pour s'assurer que l'aide canadienne est opportune, appropriée, conforme aux principes et aux bonnes pratiques d'action humanitaire, et efficace lorsqu'il s'agira de fournir des secours d'urgence et la stabilisation voulue aux personnes touchées par des situations de crise, de conflit et de catastrophe naturelle, le gouvernement :

- adoptera une stratégie de réponse humanitaire intégrée mettant à contribution tous les ministères pertinents, notamment Affaires étrangères Canada, la Défense nationale, Citoyenneté et Immigration Canada et l'ACDI;
- fera participer les Canadiens, conformément à la nécessité de garantir l'efficacité, afin de maximiser l'ampleur et la portée des contributions humanitaires du Canada.

UNE APPROCHE PANGOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Un aspect important de l'accroissement de l'efficacité de la contribution internationale du Canada consistera à renforcer la cohérence des politiques et interventions gouvernementales, tant celles liées à l'aide que celles dans d'autres domaines, dans l'objectif de réduire la pauvreté mondiale.

L'allégement de la dette est un engagement concret et important d'aide financière. Il permet de libérer les ressources des pays en développement en vue de la réduction de la pauvreté, du développement social et de l'amélioration de la gouvernance. Le Canada renouvelle son leadership dans ce dossier. Grâce à des initiatives multilatérales et bilatérales, nous avons allégé le fardeau de la dette de pays pauvres qui ont de la difficulté à se relever — tout récemment Madagascar, l'Éthiopie, le Ghana et le Sénégal. Dans le budget de 2005, le gouvernement consacre 172 millions de dollars à une nouvelle initiative canadienne d'allégement de la dette et 34 millions aux pays les plus lourdement endettés. Les pays admissibles sont ceux qui ont complété le processus relatif à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), ainsi que d'autres pays pauvres qui disposent de systèmes de gestion des dépenses publiques suffisamment solides pour utiliser à bon escient ces économies, au profit du développement. Les pays admissibles doivent également présenter un bon dossier sur le plan des droits de la personne. Au total, la remise de la dette s'élèvera à plus de 1 milliard de dollars.

Pour encourager l'accélération de l'allégement de la dette par l'intermédiaire du système multilatéral et un allégement plus généreux en faveur des PPTE, le gouvernement :

- continuera d'alléger la dette de façon à entraîner une hausse nette des flux à destination des pays en développement, à traiter de façon équitable les pays autres que les PPTE et à préserver les mesures incitatives de la réforme économique et d'une meilleure gouvernance;

- représenté par le ministre des Finances, incitera la communauté internationale, y compris par l'intermédiaire du G7, à rendre accessibles les initiatives d'allégement de la dette à d'autres pays pauvres. Cela comprend le fait d'encourager la participation accrue des institutions financières internationales à ces initiatives, notamment la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les banques régionales de développement, tout en protégeant leur viabilité financière. Diverses propositions sont actuellement à l'étude, et le Canada s'efforcera d'établir avec d'autres un consensus en vue d'adopter la meilleure et la plus efficace des démarches.

© ACDI/David Trattles

Un membre de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) des Forces canadiennes assure une aide humanitaire à la population du Honduras après le passage de l'ouragan Mitch.

Pour assurer la cohérence entre, d'une part, ses politiques et interventions d'aide internationale et, d'autre part, celles liées à d'autres domaines qui ont une incidence sur les pays en développement, le gouvernement :

- engagera une interaction bien plus énergique, dans les deux sens, entre les objectifs du développement et les programmes internationaux du Canada en matière de commerce, d'environnement, de santé et de justice et dans d'autres domaines importants. Les crises dans le secteur de la santé, le manque d'accès à

UNE APPROCHE PANGOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT

l'éducation, la faible gouvernance et la stagnation économique demeurent les causes fondamentales de la pauvreté. On ne peut vaincre la pauvreté sans s'attaquer à chacun de ces problèmes;

- mettra sur pied des cadres pangouvernementaux plus solides en vue d'une coopération responsable avec les pays à revenu intermédiaire dans lesquels les programmes de coopération au développement ne conviennent plus. Pour assurer l'engagement canadien continu dans des pays clés et dans des économies émergentes, les ministères et organismes pertinents du gouvernement seront les points de contact principaux en matière d'engagement dans ces pays;

Dans un camp pour personnes déplacées, des représentants de CARE (Indonésie) montrent aux résidants comment obtenir de l'eau potable, suite au tsunami dans l'océan Indien.

- maintiendra l'engagement pangouvernemental direct et soigneusement ordonné dans un nombre choisi d'États en déroute et d'États fragiles dans lesquels le Canada dispose d'une base de participation et peut chercher à faire une différence visible durable (p. ex. Haïti, l'Afghanistan et la région du Darfour, au Soudan);

- consacrera au moins 5 % de ses investissements en recherche-développement (R-D) à une approche axée sur les connaissances pour ce qui est des problèmes auxquels sont confrontés les pays en développement. Le conseiller scientifique national du Canada collabore avec le milieu de la recherche afin de trouver les mesures additionnelles que nous pouvons prendre pour appliquer les résultats de la R-D aux défis que doivent relever les pays en développement, qu'il s'agisse de technologies d'apprentissage, d'environnement ou de sciences de la vie;

- intégrera davantage les meilleures pratiques et les recherches stratégiques du CRDI, reconnu mondialement, dans les politiques et les programmes de l'ACDI.

Reconnaissant que l'entreprise et les marchés à tous les niveaux doivent susciter la croissance économique, la Commission du secteur privé et du développement des Nations Unies a souligné le fait que « les gouvernements des pays développés ont un rôle prédominant dans la création et le maintien d'un environnement mondial positif [...] (et) doivent encourager l'instauration d'un environnement macroéconomique et de politique porteur au niveau international ».

Le commerce a façonné le développement et la prospérité des Canadiens, qui sont donc tenus et ont la capacité de partager les possibilités qu'offre un marché véritablement mondial. Le Canada a été l'un des premiers à mettre sur pied un système commercial international fondé sur des règles.

Pour que les personnes démunies des pays en développement puissent bénéficier des possibilités à l'échelle mondiale, il leur faut disposer des moyens et d'un environnement ouvert dans lequel ils pourront y participer.

Pour faire en sorte que les marchés profitent aux populations pauvres des pays en développement, le gouvernement :

- s'emploiera à améliorer la capacité des exportateurs des pays en développement à accéder aux marchés canadiens et mondiaux;

- augmentera les partenariats de R-D avec les pays en développement;

- poursuivra ses démarches pour qu'une conclusion fructueuse soit trouvée dans le contexte du cycle de négociations commerciales de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

UNE APPROCHE PANGOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le Canada participe à la promotion d'une intervention multilatérale efficace face aux problèmes environnementaux dans le monde. Il reconnaît les différentes capacités et responsabilités des pays à l'égard d'enjeux comme les changements climatiques. Pour aider les pays en développement à s'attaquer à ces enjeux, le gouvernement, en plus d'appuyer les capacités locales au moyen de programmes de soutien direct :

- veillera à ce que les considérations environnementales mondiales intègrent plus efficacement les priorités des pays en développement en matière de développement et de réduction de la pauvreté ;

- continuera de créer des liens entre pays industrialisés et pays en développement clés, afin de mettre en place un plan international crédible sur les changements climatiques, plan qui favorise la croissance économique durable, le développement et le transfert de technologies, ainsi qu'un marché international d'échange de droits d'émission de carbone qui soit solide et efficace, un plan qui offre un équilibre entre la nécessité de s'adapter aux changements climatiques et les mesures d'atténuation.

Bien que la coopération au développement contribue à la prospérité et à la sécurité grâce au développement à long terme, lequel contribue à réduire la pauvreté, elle fournit également un soutien axé sur les besoins immédiats en matière de paix et de sécurité. Comme dans le cas d'Haïti, de l'Afghanistan et d'autres pays, la coopération au développement continuera de faire partie intégrante de la réponse du gouvernement aux situations de crise.

Le gouvernement doit cependant disposer de différents outils pour respecter ses priorités dans les domaines du développement et de la paix et la sécurité. En effet, le développement à long terme requiert une source de financement prévisible et stable pour être efficace. Afin d'appuyer les pays en crise, il faut des mécanismes de financement souples à décaissement rapide.

Pour répondre à ces besoins, l'enveloppe de l'aide internationale est restructurée, dans le budget de 2005, en cinq comptes distincts consacrés respectivement au développement, aux institutions financières internationales, à la paix et à la sécurité, aux crises, et à la recherche sur le développement. La majeure partie des ressources est allouée au compte du développement.

Ce cadre de gestion vise à établir une approche coordonnée relativement à l'aide internationale du Canada et met en place un processus transparent d'affectation des nouvelles ressources. Étant donné qu'il tient compte du fait qu'une aide internationale efficace exige des rapports à long terme avec les partenaires du développement, ce cadre prévoit une plus grande prévisibilité budgétaire et une stabilité accrue au chapitre des programmes, tout en permettant au Canada de réagir en cas de crises imprévues, comme le tsunami survenu dans l'océan Indien.

Éléments de l'enveloppe de l'aide internationale

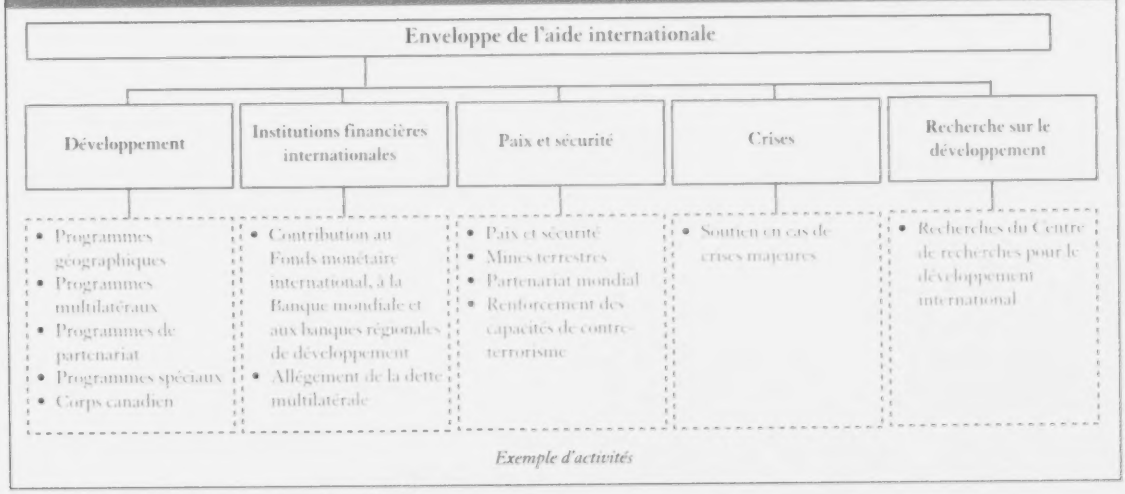
Enveloppe de l'aide internationale
Développement
Institutions financières internationales
Paix et sécurité
Crises
Recherche sur le développement
• Programmes géographiques
• Programmes multilatéraux
• Programmes de partenariat
• Programmes spéciaux
• Corps canadien
• Contribution au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale et aux banques régionales de développement
• Allégement de la dette multilatérale
• Paix et sécurité
• Mines terrestres
• Partenariat mondial
• Renforcement des capacités de contre-terrorisme
• Soutien en cas de crises majeures
• Recherches du Centre de recherches pour le développement international
Exemple d'activités

Source : *Le plan budgétaire de 2005*, ministère des Finances Canada

UNE CONCENTRATION PLUS STRATÉGIQUE

Pour accroître l'efficacité de l'aide canadienne, le gouvernement s'assurera que les politiques et pratiques en matière d'aide sont bien alignées sur celles des pays en développement et adéquatement harmonisées avec celles de tous les donateurs. Il nous faut d'abord aligner nos propres processus de planification sur les ODM, dans le cadre d'un effort international coordonné et de grande envergure. Au moyen de conditions et de mesures de sauvegardes appropriées, nous fournirons, en collaboration avec les autres donateurs, un plus grand soutien budgétaire aux programmes généraux et thématiques directement liés aux objectifs et priorités qu'auront établis les pays en développement qui sont nos partenaires.

Il est essentiel de mieux cibler les ressources financières de l'aide canadienne pour accroître les retombées et l'efficacité de la coopération au développement. Cela signifie que nous devons concentrer nos efforts et nos ressources sur un nombre restreint de secteurs et de pays. De plus, pour maintenir une concentration stratégique dans ses programmes bilatéraux, le gouvernement cherchera l'équilibre optimal au sein des divers mécanismes et instruments d'exécution et entre ces derniers.

CONCENTRATION SECTORIELLE ACCRUE

L'aide canadienne au développement est fournie de différentes façons, qu'il s'agisse de secourir des sinistrés ou de donner des conseils d'ordre constitutionnel. La spécialisation plus poussée des donateurs permettra d'améliorer l'efficacité de nos efforts collectifs en matière de développement.

L'aide canadienne, tout en continuant à revêtir diverses formes, orientera ses programmes dans cinq secteurs liés directement à l'atteinte des ODM, notamment la bonne

CRITÈRES DE LA CONCENTRATION SECTORIELLE

Les critères suivants ont servi à désigner cinq secteurs de programmation et un thème transversal, qui constituent les principaux domaines de concentration de la coopération canadienne au développement :

- **Possibilité d'accélérer la réalisation des Objectifs de développement du millénaire.** La tâche la plus importante a consisté à cerner les domaines de programmation potentiels qui contribueraient le plus à l'atteinte des Objectifs de développement du millénaire (ODM). Il est impossible de réduire de moitié le nombre de personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté sans assurer une croissance économique soutenue, durable et généralisée, qui dépend du bon rendement du secteur privé et d'une gestion durable de l'environnement. La santé et l'éducation de base, en plus de coïncider avec des ODM bien précis, sont aussi des conditions préalables essentielles à une croissance économique soutenue. En même temps, l'expérience a montré que le développement économique et social soutenu ne peut être envisagé dans des sociétés qui sont mal gouvernées, d'où l'insistance sur la gouvernance pour aider à renforcer la capacité des institutions publiques. D'après l'expérience, pour que les initiatives de développement permettent d'atteindre des objectifs de plus grande envergure, l'égalité entre les sexes doit être intégrée dans tous les programmes et projets.

- **Besoins et priorités des pays en développement.** Les domaines de programmation potentiels ont été déterminés en fonction des priorités locales, comme l'énonçaient les stratégies nationales de réduction de la pauvreté d'un grand nombre de pays en développement qui sont les principaux partenaires du Canada. Ils ont aussi été révisés à la lumière des besoins des pays, exprimés dans des dialogues permanents entre les représentants des pays en développement (y compris la société civile) et le personnel de l'ACDI sur le terrain. Les besoins et priorités des pays en développement correspondaient étroitement aux secteurs et thèmes proposés ci-dessus. Ces domaines sont en effet importants pour les populations des pays en développement qui considèrent le Canada comme un partenaire pour la coopération.

- **Possibilité pour les Canadiens d'ajouter de la valeur.** Afin de maximiser l'efficacité et de coordonner les efforts des différents acteurs, les programmes devraient être concentrés dans les secteurs dans lesquels le Canada possède un avantage comparatif et a la capacité de jouer un rôle utile, relativement aux besoins locaux, et harmonisé avec les contributions d'autres donateurs. Des exemples précis de ces créneaux canadiens figurent dans les sections portant sur chacun des secteurs et thèmes proposés.

gouvernance, la santé (particulièrement la lutte contre le VIH/sida), l'éducation de base, le développement du secteur privé et la viabilité de l'environnement. L'égalité entre les sexes sera un thème transversal systématique de tous nos programmes dans ces cinq grands secteurs, appuyant ainsi directement les ODM. En outre, l'égalité entre les sexes, comme thème, nous aidera à concentrer davantage notre attention sur la sélection et l'élaboration d'initiatives particulières. Dans chacun des cinq secteurs, les programmes canadiens seront axés sur des domaines précis, choisis en fonction des besoins prioritaires locaux et de la capacité du Canada à apporter une contribution optimale. Cela se fera en étroite coordination avec d'autres partenaires, y compris les organismes donateurs.

Promotion de la bonne gouvernance

Le Canada aidera les pays, en particulier par l'intermédiaire du Corps canadien et d'autres mécanismes de programmation, à mettre en place les conditions permettant un développement sûr et équitable, en encourageant la gouvernance et en faisant porter les efforts canadiens sur la démocratisation, les droits de la personne, la primauté du droit, le renforcement des capacités du secteur public et la prévention des conflits.

La réduction durable de la pauvreté passe par la sécurité et l'introduction de structures et de procédés favorables à la bonne gouvernance. Les sociétés bien gouvernées établissent les cadres juridiques et réglementaires et les normes nécessaires à l'investissement privé et à la croissance économique. Elles établissent aussi les institutions, les systèmes et les pratiques qui font en sorte que les services de base, par exemple les réseaux de santé et d'éducation, sont vraiment réceptifs aux besoins locaux et rendent compte à la population locale de leur rendement. La bonne gouvernance est une condition fondamentale à l'atteinte des ODM et au maintien des résultats connexes.

> *« La meilleure façon de protéger la sécurité de la personne est d'élaborer des [...] systèmes nationaux de justice dans le cadre de l'édification d'un appareil judiciaire international pour le XXI^e^ siècle, et qui englobe l'utilisation, pour les États démocratiques et protecteurs des droits, de chartes des droits, la protection des minorités, une magistrature indépendante, la liberté de la presse, la protection des droits de la personne, la transparence, l'imputabilité et un gouvernement responsable. »*
>
> L'honorable Irwin Cotler, ministre de la Justice, janvier 2005

Un aspect important du consensus de Monterrey et des tendances émergentes en développement dans une perspective plus générale, a été l'importance accrue qu'ont accordée les pays en développement à une gouvernance propre, transparente et responsable. Par exemple, le premier des huit principes régissant le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est la bonne gouvernance en tant qu'exigence de base pour la paix, la sécurité et le développement politique et socioéconomique durable. Dans la plupart des pays en développement qu'on pourrait considérer comme d'éventuels partenaires du Canada à long terme pour le développement (dont les critères sont énumérés dans la section sur la concentration géographique), les programmes liés à la gouvernance ont été désignés comme étant l'un des quelques secteurs à haute priorité pour la coopération au développement.

Grâce à l'engagement du Canada à l'égard de la tolérance et du multi-culturalisme, d'un système fédéral fondé sur la diversité, d'institutions publiques solides et d'une société civile dynamique, les Canadiens sont bien préparés pour appuyer

© ACDI/Stephanie Colvey

Un villageois de Bocolelo, au Timor-Leste, participe à une simulation d'élections ayant pour but de rassurer les électeurs quant au fait que leur bulletin de vote sera déposé dans le plus grand secret le jour des élections, et ce, sans crainte de représailles.

les efforts des pays en développement visant à améliorer la gouvernance. En particulier, le Canada dispose des avantages suivants : une vaste expérience en ce qui concerne les partis démocratiques, les élections et les assemblées législatives; un engagement démontré au regard des normes internationales des droits de la personne; des institutions et des organisations non gouvernementales crédibles qui œuvrent dans le domaine des droits de la personne; des compétences liées à l'égalité entre les sexes dans la formulation de lois et de politiques; de l'expérience et des capacités en matière de protection des enfants; un double système juridique fondé sur la common law et le code civil, ainsi qu'une solide réputation internationale en raison des travaux réalisés sur la réforme juridique et judiciaire; une solide expérience et réputation dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits; des compétences liées aux ressources environnementales et naturelles dans la formulation de lois, de politiques et de pratiques d'évaluation environnementale.

Avec le soutien du Canada, les pays en développement se sont efforcés de mettre en place des institutions stables et efficaces, d'améliorer la gestion de leur secteur public, de réformer leurs systèmes juridique et judiciaire, de protéger les droits de la personne, y compris ceux des enfants, de renforcer la société civile et de mener des opérations de consolidation de la paix à la suite de conflits. Les élections de 2004 en Ukraine ont montré ce que peut apporter la participation internationale, soit aider à faire pencher la balance lorsque la démocratie est mise en péril.

La gouvernance est un vaste domaine. Nous nous concentrerons sur certains secteurs, en tenant compte des critères de contribution aux ODM, des besoins et des priorités des pays, et du rôle essentiel que tient le Canada.

Le Corps canadien incitera les Canadiens à promouvoir la bonne gouvernance à deux niveaux : celui de l'État — gouvernements, tribunaux et élections; et celui des institutions qui sous-tendent la réussite de toute société — systèmes de santé, d'éducation, d'administration de la justice, de développement social, de viabilité de l'environnement, et relations entre l'État et les citoyens (voir p. 33 pour plus d'information sur le Corps canadien).

Les programmes en matière de gouvernance, réalisés par l'intermédiaire du Corps canadien et d'autres mécanismes d'aide, porteront sur cinq grandes questions :

- **La démocratisation.** Depuis une dizaine d'années, le Canada appuie très concrètement la démocratie électorale sur la scène internationale, et plus récemment en Ukraine et en Irak. Les programmes de démocratisation porteront sur le renforcement des institutions et pratiques démocratiques, entre autres les systèmes électoraux et législatifs, sur l'engagement des citoyens (en particulier les femmes) et sur le rôle de la société civile dans le processus politique.

- **Les droits de la personne.** Pour parvenir à réduire la pauvreté, il faut comprendre les problèmes que posent la discrimination et la marginalisation. Les programmes à ce chapitre viseront à appuyer la promotion et le respect des droits de la personne, notamment ceux des femmes et des enfants, surtout s'ils sont victimes d'un conflit, d'actes de violence liés au sexe et de catastrophes naturelles. Le Canada possède une longue histoire quant aux efforts de développement axés sur les enfants marginalisés, qui sont souvent hors de la portée des programmes courants de développement. Le gouvernement tablera sur l'expérience acquise, sur la recherche et sur les outils élaborés ces dernières années au chapitre de la protection de l'enfant.

- **La primauté du droit.** Se fondant sur les solides capacités et la réputation internationale du Canada en la matière, les programmes appuieront la réforme juridique et judiciaire et mettront plus particulièrement l'accent sur les institutions, y compris le renforcement des compétences des avocats, des régimes judiciaires et des systèmes d'aide juridique.

- **Le renforcement des institutions et des capacités du secteur public.** Le développement sera fructueux dans la mesure où le secteur public est efficace, comme le démontre l'expérience au Canada. Les programmes appuyés par le Canada contribueront à mettre en place les institutions fondamentales ainsi que les compétences techniques et de gestion nécessaires, notamment en ce qui concerne la surveillance, la reddition des comptes et la lutte contre la corruption.

- **La prévention des conflits, la consolidation de la paix et la réforme du secteur de la sécurité.** Le gouvernement reconnaît que la reconstruction après un conflit est bien plus coûteuse que ne le sont les programmes

efficaces de coopération au développement qui réduisent la pauvreté, les inégalités, la marginalisation et la détérioration de l'environnement. C'est pourquoi nous contribuons déjà à la prévention des conflits, à la réconciliation après les conflits et à la consolidation de la paix dans le monde. L'expertise du Canada dans ces domaines est largement sollicitée depuis des décennies, surtout en raison du rôle de précurseur qu'a joué le Canada et de sa longue expérience de maintien de la paix. Les programmes porteront à l'avenir sur les aspects suivants : intégration des indicateurs de conflits et des systèmes d'alerte rapide; démobilisation des anciens combattants; commissions de la vérité et de la réconciliation; programmes de collecte des armes légères; contrôle, transparence et surveillance des organes de sécurité.

Une personne souffrant de tuberculose prend ses médicaments sous l'œil attentif d'une infirmière au centre régional de santé d'Ica, au Pérou.

L'amélioration de la gouvernance est une pierre angulaire de l'avancement du développement et, par conséquent, des interventions fructueuses de coopération au développement. Mais la gouvernance doit reposer sur de solides assises, érigées progressivement dans une société. Elle n'est pas isolée non plus. En effet, l'expérience nous enseigne que l'éducation de base et la santé sont non seulement des objectifs cruciaux en soi, mais aussi des conditions préalables essentielles à la participation efficace à la gouvernance et à l'économie, en particulier des groupes désavantagés. C'est donc dire que pour assurer un développement soutenu, il faut s'occuper de ces questions sociales fondamentales et établir des conditions favorables à l'élargissement des possibilités économiques et à l'amélioration de la gouvernance. Le programme du Canada sera axé sur le renforcement de chacun de ces secteurs, plus précisément ceux dans lesquels le Canada est manifestement en mesure de répondre aux besoins des pays en développement.

Amélioration de la santé

Le Canada aidera les pays à améliorer la santé, particulièrement parmi les groupes les plus pauvres, en mettant l'accent sur la prévention et le contrôle des maladies transmissibles à prévalence élevée liées à la pauvreté (notamment le VIH/sida); le renforcement des capacités des systèmes de santé; l'amélioration de la santé des nourrissons et des enfants; l'amélioration de la santé sexuelle et génésique; le renforcement de la sécurité alimentaire.

Les ODM sont le fruit d'un consensus international solide quant à l'importance de réduire la mortalité infantile et maternelle et de lutter contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies graves. Il est également reconnu à l'échelle internationale que les progrès réalisés dans le domaine de la santé ont un effet multiplicateur important pour d'autres ODM.

La demande d'aide en ce qui concerne les systèmes et programmes en matière de santé de base vient surtout des pays les plus pauvres, principalement ceux qui sont aux prises avec des maladies infectieuses endémiques et pandémiques. En dehors du fait que la réduction de la capacité de production des personnes malades et de celles qui doivent en prendre soin représente un fardeau pour la société, si l'on ne s'attaque pas aux problèmes de santé fondamentaux comme la pandémie de VIH/sida en

Afrique subsaharienne, il y a peu d'espoir de réaliser des progrès dans des domaines comme l'éducation (sans enseignants locaux), la gouvernance (sans dirigeants locaux) et le développement du secteur privé (sans entrepreneurs locaux). Pour un bon nombre de ces pays, il faut avant tout mettre l'accent sur les maladies à prévalence et à taux de mortalité élevés, comme le VIH/sida, qui entraînent des répercussions potentiellement désastreuses sur la vie des gens et leurs moyens de subsistance.

Le Canada a des compétences avérées dans les systèmes de santé, particulièrement dans la promotion de soins de santé équitables, universels et accessibles pour tous les citoyens. À l'échelle internationale, le Canada a joué un rôle de premier plan, qu'illustrent les exemples suivants : il a présidé le conseil d'administration du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA); il a fourni une aide supplémentaire au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP); il a consacré une somme supplémentaire de 342 millions de dollars en 2004-2005 à des programmes mondiaux de lutte contre les maladies infectieuses comme le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et la poliomyélite. Le Canada a en outre été le principal donateur (versement de 100 millions de dollars) de l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) intitulée « 3 millions d'ici 2005 », laquelle vise à fournir un traitement antirétroviral à trois millions de personnes touchées par le VIH/sida dans les pays en développement d'ici 2005. Le Canada a aussi appuyé des approches novatrices en vue de protéger les femmes et les jeunes filles contre le VIH (grâce à des mesures qu'elles peuvent elles-mêmes appliquer), en tant que principal donateur dans le cadre du Partenariat international pour des microbicides, qui vise à développer des microbicides anti-VIH topiques sécuritaires et efficaces. Soulignons que les capacités du Canada aux chapitres de l'information et de la détection rapide en matière de santé peuvent être déterminantes pour assurer la protection des populations des pays en développement et éviter une épidémie mondiale de maladies infectieuses.

Les efforts du gouvernement visant à améliorer la santé et à lutter contre le VIH/sida seront axés sur des questions liées à cinq domaines :

- **La prévention et le contrôle des maladies transmissibles à prévalence élevée liées à la pauvreté**, notamment le VIH/sida, la malaria, la tuberculose, les co-infections et l'onchocercose. Ces maladies sont évitables, mais nous savons tous à quel point elles font des ravages dans les sociétés pauvres. Le Canada appuiera des approches globales et intégrées pour s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs de risque de ces maladies aux répercussions catastrophiques (par exemple les relations sexuelles sans protection, l'insuffisance pondérale à la naissance, les carences en micronutriments, la non utilisation de moyens de contraception, l'eau insalubre).

- **Le renforcement des capacités des systèmes de santé**, grâce à des améliorations à divers chapitres : formation et recrutement du personnel de santé; surveillance et capacité des services de santé publique à s'occuper de nouveaux problèmes (principalement ceux touchant les femmes et les enfants); promotion de la santé et recherche appliquée; eau et assainissement; chaînes d'approvisionnement en fournitures médicales; financement de systèmes de santé durables. L'aide du Canada s'appuiera sur l'immense expertise canadienne offerte dans le contexte d'initiatives en santé publique fondées sur les droits et sur des données probantes.

- **L'amélioration de la santé des nourrissons et des enfants** dans les domaines liés à l'immunisation, à la mise au point de nouveaux vaccins, aux affections respiratoires aiguës, à la diarrhée, à la malnutrition et aux maladies connexes. Les technologies éprouvées et les interventions comme la fourniture de compléments en micronutriments et l'immunisation peuvent prévenir la mort de millions d'enfants. Le Canada continuera à fournir de l'aide dans ces domaines, plus précisément en accordant un soutien à certaines interventions ciblées ainsi qu'un soutien général aux systèmes de santé et à la surveillance, axé sur les enfants vulnérables.

- **L'amélioration de la santé sexuelle et génésique et la réduction du taux de mortalité maternelle**, grâce à l'accès à des services de qualité dans les secteurs suivants : planification familiale; soins prodigués par des accoucheuses qualifiées et soins obstétriques d'urgence; surveillance et traitement des maladies transmissibles sexuellement; santé sexuelle et génésique des adolescents. Il est impossible d'atteindre les ODM sans porter une attention particulière à la

santé sexuelle et génésique. Dans bien des régions du monde, on fait abstraction des besoins les plus fondamentaux des femmes et des adolescents en matière de santé génésique, tel que l'accès aux praticiens qualifiés. Le Canada assurera un meilleur accès à l'information et aux services dans le but de supprimer les obstacles à l'amélioration de la santé, comme l'inégalité entre les sexes, la violence, la stigmatisation et la discrimination. Le Canada jouera un rôle de premier plan dans les efforts mondiaux visant à promouvoir la santé sexuelle et génésique ainsi que les droits qui s'y rattachent.

- **Le renforcement de la sécurité alimentaire.** Pour les populations les plus démunies qui vivent dans les pays les plus pauvres, la faim constitue le plus grave problème de développement. La faim afflige ceux qui subissent une pénurie chronique de nourriture, ainsi que des groupes plus nombreux qui n'ont pas un accès sécuritaire à la nutrition appropriée. Misant sur sa réputation en tant que chef de file dans la production agricole, dans les programmes de nutrition et dans l'adaptation des technologies aux problèmes de sécurité alimentaire, le Canada continuera de fournir de l'aide pour développer les ressources locales afin d'améliorer la nutrition et la santé chez les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables.

Renforcement de l'éducation de base

Le Canada aidera les pays à accélérer la cadence pour que chaque fille et chaque garçon aient un accès gratuit à une éducation de base obligatoire et de qualité, et qu'ils puissent terminer leurs études.

L'universalité de l'enseignement primaire et l'accès équitable à l'éducation sont des éléments clés des ODM, en tant qu'objectifs comme tels et à l'appui d'autres objectifs. Nombre de pays en développement estiment que le renforcement de l'éducation de base est une priorité absolue de l'engagement des pays donateurs. Cet impératif a été pris en compte et est appuyé dans le contexte d'interventions internationales comme l'Initiative accélérée de financement de l'Éducation pour tous, laquelle soutient l'universalité de l'enseignement primaire grâce aux efforts des pays donateurs et des pays à faible revenu visant à favoriser le financement, l'harmonisation, la coordination et l'accélération des programmes ayant eu des résultats fructueux.

Le Canada a des compétences avérées en ce qui concerne les approches éducatives axées sur l'apprenant, la formation des enseignants, l'élaboration des programmes d'étude et l'établissement d'écoles adaptées aux enfants et favorables à l'intégration des filles. Le Canada a aussi l'expérience du recours à l'éducation à distance et à la technologie de l'information pour assurer le perfectionnement professionnel des enseignants et élargir l'accès à l'information et aux ressources éducatives.

Les efforts du Canada seront axés sur les quatre domaines suivants :

- **L'amélioration de la qualité, de la sécurité et de la pertinence de l'éducation de base, y compris l'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle,** dans le but d'inciter les parents à garder leurs enfants à l'école et d'encourager les élèves à ne pas abandonner leurs études. Les programmes porteront principalement sur les domaines où le Canada a une longueur d'avance, mentionnés précédemment, comme la formation des enseignants et l'élaboration des programmes d'étude.

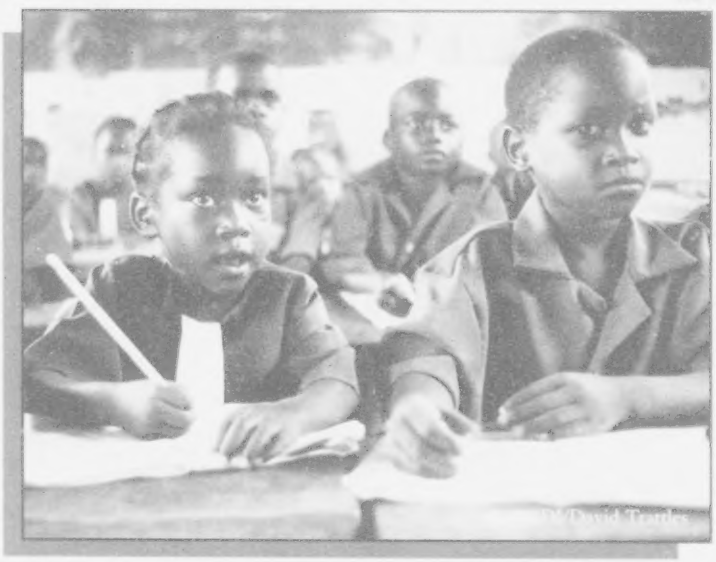

Lors de leur arrivée sur les bancs d'école, les garçons et les filles de la Zambie bénéficient de neuf années d'enseignement de base.

- **L'élimination des obstacles qui empêchent de combler l'écart entre les sexes dans le domaine de l'éducation.** Le Canada mettra à profit la qualité de ses programmes d'éducation visant les filles pour appuyer des initiatives précises et des réformes systémiques afin de remédier à l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'éducation.

- **L'éducation en matière de prévention du VIH/sida.** Le Canada renforcera la lutte contre le VIH/sida en favorisant une meilleure intégration des interventions des collectivités et des organisations non gouvernementales au chapitre de l'éducation, dans le cadre de réformes entreprises par le système d'éducation officiel.

- **L'éducation des filles et des garçons dans les situations de conflit ou d'urgence ou après un conflit.** Dans les situations de crise et de conflit, nous savons aujourd'hui qu'une fois les préoccupations immédiates prises en compte — soit la sécurité et la nutrition —, un des meilleurs moyens d'instaurer la stabilité et d'assurer la protection de la population, et notamment de régler les problèmes liés aux traumatismes chez les enfants, leurs parents et toute la collectivité, est de rouvrir les écoles et d'y envoyer les enfants. L'aide canadienne tiendra compte de cette réalité dans les cas de conflit ou de catastrophe.

Soutien au développement du secteur privé

Conformément aux recommandations de la Commission du secteur privé et du développement des Nations Unies, le Canada aidera les pays en développement à renforcer leur secteur privé en tant que moteur de la croissance économique, grâce à l'instauration d'un environnement favorable, et notamment d'une réglementation plus rationnelle, à la promotion de l'entrepreneuriat et au soutien de l'accès aux marchés (intégration économique).

La priorité accordée au développement du secteur privé (DSP) cadre avec le consensus international quant au rôle que doit jouer le secteur privé en vue de réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim. La Commission du secteur privé et du développement des Nations Unies a fondé ses travaux sur « la réalisation que l'épargne, l'investissement et l'innovation qui mènent au développement sont principalement le fait des particuliers, des entreprises et des collectivités ».

Aucun pays n'a pu satisfaire les besoins fondamentaux de ses citoyens ni financer le rôle social et les autres rôles clés du gouvernement de manière permanente sans pouvoir compter sur un secteur privé dynamique, capable de mobiliser des épargnes et des investissements, de créer des emplois utiles, de répondre à la demande des consommateurs et de produire des recettes fiscales. Le programme de DSP favorise aussi directement le développement d'un système commercial ouvert, fondé sur les règles, et accroît la capacité des pays en développement à offrir de l'emploi aux jeunes et à répartir les avantages des nouvelles technologies. Enfin, grâce à des régimes fiscaux efficaces, le DSP permet de dégager des ressources essentielles pour assurer des services publics vitaux et de susciter des épargnes et des investissements.

Nombre de pays en développement ont fait du DSP un secteur prioritaire de la coopération au développement, sachant que des pays comme le Canada peuvent, grâce à leur expérience, les aider à établir les cadres juridiques et réglementaires nécessaires au succès de toute économie.

Grâce au Programme d'appui aux mutuelles d'épargne et de crédit au Sénégal (PAMECAS), les petits commerçants ont accès à des services financiers à un coût réduit.

RAPPORT DE LA COMMISSION DU SECTEUR PRIVÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES

En juillet 2003, le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a réuni la Commission du secteur privé et du développement afin de trouver des moyens de libérer le potentiel du secteur privé dans les collectivités et les régions les plus pauvres du monde, et de mobiliser le secteur privé partout dans le monde en faveur de la réduction de la pauvreté. MM. Paul Martin (Canada) et Ernesto Zedillo (ancien président du Mexique) coprésidaient la Commission.

Rendu public le 1er mars 2004, le rapport final de la Commission, intitulé *Libérer l'entreprenariat : Mettre le monde des affaires au service des pauvres*, reconnaît ce qui suit :

- les petites et moyennes entreprises (PME) dans les pays en développement peuvent être des moteurs de la création d'emplois, des pépinières d'innovation et d'esprit d'entreprise;
- dans de nombreux pays cependant, les entreprises opèrent en marge du secteur formel et n'ont pas accès au système juridique, ni aux ressources financières ni à d'autres ressources qui leur permettraient de devenir plus productives, d'innover et de se développer.

Les recommandations sont les suivantes :

- que les gouvernements des pays développés et des pays en développement procèdent à une réforme du droit public, des règlements et d'autres obstacles à la croissance — particulièrement au moyen de mesures qui permettent de réduire l'informalité et d'améliorer l'environnement porteur général pour le secteur privé dans les pays en développement;
- que le secteur public et le secteur privé collaborent et établissent des partenariats pour aider les entrepreneurs à avoir accès aux principaux intrants comme le financement, les compétences et les services de base;
- que le secteur privé en général, y compris les sociétés multinationales, conçoive des modèles d'entreprises commercialement viables aux fins de la réduction de la pauvreté.

Les recommandations de la Commission ont été entérinées par le secrétaire général Annan et par les dirigeants du G8 dans le *Plan d'action du G8 : Appliquer l'esprit d'entreprise à l'éradication de la pauvreté*, au Sommet de Sea Island.

Suivi du Canada
Le Canada fera davantage pour aider les pays en développement, surtout ceux de l'Afrique, à développer leur secteur privé, à mettre les marchés au service des pauvres et à rivaliser sur le marché mondial. Outre le Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique dont les activités seront entreprises en 2005 (voir page 21), les initiatives suivantes sont en cours :

Égypte : Guichet unique pour les petites entreprises
Dans le cadre du projet de l'ACDI pour le soutien aux petites entreprises en Égypte, le guichet unique (basé sur des tarifs) facilite l'émission de licences commerciales dans le gouvernorat de Dakahlia. Il a permis de réduire le délai d'approbation, lequel est passé d'un an en 1999 à 14 jours seulement. Ce modèle s'est révélé efficace et durable, et il est mis en application dans toute l'Égypte.

Bangladesh : Centre d'investissement pour les entreprises locales
L'ACDI verse des fonds afin de mettre en place un Centre d'investissement pour les entreprises locales à Dhaka (Bangladesh). Le Centre aidera des PME à investir dans des partenariats avec des entreprises locales ou étrangères qui leur permettront d'acquérir les technologies, les connaissances et les compétences nouvelles nécessaires pour se développer, élargir leurs opérations et améliorer leurs produits.

Mozambique : Soutien aux petits exploitants agricoles
Le Canada est l'un des principaux donateurs (20 millions de dollars sur cinq ans) au fonds commun multidonateurs créé à l'appui du programme des dépenses publiques pour le secteur agricole du Mozambique ou PROAGRI. Ce programme appuie les efforts que font les petits exploitants et le secteur privé pour favoriser la productivité agricole, l'agro-industrie, l'entrepreneuriat rural et le financement rural. Au Mozambique, le secteur agricole occupe 75 % de la main-d'œuvre et représente 26 % de l'activité économique.

Le Canada peut mettre à profit un grand nombre de *ressources pour appuyer le DSP*, par exemple l'expérience et la capacité reconnues dans les domaines de la réforme de la fiscalité et de la réglementation du secteur financier; l'expérience et la capacité en matière de soutien du microfinancement; des résultats fructueux dans le renforcement des capacités des coopératives, grâce à la longue et riche tradition du mouvement coopératif canadien; des compétences et des connaissances dans le domaine des pratiques commerciales viables du point de vue environnemental et social; l'expérience de la facilitation de l'établissement de liens d'investissement; la compétence largement reconnue en négociations commerciales, en mise en œuvre d'accords commerciaux et en renforcement des capacités liées au commerce.

Les ressources seront consacrées aux pays et domaines où le Canada a des compétences reconnues et où il a une masse critique suffisante pour influer véritablement sur la réduction de la pauvreté.

En réponse à des demandes précises visant l'accroissement des investissements dans les entreprises commerciales en Afrique qui contribuent au développement, le gouvernement a déjà créé le Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique (FICA), qui entamera ses activités en 2005. Le Fonds disposera d'un capital global d'au moins 200 millions de dollars, dont la moitié a été consentie par le Canada, et fournira du capital de risque pour appuyer les investissements privés porteurs de croissance.

Conformément aux recommandations de la Commission du secteur privé et du développement des Nations Unies, le Canada orientera l'aide au développement du secteur privé dans trois principaux domaines :

- **L'instauration d'un environnement favorable.** Par l'intermédiaire du Corps canadien et d'autres initiatives, le Canada appuiera les réformes judicieuses visant les politiques, le secteur juridique et la réglementation afin de réduire les contraintes auxquelles se heurtent les entrepreneurs, principalement les microentreprises et les PME, dans les pays en développement partenaires. En particulier, il s'attachera à aider les entrepreneurs de l'économie parallèle, notamment les femmes, qui désirent mettre sur pied des entreprises à part entière, et à uniformiser les règles du jeu pour les petites entreprises grâce à des procédures améliorées d'enregistrement et de constitution en société, à la réforme des lois régissant les contrats, la propriété et la fiscalité et à la suppression d'autres obstacles à la croissance dressés par le gouvernement.

- **La promotion de l'entrepreneuriat.** Le Canada tablera sur sa solide expérience du développement rural, y compris celle du mouvement coopératif, pour aider les microentreprises ainsi que les PME à avoir accès au financement, aux compétences et aux connaissances dont elles ont besoin (notamment les femmes entrepreneures), pour alimenter l'innovation et la croissance, secteur où l'écart est critique selon la Commission du secteur privé et du développement des Nations Unies.

- **L'amélioration de l'accès aux marchés.** Le Canada aidera les pays en développement à participer activement au système de commerce mondial et militera pour que des possibilités économiques équitables soient offertes aux entrepreneurs. Il consacrera ses efforts à aider les pays partenaires du développement à mettre en application des accords commerciaux — un domaine où il a une expérience particulièrement riche — ainsi qu'à aider les femmes et les hommes entrepreneurs, notamment dans les régions rurales, à assurer la prestation des biens et services sur les marchés locaux, régionaux et internationaux (par exemple, il incitera les entreprises multinationales et les organisations internationales à recourir aux entrepreneurs des pays en développement pour l'obtention de biens et services).

Puisque l'infrastructure est un élément essentiel de l'environnement favorable au secteur privé dans les pays en développement partenaires, le Canada continuera d'appuyer les investissements dans l'infrastructure de base en empruntant la voie multilatérale et au moyen de nouvelles formes de financement jugées viables. Il s'efforcera par ailleurs d'assurer aux entreprises canadiennes intéressées, de manière transparente, l'accès aux possibilités de marchés dans ce domaine.

Promotion de la viabilité de l'environnement

La viabilité de l'environnement sera un élément central de la coopération canadienne au développement. Elle sera par ailleurs systématiquement intégrée dans les décisions qui toucheront l'ensemble de la programmation. Le Canada aidera

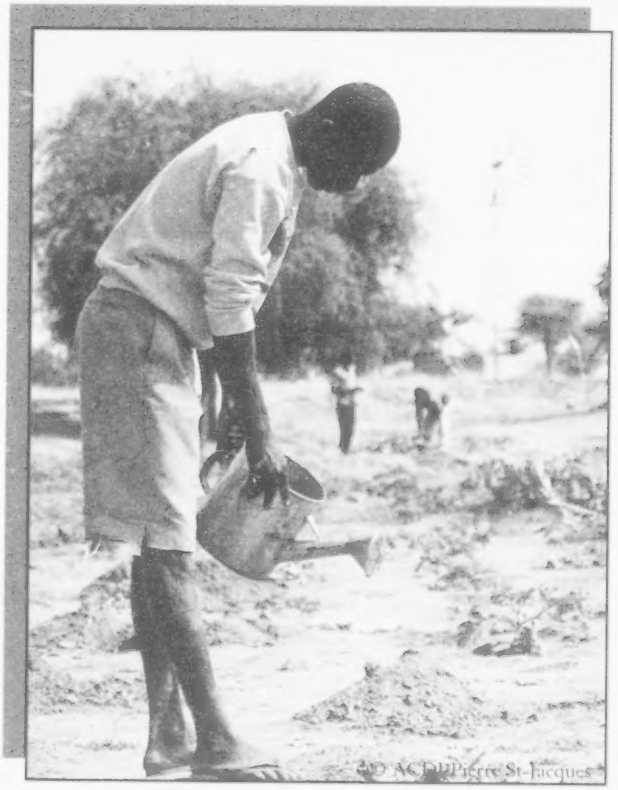

Des agriculteurs maliens de la région de Nioro peuvent compter sur une pompe éolienne pour leur fournir l'eau nécessaire à leurs récoltes.

les pays à garantir, à maintenir et à accroître la viabilité de l'environnement, surtout en ce qui a trait aux changements climatiques, à la dégradation des terres, à l'approvisionnement en eau douce et à l'assainissement ainsi qu'à l'urbanisation. Le Canada cherchera également à renforcer les accords environnementaux mondiaux, le développement des capacités et les institutions de financement multilatérales.

Tel qu'il est mentionné dans le *Millennium Ecosystem Assessment Report*, le développement efficace et à long terme repose sur des écosystèmes sains. Ces derniers sous-tendent de multiples aspects comme la santé humaine, les moyens de subsistance, la biodiversité, la sécurité, ainsi que la science et la culture. Le septième Objectif de développement du millénaire — assurer un environnement durable — souligne le fait que la dégradation de l'environnement a des effets néfastes partout dans le monde, les plus graves frappant les pays les plus pauvres. Les approches communautaires pilotées par les pays pour gérer les ressources naturelles et les écosystèmes constituent un élément essentiel à la réduction de la pauvreté. En l'absence de systèmes adéquats d'approvisionnement en eau, de terres et d'autres ressources pour assurer la survie et retirer un revenu, il pourrait être impossible de briser le cycle de la pauvreté. De meilleurs résultats sur le plan de l'environnement ne seront obtenus que si le renforcement des investissements axés sur l'environnement fait partie intégrante d'un plan de développement mieux structuré et plus équitable.

Le Canada possède des compétences bien établies et diverses dans les domaines de la recherche, du développement et du transfert de technologies écologiques, y compris l'énergie propre. Il est également un chef de file sur le plan du savoir-faire environnemental, y compris dans les domaines des sciences de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles comme l'aridoculture, la conservation des sols, la gestion des bassins hydrographiques et la gestion durable des forêts. Le Canada investira dans les technologies écologiques ainsi que dans la gestion adaptative active dans les pays en développement.

On continuera de favoriser l'intégration des facteurs environnementaux dans tous les aspects de l'analyse, de la programmation et des décisions liées à l'aide au développement. À cette fin, le gouvernement prendra des mesures afin d'intégrer davantage l'analyse environnementale et l'Évaluation environnementale stratégique dans tous les aspects de ses initiatives de développement et continuera de se conformer à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* pour tous ses projets de développement international.

La programmation environnementale et les initiatives canadiennes porteront sur des secteurs précis, entre autres :

- **Réduire l'impact des changements climatiques.** En 2005, le Canada sera l'hôte d'une rencontre historique des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et son Protocole de Kyoto. Selon les circonstances et les besoins précis des pays, le Canada aidera les pays en développement à faible revenu à garantir pour l'avenir un bas niveau d'émissions de carbone, ce qui aura des retombées locales et mondiales sur les plans social et économique ainsi que sur les écosystèmes.

Avec les changements climatiques et l'intensification de leurs effets, le Canada collaborera avec des pays en développement afin de protéger leurs modes de subsistance et de réduire leur vulnérabilité au moyen de deux types de mesures. Les mesures d'adaptation prendront la forme du renforcement des capacités et de l'intégration des évaluations des incidences sur le climat dans les processus décisionnels et les plans d'urgence. Les mesures d'atténuation engloberont celles qui favorisent une croissance économique à faible intensité d'émissions de carbone grâce à un développement communautaire durable, à des systèmes d'énergie renouvelable et à une meilleure gestion de l'utilisation des terres.

En outre, il pourrait y avoir la possibilité accrue de participer au nouveau marché mondial d'échange de droits d'émission de carbone, plus particulièrement le Mécanisme de développement propre. Le Canada tient à appuyer le renforcement des capacités et à examiner les possibilités d'appuyer les initiatives des pays les moins avancés qui ont des retombées sur le plan de l'atténuation et de l'adaptation, dont l'agriculture et la foresterie durables, la gestion des bassins hydrographiques et les systèmes de bioénergie.

- **S'attaquer à la dégradation des terres.** La dégradation des terres est un problème transfrontières qui menace les modes de subsistance fondamentaux des populations rurales vulnérables, qui mine les grands écosystèmes, qui est exacerbé par les changements climatiques mondiaux et qui est souvent la cause de conflit sociétal. L'Afrique et les populations dont la subsistance repose sur la terre sont touchées par les conséquences les plus graves de la dégradation. La dégradation des terres peut également avoir des conséquences sur la biodiversité en général, en réduisant l'intégrité des écosystèmes ainsi que l'habitat. Le Canada appuiera la gestion durable des terres et des ressources naturelles au moyen d'initiatives autant bilatérales que multilatérales. Ces initiatives pourraient se traduire par exemple par un soutien

MÉCANISMES RELATIFS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Le Mécanisme de développement propre (MDP) est un mécanisme du Protocole de Kyoto qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en dirigeant les nouvelles sources d'investissements écologiques vers les pays en développement. S'il est conçu et mis en œuvre de manière appropriée, le MDP offrira aux pays développés l'accès à des mesures de réduction plus efficaces en termes de coûts, alors que les pays en développement pourront poursuivre leurs objectifs nationaux en matière de développement durable et de réduction de la pauvreté. L'agence des incitations et de la réduction des émissions du Canada (plus connue sous le nom de Fonds éco-net), qui a été créé dans le budget fédéral de 2005, constituera une source de financement pour l'achat de crédits de réduction d'émissions qui sont échangeables mondialement et qui sont liés à des projets précis du MDP dans des pays en développement. Ces crédits permettront au Canada d'atteindre l'objectif fixé par le Protocole de Kyoto et de promouvoir les priorités des pays du Sud en matière de développement. Le Canada se positionnera comme chef de file dans le développement de technologies propres qui pourront éventuellement être transférées aux pays en développement.

Pour surmonter ces obstacles, le Canada continuera de collaborer très étroitement avec les pays en développement grâce au renouvellement du Fonds canadien de développement pour les changements climatiques (FCDCC). Ce dernier fournit un appui à ces pays dans quatre secteurs de programmation : le développement des capacités de base en vue de la participation au MDP, la réduction des émissions, le piégeage du carbone et l'adaptation. Avec les pays en développement, nous tenterons de déterminer de quelle façon nous pouvons le mieux améliorer les composantes du MDP. Le Canada est également résolu à collaborer avec d'autres institutions de financement multilatérales, dont le portefeuille de fonds pour le carbone de la Banque mondiale, afin d'aider à mobiliser d'autres investissements du secteur privé. Nos initiatives axées sur le renforcement des capacités contribueront à accroître les investissements étrangers directs émanant de sources privées.

À Tamale, au Ghana, une usine axée sur le transfert de technologie produit de petites et moyennes pièces de rechange pour la machinerie et offre une gamme de cours et de services de soutien aux artisans et entrepreneurs.

touchant les cultures résistant à la sécheresse et les méthodes culturales, ou par la promotion de pratiques et de politiques qui favorisent une gestion durable de la diversité biologique.

- **Favoriser l'approvisionnement en eau douce et l'assainissement.** Il est essentiel de protéger l'approvisionnement en eau, entre autres au moyen de méthodes de gestion des bassins hydrographiques qui sont axées sur les écosystèmes, si l'on veut garantir l'accès à une eau potable et garder la population en santé. À cette fin, le Canada aura recours aux mécanismes d'aide au développement pour promouvoir une approche de gestion intégrée des ressources en eau, au moyen d'initiatives bilatérales et multilatérales, l'accent étant mis sur les besoins en eau et en assainissement dans les pays à faible revenu.

- **Se pencher sur les incidences environnementales de l'urbanisation.** Le Canada sera l'hôte du Colloque mondial des villes en 2006. Le développement urbain grève les ressources en eau et la qualité de l'air, le traitement des déchets et nombre d'autres caractéristiques du milieu ambiant qui contribuent au bien-être des populations. Cette dégradation menace plus particulièrement les groupes vulnérables comme les plus pauvres. Le Canada contribuera à répondre aux besoins relatifs à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à la qualité de l'air dans les agglomérations urbaines de pays à faible revenu. Entre autres, on tentera de réduire les effets de la pollution intérieure causée par les combustibles de cuisson, lesquels peuvent avoir des effets néfastes sur la santé, plus particulièrement, la santé des femmes et des enfants.

- **Promouvoir les accords environnementaux mondiaux.** Le Canada continuera de travailler avec les pays en développement et les partenaires donateurs, ainsi que par l'intermédiaire d'institutions de financement multilatérales (comme le Fonds pour l'environnement mondial) et d'accords mondiaux, comme la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique. Par l'entremise de ces mécanismes, le Canada continuera de renforcer la capacité des pays en développement de participer activement à la réalisation de leurs engagements conformément aux accords environnementaux mondiaux et à d'autres priorités environnementales mondiales.

Avancement vers l'égalité entre les sexes

L'égalité entre les sexes sera un thème transversal dans l'ensemble des programmes de coopération au développement du Canada. Les résultats en matière d'égalité entre les sexes seront systématiquement et explicitement intégrés dans tous les programmes des cinq secteurs de concentration. L'intégration se fera à la suite de l'identification de ces résultats, et au moyen de programmes précis qui visent l'atteinte de résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes ainsi que de résultats dans le secteur visé. Les résultats précis escomptés dans les secteurs de concentration seront liés aux considérations suivantes : les femmes comme décisionnaires; les droits fondamentaux des femmes et des filles; le contrôle des ressources et l'accès à celles-ci.

L'égalité entre les sexes signifie que les femmes et les hommes bénéficient des mêmes conditions pour réaliser pleinement leurs droits fondamentaux; des mêmes aptitudes pour contribuer au développement national, politique,

La promotion de la femme et l'égalité entre hommes et femmes sont [...] le seul moyen de bâtir une société viable, juste et développée. Le renforcement du pouvoir d'action des femmes et l'égalité entre les sexes sont des préalables essentiels à la sécurité politique, sociale, économique, culturelle et écologique de tous les peuples.

– Plate-forme d'action de Beijing, 1995
Réaffirmé à la 49e Session de la
Commission des Nations Unies sur la condition de la femme
Mars 2005

économique, social et culturel; et des mêmes possibilités pour bénéficier des résultats. L'égalité entre les sexes est donc la valorisation, par la société, des similarités et des différences entre les femmes et les hommes et des rôles différents qu'ils assument. Les décisions liées à la planification des initiatives de développement ne sont pas objectives en ce qui a trait à l'égalité entre les sexes, même lorsque ce facteur n'entre pas en jeu. Par conséquent, le gouvernement du Canada exige la prise en compte de considérations précises dans les processus de planification et de prise de décisions afin de favoriser l'avancement vers l'égalité entre les sexes. Les progrès en ce sens contribuent largement à améliorer le bien-être des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans nos pays partenaires.

L'importance accordée à l'égalité entre les sexes tient aux valeurs canadiennes que sont l'équité, la justice sociale ainsi que le respect des droits de la personne. Elle mise sur les engagements internationaux de longue date qu'a pris le Canada à l'égard de la promotion de l'égalité entre les sexes. Le Canada est un ardent défenseur de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, de la Plate-forme d'action de Beijing et des ODM, qui soutiennent l'idée selon laquelle il est essentiel de remédier aux inégalités entre les hommes et les femmes si l'on veut réduire la pauvreté et garantir un développement durable. L'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, qui constituent le troisième ODM, sont jugées essentielles par la communauté internationale à la réalisation de tous les ODM. D'autres donateurs et partenaires dans les pays en développement se tournent vers le Canada pour qu'il assure le leadership dans ce domaine.

Le Canada a démontré ses compétences dans les domaines de l'égalité entre les sexes et du développement, y compris de solides compétences en matière d'analyse et de programmes, et il s'est bâti une réputation mondiale comme chef de file dans ces domaines. Les ministères et organismes gouvernementaux ont prouvé qu'ils possédaient un avantage comparatif indéniable dans ces secteurs. Le Canada jouit d'une vaste expérience sur les plans de l'éducation et de la réforme juridique axées sur les sexo-spécificités, de la promotion de la santé et des droits sexuels et génésiques, et de l'accès équitable des femmes au crédit et à d'autres services financiers. L'ACDI, plus particulièrement, assume un rôle prépondérant parmi les donateurs pour ce qui est de promouvoir l'égalité entre les sexes, à la fois comme enjeu mondial et question pratique dans la mise en œuvre des programmes et des projets.

Le Canada a défini l'égalité entre les sexes comme un thème transversal dans les secteurs de la gouvernance, du développement du secteur privé, de la santé, de l'éducation de base et de la viabilité de l'environnement. En tant qu'organisme responsable des engagements du Canada à l'égard de l'égalité entre les sexes et du développement, l'ACDI visera à atteindre des résultats dans ces secteurs : une participation plus équitable des hommes et des femmes dans les prises de décisions qui influent sur le développement durable de leur société; la capacité accrue des femmes et des filles de réaliser pleinement leurs droits; la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes pour ce qui est du contrôle des ressources, de l'accès à celles-ci ainsi qu'aux retombées des initiatives de développement.

Exemples de types de résultats escomptés pour les programmes intégrant l'égalité entre les sexes et pour les programmes visant expressément l'égalité entre les sexes comme thème transversal :

- **La gouvernance.** Promotion de la participation égale des femmes à la prise de décisions, à tous les niveaux, y compris le gouvernement; lutte contre les violations des droits de la personne basées sur le sexe, par exemple la violence sexuelle; renforcement de la capacité institutionnelle et technique du gouvernement et des institutions de la société civile de promouvoir l'égalité entre les sexes.

- **La santé.** Amélioration de l'accès aux services de santé sexuelle et génésique, qui doivent être abordables; renforcement des programmes de prévention qui touchent la santé des femmes; appui aux initiatives sexospécifiques qui portent sur le VIH/sida; surveillance de la santé des femmes; élimination de la discrimination à l'égard des filles en ce qui a trait à la santé et à la nutrition.

- **L'éducation de base.** Soutien aux initiatives précises et aux réformes systémiques visant à éliminer les inégalités dans l'éducation, surtout en ce qui concerne l'accès des filles à l'éducation; élaboration de programmes d'éducation, de développement des compétences et de formation non discriminatoires; soutien à l'éducation en matière de santé sexuelle et génésique.

- **Le développement du secteur privé.** Accroissement du contrôle des femmes sur les actifs productifs (terres, capitaux/crédit, technologie, compétences) et accès accru à des emplois décents; capacité accrue des institutions partenaires d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des programmes et des projets qui sont liés au développement du secteur privé et qui traduisent les priorités et les intérêts des femmes autant que ceux des hommes.

- **La viabilité de l'environnement.** Intégration des enjeux et des perspectives liés à l'égalité entre les sexes dans les politiques et les programmes en vue du développement durable; établissement de mécanismes aux niveaux local, national, régional et international, ou renforcement des mécanismes existants, afin d'évaluer l'incidence relative, sur les hommes et les femmes, des politiques en matière de développement et d'environnement.

CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE ACCRUE

Le gouvernement réorientera l'ensemble de sa programmation bilatérale au niveau des pays; il se concentrera davantage sur les programmes bilatéraux à long terme visant un groupe central de partenaires du développement. Ces pays sont choisis parmi les plus pauvres, sans égard à leur taille, où il est possible d'établir des programmes efficaces pour atteindre les ODM et où le Canada peut ajouter une réelle valeur.

Avec le temps, et en consultation avec nos partenaires, on assistera à un changement sur le plan des ressources, au fur et à mesure que certains programmes bilatéraux s'achèveront et que d'autres seront élargis. Même si les relations du Canada avec chacun des pays sont uniques, de façon générale, les programmes-pays seront classés sous cinq catégories différentes, tel qu'il est décrit dans la partie suivante.

Partenaires du développement

Le Canada a désigné, parmi les pays en développement les plus pauvres, un groupe central de pays qui seront ses principaux partenaires du développement bilatéral. Il s'agit de pays qui peuvent manifestement utiliser l'aide de manière efficace; le gouvernement peut avoir la certitude que l'argent des contribuables sera utilisé de manière efficace et prudente. Il s'agit également de pays dans lesquels le Canada peut mettre à contribution les ressources et les compétences nécessaires pour contribuer, de manière importante, aux priorités de développement établies par ces derniers.

Vingt-cinq pays ont été désignés comme d'éventuels partenaires du développement, sur la base d'un examen des données et des circonstances actuelles qui a été effectué en fonction des critères établis. La majorité de ces pays se situent en Afrique subsaharienne et le reste, en Asie, dans les Amériques et en Europe centrale et de l'Est*. Le gouvernement reverra régulièrement cette liste de principaux pays partenaires, en se fondant sur les critères de sélection et sur l'efficacité de nos programmes.

Cette concentration signifiera qu'avec le temps, l'aide bilatérale sera de plus en plus concentrée en Afrique subsaharienne, conformément à l'engagement pris par le gouvernement dans son budget de 2005 de doubler, d'ici 2008-2009, l'aide destinée à l'Afrique, par rapport aux niveaux de 2003-2004. Le Canada a joué un rôle majeur pour ce qui est d'intégrer les enjeux africains dans

* La liste des 25 pays sera publiée séparément, une fois que les gouvernements de ces pays auront été officiellement avisés.

PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT : LES PAYS PAUVRES OU LA CONTRIBUTION DU CANADA PEUT ÊTRE PROFITABLE

Les critères suivants serviront à sélectionner les partenaires du développement :

- **Niveau de pauvreté.** Pour que les ressources d'aide soient dirigées là où elles sont les plus nécessaires, les partenaires du développement de l'ACDI seront recensés parmi les pays les plus pauvres du monde. L'indice du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui permet de classer les pays en fonction de l'espérance de vie à la naissance, de l'alphabétisation des adultes, de l'effectif scolaire et du niveau de vie selon le PIB par habitant, sera l'un des outils utilisés pour choisir ces partenaires. Un autre outil sera le revenu — seuls les pays dont le revenu annuel moyen par habitant est inférieur à 1 000 $US (selon le taux de change courant) sont susceptibles d'être choisis en tant que partenaires du développement.

- **Capacité d'utiliser l'aide efficacement.** Les critères d'évaluation incluront la gestion de l'économie, les politiques structurelles, les politiques d'inclusion sociale et d'équité, ainsi que la gestion du secteur public et les institutions. Le processus d'évaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA) de la Banque mondiale, qui permet d'évaluer pour un pays donné les politiques et le cadre institutionnel propres à appuyer la réduction de la pauvreté, la croissance durable et l'utilisation efficace de l'aide au développement, est un outil international qui aidera le Canada à formuler un jugement. Les pays qui se classent au bas de l'échelle du CPIA (5 sur une échelle de 1 à 5) ne seraient normalement pas considérés comme des partenaires du développement.

- **Présence canadienne suffisante pour ajouter de la valeur.** Le classement actuel du Canada par rapport à celui d'autres pays donateurs, ainsi que le niveau actuel de l'aide canadienne, seront des facteurs dans l'évaluation de l'incidence que pourrait avoir le Canada dans un pays donné. Nous reconnaissons qu'une importante contribution dans les secteurs que nous jugeons prioritaires, et dans les pays où nous bénéficions d'un dialogue de politiques privilégié et particulièrement fructueux, permet de renforcer la présence du Canada. L'apport du Canada prend encore plus de valeur grâce aux liens historiques qui ont été tissés et aux liens qui existent entre les Canadiens et les populations de ces pays.

les objectifs mondiaux, au sein du G8 et d'autres instances. Nous continuerons d'aller de l'avant, en étroite collaboration avec d'autres partenaires en Afrique et d'autres donateurs, afin de soutenir des initiatives régionales comme le NEPAD. Parmi les initiatives canadiennes nouvelles et en cours qui sont axées sur l'Afrique en tant que région, mentionnons le Fonds du Canada pour l'Afrique, à hauteur de 500 millions de dollars, qui a été lancé au Sommet du G8 de Kananaskis en 2002.

La concentration plus stratégique de notre programme de développement signifie que nos ressources humaines et financières seront réparties en fonction de nos priorités, y compris nos priorités sur le terrain. Dans le cadre du programme d'aide bilatérale (qui représente actuellement environ 40 % du budget global de l'aide internationale), **l'objectif sera de consacrer au moins les deux tiers de l'aide bilatérale aux pays partenaires du développement d'ici 2010**, le reste de l'aide bilatérale provenant d'un maximum restant de 33 % du budget des programmes bilatéraux.

Autres relations bilatérales en cours

On restreindra le nombre de pays pour lesquels le maintien d'un programme bilatéral est justifié (au plus le tiers des ressources bilatérales non réservées à des partenaires du développement). Ces pays seront désignés, sans égard à leur taille, en fonction de leur importance stratégique continue pour le Canada ou dans leur propre région, ou dans les pays où le Canada pourra continuer à contribuer au changement en se fondant sur les liens solides tissés entre les populations, notamment dans les communautés de diaspora au Canada. Certains de ces pays seront des pays à revenu intermédiaire, où le programme sera orienté vers une éventuelle gradation; d'autres seront des pays à

faible revenu dans lesquels un modeste programme bilatéral serait maintenu en fonction des priorités régionales et mondiales du Canada en matière de gouvernance, de DSP, de santé, d'éducation de base et de viabilité de l'environnement.

États en déroute et États fragiles

Nos intérêts et notre capacité à contribuer à la réduction de la pauvreté ne se limitent pas aux pays qui ont une bonne feuille de route. Pour empêcher des pays assujettis au stress de devenir des pays en déroute — ce qui a de graves répercussions, sur les plans humain et matériel, pour les citoyens de ces pays et d'autres pays — le Canada doit déterminer comment il peut, en coordination avec d'autres donateurs, aider des pays qui ont grand besoin d'aide, mais qui ont du mal à utiliser efficacement cette aide. Comme nous nous concentrons sur la gouvernance, nous sommes en mesure de renforcer la capacité des pays peu performants à utiliser plus efficacement l'aide. Nous fournirons donc un soutien bilatéral ciblé (au plus le tiers des ressources bilatérales non réservées à des partenaires du développement) à un nombre restreint de pays peu performants qui revêtent une importance stratégique, soutien qui sera directement axé sur l'amélioration de la gouvernance.

À la recherche de résidus de pesticides à Peumo, au Chili, des techniciens du Service de l'agriculture et du bétail prélèvent des échantillons d'eau aux fins d'analyse.

Nous ne pouvons laisser de côté les pays en crise ou qui risquent de le devenir, à savoir les États en déroute et les États fragiles. Nous réserverons donc un type particulier de programme bilatéral à un nombre restreint d'États en déroute ou fragiles — des pays qui sont en crise ou qui émergent d'une crise et qui revêtent une importance stratégique — où nous fournirons une aide humanitaire et une aide à la reconstruction, y compris par l'intermédiaire du fonds mondial pour la paix et la sécurité. De telles interventions seront coordonnées selon une démarche pangouvernementale mettant à contribution Affaires étrangères Canada, la Défense nationale, l'ACDI et d'autres organisations pertinentes. Ces dernières années, c'est ce que nous avons fait en Irak, en Afghanistan et en Haïti. Nous continuerons à agir ainsi dans l'avenir, dans certains cas et en étroite collaboration avec d'autres alliés et d'autres donateurs clés. Cela comportera, par exemple, une initiative pangouvernementale visant la reconstruction du Soudan, à la suite de la guerre civile entre le Nord et le Sud dans ce pays et de la crise au Darfour.

Pays à revenu intermédiaire : vers la gradation

Parallèlement à l'importance accrue accordée aux partenaires du développement, le gouvernement modifiera au fil des ans ses relations avec un certain nombre de pays en développement plus avancés dont le besoin d'aide est moindre. C'est ce qui se passe déjà dans le cas de pays à revenu intermédiaire tels que la Thaïlande, la Malaisie et les pays de l'Europe centrale et de l'Est qui ont récemment adhéré à l'Union européenne.

Il y a peu de doute que les pays à revenu intermédiaire ont des défis à relever en matière de développement — certains ont un niveau de revenu par habitant de quelque 1 000 $US par année, soit seulement 4,5 % du revenu moyen annuel par habitant enregistré au Canada. Bien que certains de ces pays puissent profiter d'une aide canadienne soutenue et s'en réjouir, le défi que pose le renforcement de l'efficacité de l'aide réside dans la nécessité de faire des choix si nous voulons axer notre aide sur les pays qui en ont le plus besoin.

Les pays à revenu intermédiaire bénéficieront d'interventions ciblées pendant une période de transition (dont la durée variera en fonction des circonstances), ce qui permettra aux pays qui entretiennent des relations d'aide bilatérale avec le Canada de passer du stade de pays bénéficiaires de l'aide au développement à une relation qui fera intervenir des intérêts et un engagement canadiens plus larges et qui sera basée sur le commerce, l'investissement, la culture, le tourisme, les liens historiques ou d'autres facteurs. L'avenir de ces relations, fondées sur des intérêts communs, dépendra de l'engagement des organismes pertinents du gouvernement et de la population canadienne.

Autres pays admissibles à l'aide publique au développement

Dans un certain nombre de pays pauvres (pays dont le revenu annuel par habitant est inférieur à 1 000 $US), là où la présence canadienne est très modeste ou encore là où la capacité d'utiliser efficacement l'aide canadienne est limitée, le Canada mettra progressivement fin à ses programmes d'aide bilatérale. Ces pays seront toujours admissibles à l'aide humanitaire et au soutien permanent du Canada acheminé par les organismes multilatéraux (p. ex. les organismes des Nations Unies, la Banque mondiale et les banques régionales de développement) qui se concentrent de plus en plus sur les pays les plus pauvres. Ils seront également admissibles au soutien dispensé par l'intermédiaire des programmes des secteurs privé et volontaire de l'ACDI. Cette approche constitue le moyen le plus efficace d'utiliser l'aide canadienne dans ces pays.

Transition vers une plus forte concentration : les répercussions

À long terme, le ciblage plus judicieux de l'aide canadienne se traduira par le transfert des ressources des programmes bilatéraux vers les pays partenaires du développement. En ce qui concerne les programmes-pays, les perspectives d'avenir seront donc différentes de celles que nous connaissons aujourd'hui. En ce qui a trait aux programmes-pays à grande échelle, les ressources bilatérales accrues seront axées sur un plus petit nombre de pays, surtout en Afrique. Dans l'ensemble, ces pays de concentration auront des besoins plus pressants en matière de réduction de la pauvreté que les principaux partenaires actuels du Canada dans le domaine de la coopération.

CATÉGORIES DE PAYS POUR UNE PROGRAMMATION BILATÉRALE FUTURE

Sommaire

Les partenaires du développement. Ces pays bénéficieront d'**au moins les deux tiers** des ressources bilatérales d'ici 2010, dans le cadre de programmes de réduction de la pauvreté à grande échelle.

Autres relations bilatérales en cours. Une certaine programmation bilatérale, ciblée et continue, basée sur la relation avec le Canada, sera financée **à même le tiers restant** des ressources bilatérales.

États en déroute et États fragiles. Une certaine programmation bilatérale et une aide multilatérale basée sur les intérêts stratégiques canadiens et internationaux seront également financées **à même le tiers restant** des ressources bilatérales.

Pays à revenu intermédiaire en voie de gradation. Réduction progressive de la programmation bilatérale pendant la période de transition.

Autres pays admissibles à l'APD. Réduction progressive de la programmation bilatérale, et aide future disponible au moyen d'autres mécanismes.

Pendant cette transition, le gouvernement respectera les engagements contractuels existants du Canada dans tous les pays. Il convient aussi de noter que les programmes comportant un soutien à des partenaires canadiens seront de plus en plus axés sur la réalisation des ODM dans les pays les plus pauvres, y compris ceux dans lesquels il n'est pas réaliste pour le Canada de mettre en œuvre un programme bilatéral à grande échelle. En outre, nous continuerons, au moyen de nos contributions aux institutions multilatérales, de répondre aux besoins d'une grande diversité de pays en développement, par exemple :

- pour les pays à revenu intermédiaire : financement du développement par l'intermédiaire de la Banque mondiale et des banques régionales de développement, à mesure que les pays passent de l'aide au financement reposant sur les mécanismes du marché;
- pour les pays stables, mais pauvres : financement du développement au moyen des mécanismes de subventions et de prêts accordés à des conditions préférentielles, prévus par la Banque mondiale et les banques régionales;
- pour les États en déroute et les États fragiles : appui des institutions spécialisées des Nations Unies et des organisations régionales œuvrant pour la paix et la sécurité, le renforcement de certaines capacités et l'aide humanitaire.

Fonds canadien d'initiatives locales

Le Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) est un mécanisme d'aide souple et réactif qui permet aux ambassades et aux hauts-commissariats du Canada de verser des fonds directement à des organisations locales pour la mise en œuvre de petits projets de développement. Ces dernières années, des fonds ont été versés par l'entremise des ambassades pour la mise en œuvre de programmes dans quelque 120 pays. Ces programmes, qui sont axés sur le développement, aident les représentants canadiens à l'étranger à travailler directement avec les collectivités locales. Affaires étrangères Canada gérera d'une manière stratégique un programme de FCIL remanié, pour favoriser la présence canadienne dans les pays où cela servira les intérêts du Canada en matière de politique étrangère. Pourraient être inclus des pays où d'importants programmes bilatéraux seront progressivement réduits.

LA COLLABORATION AVEC LES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES

Le Canada maintient son engagement à l'égard de sa coopération multilatérale. Des organisations et des mécanismes multilatéraux efficaces peuvent, et doivent, être d'importants instruments de promotion des valeurs et des intérêts canadiens. Les systèmes multilatéraux, même si l'évolution du contexte mondial et la nécessité d'un travail exigeant constant les mettent à rude épreuve, sont un processus intégrateur prometteur qui permet d'établir les règles de conduite internationale, ainsi qu'un forum qui permet de promouvoir des valeurs que le Canada juge importantes, notamment la démocratie, le développement humain et la justice sociale.

Nous comptons sur les organisations multilatérales pour l'exécution de plus de 40 % du programme d'aide canadien. Elles jouent un rôle essentiel dans le soutien des États en crise et, de fait, elles constituent le principal instrument de la communauté internationale pour répondre aux besoins de ces États, ainsi qu'aux situations d'urgence et aux crises humanitaires. Les organisations multilatérales jouent aussi un rôle central dans la réalisation des ODM. Elles nous permettent d'étendre notre action au-delà des limites des programmes bilatéraux dans des domaines comme le VIH/sida et l'éducation. Ces organisations assurent également la coordination de grandes initiatives mondiales, comme l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination et le Fonds pour l'environnement mondial, qui visent à régler des problèmes mondiaux fondamentaux touchant les biens publics. Ces rôles de coordination englobent des fonctions plus larges, comme la coordination entre les donateurs et l'harmonisation des procédures, sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les organisations multilatérales ont joué un rôle prépondérant pour ce qui est de régler les questions touchant l'allégement de la dette des pays en développement. Nos contributions de base aux organisations multilatérales nous permettront aussi de demeurer actifs dans les pays qui ne bénéficient pas de programmes bilatéraux à grande échelle.

Comme c'est le cas pour les secteurs et les pays, le gouvernement a l'intention de se donner une approche plus stratégique en ce qui concerne l'appui aux organisations multilatérales.

ORGANISATIONS MULTILATÉRALES : APPUI RENFORCÉ LÀ OÙ ELLES JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL

Les critères pour une plus grande sélectivité — et pour un examen rigoureux continu — dans la répartition des ressources canadiennes parmi les organisations multilatérales seront les suivants :

- **Capacité d'atteindre les ODM, à l'échelle mondiale et régionale.** Certaines organisations occupent une place cruciale dans les efforts mondiaux visant à atteindre les ODM, soit en raison du rôle qu'elles jouent dans la gouvernance mondiale, soit en raison de leur capacité de mobiliser d'importantes ressources en vue des investissements associés aux ODM.

- **Capacité spécialisée de répondre aux besoins humanitaires.** D'autres organisations internationales jouent un rôle essentiel dans l'acheminement de l'assistance humanitaire, particulièrement dans les situations qui rendent impossibles de multiples initiatives bilatérales pour des raisons d'ordre logistique ou politique.

- **Fonctions spécialisées associées à des priorités canadiennes particulières liées aux ODM.** Un autre groupe d'organisations vise des secteurs ou des thèmes précis. Il s'agit d'organismes qu'appuierait le Canada du fait de leur capacité particulière à exécuter des programmes mondiaux et régionaux dans les secteurs prioritaires et transversaux du Canada.

- **Efficacité de l'institution.** Dans toutes les catégories mentionnées ci-dessus, les institutions seront constamment évaluées en fonction de leur efficacité organisationnelle et de leur capacité à obtenir des résultats en matière de développement sur le terrain.

LA COLLABORATION AVEC LES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES

- Le Canada continuera de promouvoir les réformes visant l'accroissement de l'efficacité et de la transparence en matière de passation de marchés dans l'ensemble du système multilatéral et au sein des organisations qui jouent un rôle particulièrement important dans la promotion de la réduction de la pauvreté.

- Le Canada travaillera avec d'autres pays membres et avec les institutions mêmes pour s'assurer que les faiblesses sur le plan du rendement sont corrigées et que les ressources sont affectées là où elles peuvent avoir le plus de retombées.

- Le Canada aidera davantage les organisations qui réussissent le mieux à promouvoir la gouvernance mondiale et à contribuer aux ODM, et examinera ses contributions aux institutions qui sont moins efficaces.

- Le Canada encouragera une participation accrue, dans les initiatives d'allégement de la dette, des institutions financières internationales comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les banques régionales de développement, tout en protégeant leur viabilité financière.

LA PARTICIPATION DES CANADIENS AU DÉVELOPPEMENT

Le programme canadien de coopération au développement fera appel aux organisations canadiennes qui peuvent contribuer, de manière efficace, à l'objectif de réduction de la pauvreté. Par des initiatives telles que le Corps canadien et d'autres volets du programme de coopération au développement, le gouvernement consacrera beaucoup plus de ressources et d'efforts en vue d'encourager les Canadiens à adhérer à ce projet, et il mettra à profit leurs compétences pour maximiser les retombées de l'aide canadienne.

LE CORPS CANADIEN

Le gouvernement a créé le Corps canadien en 2004, un nouveau mécanisme qui permet de renforcer la contribution mondiale du Canada aux droits de la personne, à la démocratie et à la bonne gouvernance.

Le Corps canadien établira des partenariats de collaboration avec le gouvernement, des organisations non gouvernementales, le secteur privé et des citoyens canadiens afin de favoriser l'engagement, l'expertise, la cohérence et la reconnaissance relativement aux initiatives canadiennes de gouvernance à l'étranger.

Le Corps canadien veillera à :

- **mobiliser les Canadiens de tous âges et de tous horizons**, à tirer parti de l'expérience et de l'expertise d'une diversité de spécialistes de la gouvernance provenant des secteurs privé et public et des organisations non gouvernementales, de même que de l'énergie, de l'enthousiasme et des nouvelles idées de plus jeunes générations. À partir de l'excellente fondation établie par les organisations canadiennes oeuvrant dans le domaine, et de concert avec elles, cette approche servira à établir des partenariats avec des pays, tout en permettant à des Canadiens de savourer la richesse qu'apporte l'expérience internationale;

- **modifier la programmation existante**, en réunissant les nombreux intervenants des secteurs public et privé afin de promouvoir une plus grande cohérence des projets de gouvernance;

- **faire participer les Canadiens et communiquer avec eux**, en mettant en place des programmes ayant pour but de favoriser le dialogue et la sensibilisation et servant de point de contact unique pour les Canadiens

Les membres de la mission du Corps canadien d'observation des élections lancent leur chapeau pour montrer leur appui à la démocratie en Ukraine.

qui sont à la recherche de renseignements ou de possibilités touchant le travail ou le volontariat dans le cadre de projets de gouvernance à l'étranger; les membres du Corps canadien seront, à leur retour, invités à agir en tant qu'« ambassadeurs nationaux », mettant à profit leur expérience pour éveiller l'intérêt de la population à la citoyenneté mondiale du Canada;

- **élargir les connaissances** et les pratiques éprouvées en matière de gouvernance, par la recherche, l'analyse et la diffusion des connaissances entre les Canadiens qui travaillent dans le domaine de la gouvernance et qui s'y intéressent;

- **faire la promotion d'une identité commune** pour l'excellence canadienne en matière de gouvernance.

En collaboration avec le Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction (START, dirigé par Affaires étrangères Canada), le Corps canadien accroîtra sa capacité de déployer des spécialistes en gouvernance provenant du gouvernement et de l'extérieur. Ces spécialistes seront déployés en temps opportun et en étroite coordination avec d'autres instruments de la politique internationale canadienne, pour optimiser les retombées de notre programmation en matière de gouvernance. À cette fin, le Corps canadien travaillera en étroite collaboration avec des partenaires, dont CANADEM, une solide organisation sans but lucratif qui a pour mandat de recruter des spécialistes canadiens et de les déployer à l'étranger.

FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS EFFICACES

Les partenariats avec la société civile et le secteur privé au Canada et à l'étranger sont des éléments distinctifs de l'approche du Canada à l'égard de la coopération au développement. Le gouvernement travaille avec des centaines de partenaires représentant des organisations non gouvernementales, des établissements d'enseignement, des coopératives, des entreprises, des associations et des syndicats, ainsi qu'avec des volontaires œuvrant à l'étranger.

Ces partenaires ont prouvé qu'ils pouvaient contribuer à la réalisation du développement durable et équitable grâce à des méthodes novatrices. Leurs programmes peuvent appuyer directement la réduction de la pauvreté et la prestation de services sociaux, répondre aux crises humanitaires, permettre de fournir des conseils en matière de défense et d'élaboration des politiques, et favoriser le transfert de technologies et de savoir-faire. Par exemple, les collèges et les universités, aussi bien au Canada qu'outremer, peuvent aider à établir une capacité spécialisée dans les pays en développement dans les secteurs suivants : gouvernance, santé, éducation de base, développement du secteur privé, viabilité de l'environnement, et à assurer l'égalité entre les sexes.

Avec l'aide d'un groupe d'éminents dirigeants venant des secteurs volontaire et privé au Canada et dans les pays en développement, l'ACDI examinera ses programmes de partenariat dans le but de promouvoir l'excellence et l'innovation en matière de coopération au développement.

Pour de nombreux Canadiens, le secteur volontaire symbolise les efforts du Canada en matière de développement. Les dons privés affectés aux secours aux sinistrés, les programmes de développement à long terme, les organisations de recherche et les organismes d'envoi de volontaires à l'étranger sont une composante importante des efforts canadiens de développement international. Le gouvernement :

- fera participer la société civile canadienne aux initiatives qui visent à renforcer les capacités et l'appui canadiens en matière de développement international dans l'ensemble du pays;

- se donnera, en collaborant avec des partenaires par l'intermédiaire du Corps canadien et d'autres programmes, une stratégie renouvelée, plus vigoureuse, qui permettra de mieux définir et cibler tant la programmation que les initiatives d'engagement du public. Le but visé est d'accroître l'efficacité de l'aide, ainsi que d'élargir et de renforcer la gamme des efforts que fait le Canada pour atteindre les ODM.

Afin d'engager les Canadiens dans un dialogue continu et réel sur la coopération au développement, le gouvernement :

- transformera le programme de coopération au développement (tant les activités pangouvernementales que les programmes d'aide) en un modèle transparent de reddition de comptes au Parlement et au public;

LA PARTICIPATION DES CANADIENS AU DÉVELOPPEMENT

il y intégrera un rapport annuel complet et un débat parlementaire, ainsi que les normes les plus élevées en ce qui a trait à l'information publique et aux rapports sur le rendement;

- renforcera l'engagement de tous les ministères fédéraux pertinents (y compris les ministères de la Justice, de la Santé, du Patrimoine canadien, de l'Immigration et de l'Environnement) afin de favoriser un engagement pancanadien plus ambitieux de toutes les régions du Canada et de tous les segments de la société canadienne;

- élargira de façon importante les initiatives d'engagement du public. Le gouvernement misera sur le Programme d'information sur le développement de l'ACDI, lequel appuie la production de matériel imprimé, radiophonique, télévisé et cinématographique, ainsi que sur des programmes à l'intention des journalistes et des enseignants, afin de sensibiliser davantage les Canadiens aux questions de développement international.

UN SYSTÈME D'EXÉCUTION NOVATEUR

L'exécution du programme canadien de coopération au développement constitue un défi d'envergure en matière de gestion. Le gouvernement est fermement résolu à faire en sorte que le système d'exécution du programme canadien soit structuré et organisé de manière à produire des résultats novateurs, conformément aux orientations stratégiques définies dans le présent Énoncé de politique. La communauté internationale des donateurs a convenu d'harmoniser ses méthodes de planification, de suivi et d'établissement de rapports en fonction des capacités et des systèmes de ses partenaires du développement. Cela est essentiel si l'on veut réduire le fardeau administratif tout en aidant à renforcer la capacité des partenaires de gérer les ressources et de rendre compte de leur utilisation.

Pour ce qui est du Canada, le gouvernement est déterminé à obtenir et à afficher des résultats, de manière transparente, conformément aux attentes de la population canadienne et aux pratiques de reddition de comptes. Pour ce faire, il importe de respecter les règles du gouvernement en matière de contrats ainsi que d'autres règles, et de faire preuve d'une diligence raisonnable et d'une gestion responsable des ressources importantes qui sont consacrées à la coopération internationale. L'ACDI simplifiera davantage les procédures administratives afin de favoriser l'efficacité et la transparence des opérations.

Le Canada est reconnu dans le monde comme un chef de file en matière de développement axé sur les résultats. Il misera sur cet avantage pour relever pleinement les défis en matière de gestion. Conformément aux engagements pris en mars 2005 par plus de 90 pays et plus de 20 organisations internationales dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, le gouvernement du Canada :

- garantira la transparence, la reddition de comptes ainsi qu'une concentration sur les résultats dans le cadre de ses activités, pour tous les mécanismes de financement, y compris ceux mettant à contribution des partenaires nationaux et internationaux;

- garantira un accès équitable à l'expertise canadienne grâce à la mise en place de processus transparents, y compris des appels d'offres concurrentiels. Le suivi étroit de ce volet sera assuré par le réseau gouvernemental des Bureaux de liaison avec les institutions financières internationales (BLIFI), installés dans les missions canadiennes qui se trouvent dans les villes sièges des principales banques de développement international.

L'ACDI intensifiera ses activités pour améliorer sa façon de faire affaire et pour fixer des normes de services qui orienteront ses relations avec ses collègues et avec ses partenaires, tant nationaux qu'internationaux. Ces améliorations toucheront entre autres la transparence et la simplification des processus d'approbation des programmes et des projets, et le temps de réponse aux appels et à la correspondance — tout cela dans le souci d'un meilleur service. Non seulement l'ACDI fournira une réponse et un point de vue sur les normes de services et les processus opérationnels sur la question, mais elle encouragera également d'autres ministères à faire de même. Conformément aux pratiques éprouvées en matière de gestion moderne, les exigences relatives au suivi et aux rapports seront examinées avec les partenaires afin de s'assurer qu'elles imposent un fardeau minimal pour ce qui est de respecter les obligations redditionnelles et d'établir des rapports en fonction des résultats, d'après les processus redditionnels appliqués dans l'ensemble du gouvernement.

Enfin, le gouvernement intensifiera la présence du Canada sur le terrain. Ce faisant, il renforcera nos connaissances institutionnelles et contribuera à nous rendre plus souples et à nous responsabiliser. Notre système doit permettre d'obtenir, d'exploiter et d'appuyer les compétences, capacités et pouvoirs dont a besoin l'ACDI pour remplir son mandat. La concentration accrue nous aidera à maintenir les frais généraux à un niveau raisonnable.

Le Canada est prêt à reprendre la place qui lui revient dans le monde. Comme l'a déclaré le premier ministre Martin, « Le moment est également venu de faire réentendre notre voix sur la scène internationale et de prendre fermement position en faveur de l'égalité, des droits de la personne et d'une mondialisation juste pour tous les habitants de la planète. »

Le programme de coopération au développement se révélera un outil essentiel pour faire de cette vision une réalité pour les Canadiens en tant que citoyens du monde. Le Canada possède la capacité et l'expérience requises pour se situer parmi les meilleurs au monde en matière de développement, et la population canadienne appuie cette priorité.

Le contexte mondial actuel se prête bien à une réelle percée des initiatives qui visent à réduire la pauvreté. Il existe un consensus sans précédent au sein des pays développés et des pays en développement — articulé autour des Objectifs de développement du millénaire — sur ce qui doit être fait et sur la façon de le faire.

Le présent document présente une nouvelle vision du programme canadien de coopération au développement en ce nouveau millénaire, laquelle est axée sur la réduction de la pauvreté. Cette vision appelle un effort national qui permettra de mettre à profit nos capacités et de promouvoir les valeurs canadiennes liées à la citoyenneté mondiale.

Dans le but d'accroître l'efficacité du programme de coopération au développement, nous concentrerons nos efforts dans un nombre restreint de secteurs prioritaires et de pays, et nous établirons des partenariats sélectifs à valeur ajoutée avec des Canadiens et avec des institutions multilatérales d'une efficacité démontrée. Pour atteindre nos objectifs, nous veillerons à ce que le Canada dispose d'un programme de coopération au développement qui soit reconnu mondialement, ainsi que d'un système d'exécution qui soit ciblé, souple, transparent et responsable. Cette stratégie vise à faire en sorte que le programme canadien de coopération au développement :

- soit clairement vu par les Canadiens comme un programme qui promeut nos valeurs et qui défend nos intérêts, tout en démontrant nos compétences et notre esprit de collaboration;

- soit respecté pour son excellence par nos partenaires des pays en développement, d'autres donateurs et la communauté internationale, conformément à la place du Canada dans le monde;

- soit mis en œuvre en tenant compte des ressources que le Canada peut fournir pour respecter les engagements internationaux et répondre aux attentes de la population canadienne;

- soit un modèle transparent de reddition de comptes au Parlement et au public, auquel se greffent un rapport annuel complet et un débat parlementaire, ainsi que les normes les plus élevées en ce qui a trait à l'information publique et aux rapports sur le rendement.

La réduction de la pauvreté dans le monde constitue l'un des défis les plus importants et les plus difficiles que devra relever la planète d'ici 2015 et par la suite, mais nous sommes la première génération de toute l'histoire de l'humanité à disposer des moyens nécessaires pour éliminer cette pauvreté. Le Canada est prêt à agir. Grâce à l'énergie, aux compétences et aux ressources canadiennes, efficacement mobilisées pour atteindre cet objectif, nous *pouvons* sans conteste contribuer à un monde meilleur.